



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

**finances**



Rapport de présentation

# Compte administratif

**ADOPTÉ**

Budget régional  
exercice **2024**

SÉANCE PLÉNIÈRE  
**16 JUIN 2025**

[nouvelle-aquitaine.fr](http://nouvelle-aquitaine.fr)

# SOMMAIRE

Nota Bene	p. 1
Introduction	p. 2
Les grands équilibres financiers	p. 5
Les ressources régionales	p. 12
Les dépenses	p. 18
La gestion de la dette et de la trésorerie	p. 33
La pluriannualité	p. 37
Le bilan et la situation patrimoniale	p. 41
Les budgets annexes	p. 43
Les ratios	p. 45
Les comparaisons régionales	p. 46
La fiche de synthèse	p. 48
La nouvelle annexe réglementaire Budget vert	p. 49
Les partenaires de la région	p. 51
Annexe : Liste des mandats spéciaux 2024	p. 65
Lexique	p. 78
Sigles et acronymes	p. 79

# Nota Bene

Le rapport de présentation du Compte Administratif 2024 est présenté hors FEADER et FEAMP tant en dépenses qu'en recettes.

Les crédits FEADER et FEAMP ne transitent pas par le budget de la Région mais conformément aux dispositions de l'instruction INTB1431225J du 11 février 2015, la Région est tenue de retracer ces flux dans ses comptes.

Cette intégration se matérialise par l'émission de mandats et de titres d'égal montant nécessitant l'inscription préalable de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

La Région est autorité de gestion du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour la période 2014-2020.

Concernant le Fonds Européen Agricole pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), l'Etat demeure autorité de gestion d'un programme unique, la Région bénéficie de délégation de gestion pour une partie des mesures du programme.

Un montant de 216,617 M€ dans le budget principal (185,121 M€ en investissement et 31,496 M€ en fonctionnement) et de 70,232 M€ dans le budget annexe Fonds Européens (58,789 M€ en investissement et 11,443 M€ en fonctionnement) a donc été inscrit à la décision modificative du 14 octobre 2024 en recettes et en dépenses pour satisfaire à ces obligations réglementaires. Les titres et les mandats ont été effectués en suivant.

## Introduction

En 2024, la Région n'a pas revu ses ambitions à la baisse malgré un contexte économique incertain et des crises majeures. Les priorités politiques se sont établies à l'aune de Néo Terra mais également du nécessaire rétablissement de la trajectoire financière de la collectivité. Il s'agissait de faire face aux défis économiques, écologiques, environnementaux et sociaux tout en maîtrisant la trajectoire. Aussi, la Région a gardé un niveau d'investissement suffisamment ambitieux au regard des besoins et projets à mener, en priorisant pour ne pas gager l'avenir, et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

2024 se caractérise par une progression des recettes moins importante que celle des dépenses ce qui conduit à une légère altération des équilibres financiers tout en respectant la trajectoire budgétaire que la Région s'est fixée lors des orientations budgétaires 2024.

L'année 2024 aura été marquée par une forte instabilité des prévisions gouvernementales. Alors que le PLF pour 2024 prévoyait une dynamique de TVA à 4,5%, elle a été revue à la baisse tout au long de l'année (jusqu'à 0,85%) pour s'établir finalement à 1,1%.

En 2024, les dépenses totales de la Région (hors dette) progressent de +5,1%, en grande partie liée aux dépenses de fonds européens et à l'effet de la clôture du Programme Européen (PO) 14-20 ainsi qu'à des évolutions significatives des dépenses (et des recettes) en matière de transport.

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de +3% et les recettes de fonctionnement de +2,1% une fois la recette SPIIT retraitée. La Région a continué de faire face à des surcoûts notamment en matière de transports routiers de voyageurs (révisions d'indices des contrats), de chauffage dans les lycées ainsi qu'en matière de dépenses essentielles pour le pouvoir d'achat de nos agents.

La légère contraction de l'épargne brute de -3,5% qui en découle n'a pas impacté le niveau d'investissement qui a progressé de +9% en 2024 en atteignant un nouveau record d'investissement de 1 044 M€, soit un effort d'investissement de 33% au profit du territoire. Le besoin de financement s'élève à 469 M€ en baisse de -3%, le recours à l'emprunt a décru, 415 M€ mobilisés en 2024 (contre 491 M€ en 2023). Le résultat de clôture s'établit à 103 M€, en conformité avec la borne minimale de fonds de roulement fixé.

Ce compte administratif témoigne du fait que la Région est au rendez-vous sur les enjeux de santé, des mobilités bas-carbones du quotidien, de l'innovation et de la reconquête technologique, de l'emploi et de la jeunesse, de l'aménagement des territoires, sans grever ses futures capacités à agir. En 2024, la Région a continué d'accompagner les projets qui se sont multipliés au fil des crises.

En 2024, 1 385 entreprises ont été soutenues financièrement de manière directe en subventions et prêts pour leur création, leur développement (modernisation de l'outil de production, R&D, transformation numérique, développement export, renforcement des compétences, conseil...) leur transmission ou leur retournement.

S'y ajoutent 2 383 entreprises soutenues via les instruments financiers (fonds propres, prêts d'honneur, garantie), 101 subventions au titre des fonds européens et 34 335 entreprises ont bénéficié de conseils et de mise en relation à travers des actions collectives financées par la Région. Au total ce sont donc 38 204 entreprises qui ont bénéficié d'un soutien de la Région en 2024 hors agriculture.

Par ailleurs, 2 717 agriculteurs ont bénéficié d'une aide directe de la Région et 6 283 entreprises agricoles ont été accompagnées via des actions collectives.

En complément, en 2024, la Région a formé plus de 48 000 demandeurs d'emploi en formation professionnelle et rémunéré près de 24 000 stagiaires. Plus de 2 000 entreprises ont été accompagnées pour la formation de près de 10 000 salariés. 129 M€ a été consacré par la Région aux formations sanitaires et sociales en 2024 permettant de préparer près de 20 000 élèves et étudiants à l'exercice de leur futur métier dans ce domaine. L'année 2024 a été marquée par le lancement et la mise en œuvre du projet BATTENA (développement des formations pour accompagner le secteur des batteries). La Région est cheffe de file d'un consortium composé de 24 partenaires, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt national « Compétences et Métiers d'avenir » - France 2030.

La réussite de la jeunesse reste une priorité de la Région, l'année 2024 est marquée par l'avancement du second PPI pour la période 2022-2028 pour moderniser et sécuriser les lycées de Nouvelle-Aquitaine. L'année 2024 a vu l'achèvement du nouveau lycée du Barp (après l'ouverture aux classes de 2des dès la rentrée 2023) et l'ouverture du lycée général et technologique Robert Badinter de Créon avec l'arrivée de près de 400 élèves de 2des générale et technologique. Parmi les opérations achevées en 2024, on peut également citer la restructuration de 2 bâtiments du lycée Jamot à Aubusson, la rénovation énergétique globale du lycée Charles Augustin Coulomb d'Angoulême, la création d'un nouvel internat et la restructuration partielle du lycée Philippe Cousteau à Saint-André-de-Cubzac. En parallèle, la dotation de fonctionnement des lycées a été maintenue à 90M€ en raison des surcoûts énergétiques (au-delà du niveau d'avant crise).

L'accompagnement de la jeunesse se traduit également par les plus de 1 000 projets d'action éducative soutenus, les 2 800 jeunes participants au Nouveau Festival, les 16 projets concrets portés par le Conseil régional des jeunes ou encore la lutte contre la précarité menstruelle avec 760 distributeurs de lutte contre la précarité menstruelle installés dans 232 établissements publics et 22 points info Jeunes. En matière d'orientation, la Région a poursuivi en 2024 la massification de son action en faveur de l'orientation, en réalisant des actions d'information auprès de 140 000 bénéficiaires directs, sans compter les 150 000 autres visiteurs des salons au niveau régional.

En 2024, la fréquentation des trains régionaux poursuit sa forte hausse sur la région, passée de 77 000 voyageurs par jour en 2019 à 102 000 voyageurs quotidiens aujourd'hui (soit +32% de voyageurs). Pour assurer le transport de cet afflux de voyageurs, l'année 2024 a été marquée par :

- les dépenses liées à l'acquisition et la maintenance du matériel roulant ferroviaire ; 2024 a été l'occasion de finaliser et de signer le contrat de concession qui confie à la SPIIT la gestion du parc de matériel roulant ;
- le renforcement de l'offre dans le cadre de la première année de la nouvelle convention TER (pour exemple les lignes directes Cenon-Pessac, Sainte-Eulalie-Bègles et Bassens-Libourne ou les circulations supplémentaires entre Dax et Hendaye) ;
- la régénération des lignes ferroviaires (notamment Niort-Saintes).

Malgré la hausse des prix des prestations liée à l'augmentation des coûts de l'énergie et à la nécessité de revaloriser le métier de conducteur, la Région a poursuivi en parallèle le travail d'évolution du réseau interurbain : création des lignes express Bordeaux-Blaye dans le cadre du projet de RER métropolitain et La Rochelle-Niort en Charente-Maritime, mais également déploiement du système billettique porté par Nouvelle-Aquitaine Mobilités pour un accès facilité à l'achat des titres de transports. Le verdissement de la flotte se poursuit dans le cadre des appels d'offres lancés pour les renouvellements des contrats.

Les aménagements sur les infrastructures routières prévus au CPER pour le désenclavement de Limoges se sont enfin poursuivis.

L'année 2024 est également un année charnière pour le projet Ferrocampus, les travaux de réhabilitation du site de Saintes ont débuté et le train laboratoire équipé de la dernière génération de capteurs a été inauguré en gare de Limoges avec tous les partenaires du consortium TELLi.

Cet exercice 2024 illustre à nouveau l'accumulation des chocs exogènes que connaissent les Régions depuis 2019, alors que les enjeux d'investissement et de services publics demeurent massifs. Les incertitudes internationales, les perspectives budgétaires de la France et le contexte économique continuent d'impacter les grands équilibres financiers. L'exercice de priorisation doit se poursuivre afin de tenir la trajectoire budgétaire dessinée lors des orientations budgétaires visant pour partie à rétablir les ratios financiers de la Région.

La Région a pris l'initiative dès le BP 2024 de la budgétisation verte avec la volonté d'en faire un outil contributif à la mise en place d'une stratégie financière à vocation environnementale. Ce compte administratif 2024 comprend pour la première fois l'annexe désormais réglementaire qui ne couvre qu'une portion congrue des dépenses d'investissement.

# LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

2024 se caractérise par une forte augmentation **des dépenses totales** (+166 M€, soit **+5,1%** dont +102 M€ sur les dépenses d'investissement et 64 M€ sur les dépenses de fonctionnement), en partie liée aux dépenses de fonds européens (clôture du PO 2014-2020). Avec +70 M€, ces dépenses représentent 61% de la hausse des dépenses d'investissement et 42% de l'augmentation des dépenses totales.

En parallèle, **les recettes totales** hors emprunt ont augmenté de 180 M€, soit **+6,4%** dont +21% pour les recettes d'investissement et 4,8% pour les recettes de fonctionnement.

Cependant, il est important de préciser que l'augmentation des recettes de fonctionnement est impactée à hauteur de 68,3 M€ par la recette des droits d'entrée de la SPIIT prévue initialement en section d'investissement mais imputée en 2024 en fonctionnement à la demande de la Paierie régionale. Le droit d'entrée est perçu en remboursement des subventions d'investissement précédemment versées par la Région et est amorti par la SPIIT. Il est à noter que dans les autres Régions (Grand Est et Occitanie) ayant eu recours au même mécanisme, la recette a été titrée en section d'investissement.

Hors recette SPIIT, les recettes de fonctionnement n'évoluent que de 2,1%.

Afin de ne pas biaiser la variation des ratios de la collectivité, les grands équilibres sont présentés en retraitant, en section d'investissement cette recette au caractère non permanent et perçue en contrepartie de dépenses d'acquisition de rames TER.

Ces évolutions entraînent une contraction réelle des équilibres financiers.

## Une légère altération de l'épargne

Sur l'exercice 2024 les recettes de fonctionnement ont progressé de +2,1% et s'établissent à 2 557,1 M€. Les dépenses de fonctionnement, avec un montant de 2 205,1 M€, sont, quant à elles, en augmentation de +3%. L'évolution des dépenses de fonctionnement sur un rythme supérieur à celui des recettes de fonctionnement a engendré une légère contraction de l'épargne brute de -3,4%.

<i>en M€</i>	2023	2024	2024 avec SPIIT retraitée	écart	%
Recettes de fonctionnement	2 505,3	2 625,4	2 557,1	51,8	2,1%
Dépenses de fonctionnement	2 140,9	2 205,1	2 205,1	64,2	3,0%
dont charges financières (y compris provisions et reversement fiscalité)	78,8	95,9	95,9	17,1	21,7%
<b>Epargne brute</b>	<b>364,4</b>	<b>420,3</b>	<b>352,0</b>	<b>-12,4</b>	<b>-3,4%</b>
<b>Taux d'épargne brute</b>	<b>14,5%</b>	<b>16,0%</b>	<b>13,8%</b>		
Remboursement contractuel du capital de la dette	174,3	185,5	185,5	11,2	6,4%
<b>Epargne nette</b>	<b>190,1</b>	<b>234,8</b>	<b>166,5</b>	<b>-23,6</b>	<b>-12,4%</b>

## LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

La conjugaison du léger recul de l'épargne brute et de la hausse du remboursement en capital de la dette (+6,4%) conduit à une diminution de l'**épargne nette**, destinée à l'autofinancement des investissements, de -12,4%.

En investissement, les dépenses (hors opérations financières) s'établissent à 1 044 M€ en progression de +9,5% par rapport à 2023, soit un effort supplémentaire de 90 M€, et un nouveau record d'investissement pour la collectivité.

Ces dépenses représentent 32,9%<sup>1</sup> des dépenses totales traduisant les efforts de la collectivité pour maintenir sa capacité d'investissement. Ce ratio s'élevait, à 31,4% en 2023 (31,9% en 2022, 31,8% en 2021 et 31% en 2020).

en M€	2023	2024	2024 avec SPIIT retraitée	écart	%
Recettes d'investissement hors gestion active de la dette (c/16449)	771,5	755,1	823,4	51,8	6,7%
dont recettes propres d'investissement	280,5	340,1	408,4	127,8	45,6%
dont préfinancements initiaux FEDER-FSE	0,0	0,0	0,0	0,0	
dont emprunts nouveaux	491,0	415,0	415,0	-76,0	-15,5%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873)	953,8	1 044,1	1 044,1	90,3	9,5%
<b>Part des dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette et annuité de dette)</b>	<b>31,4%</b>	<b>32,9%</b>	<b>32,9%</b>		

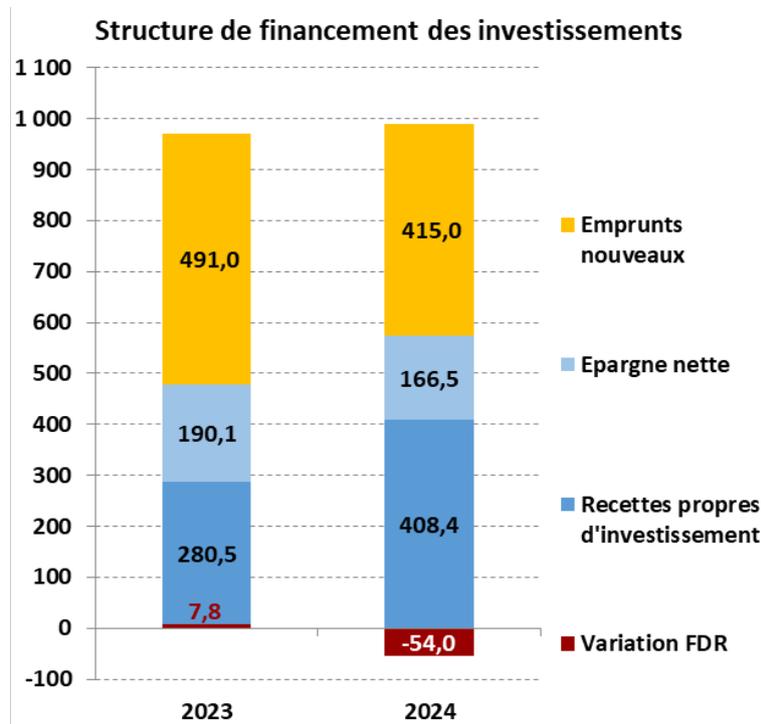
Parallèlement à cette augmentation des dépenses d'investissement, les recettes d'investissement (hors emprunts nouveaux) progressent de +45,6%. Elles s'établissent à 408,4 M€.

En conséquence, le besoin de financement s'élève à 469 M€ en baisse de -3% par rapport à 2023. Il a été couvert par l'emprunt (415 M€) et par la mobilisation du fonds de roulement de 54 M€.

en M€	2023	2024	2024 avec SPIIT retraitée	écart	%
<b>Epargne nette (1)</b>	<b>190,1</b>	<b>234,8</b>	<b>166,5</b>	<b>-23,6</b>	<b>-12,4%</b>
Recettes propres d'investissement (2)	280,5	340,1	408,4	127,8	45,6%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873) (3)	953,8	1 044,1	1 044,1	90,3	9,5%
Refinancement et autres dettes (c/166,16873)	0,0	0,0	0,0	0,0	-
<b>Besoin de financement (4) = (1) +(2) - (3)</b>	<b>-483,2</b>	<b>-469,2</b>	<b>-469,2</b>	<b>14,0</b>	<b>-2,9%</b>
Emprunt mobilisé (5)	491,0	415,0	415,0	-76,0	-15,5%
<b>Variation du Fonds de roulement (5) -(4)</b>	<b>7,8</b>	<b>-54,2</b>	<b>-54,2</b>		

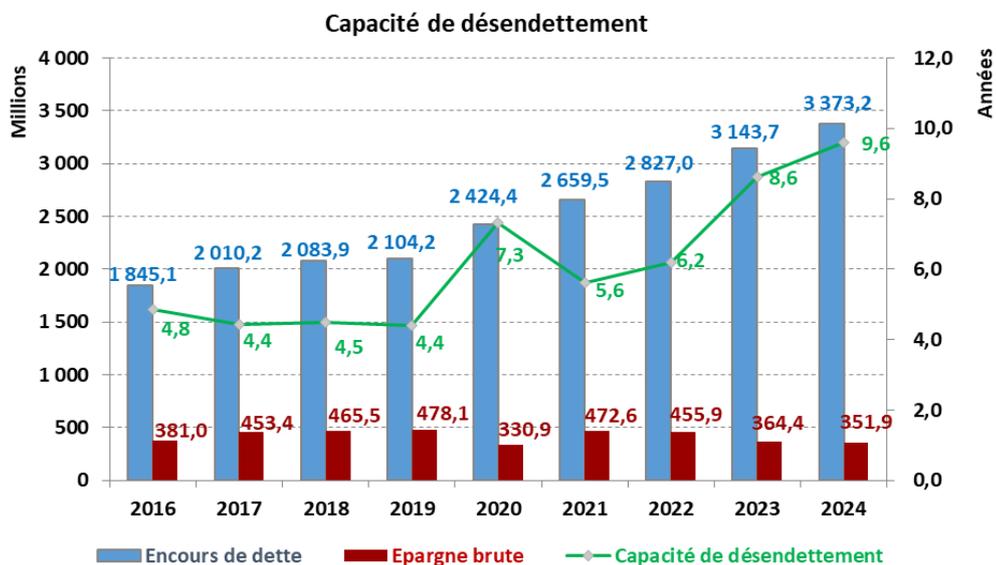
<sup>1</sup> 35,8% pour l'ensemble de la section d'investissement, remboursement du capital compris

## Une progression moindre de l'endettement



Fin 2024, l'encours de dette atteint 3 373,2 M€, en progression de +7,3% par rapport à fin 2023. La hausse de l'encours de dette conjuguée à une contraction de l'épargne brute conduit à une augmentation de la capacité de désendettement qui passe de 8,6 à 9,6 années.

en M€	2023	2024	2024 avec SPIIT retraitée	écart	%
Encours de dette (y compris préfinancements initiaux des fonds européens 2014-2020 : 37,29M€)	3 143,7	3 373,2	3 373,2	229,5	7,3%
Taux d'endettement	125,5%	128,5%	131,9%	sans objet	5,1%
<b>Capacité de désendettement (en années)</b>	<b>8,63</b>	<b>8,03</b>	<b>9,58</b>	<b>-0,60</b>	<b>-7,0%</b>



# LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

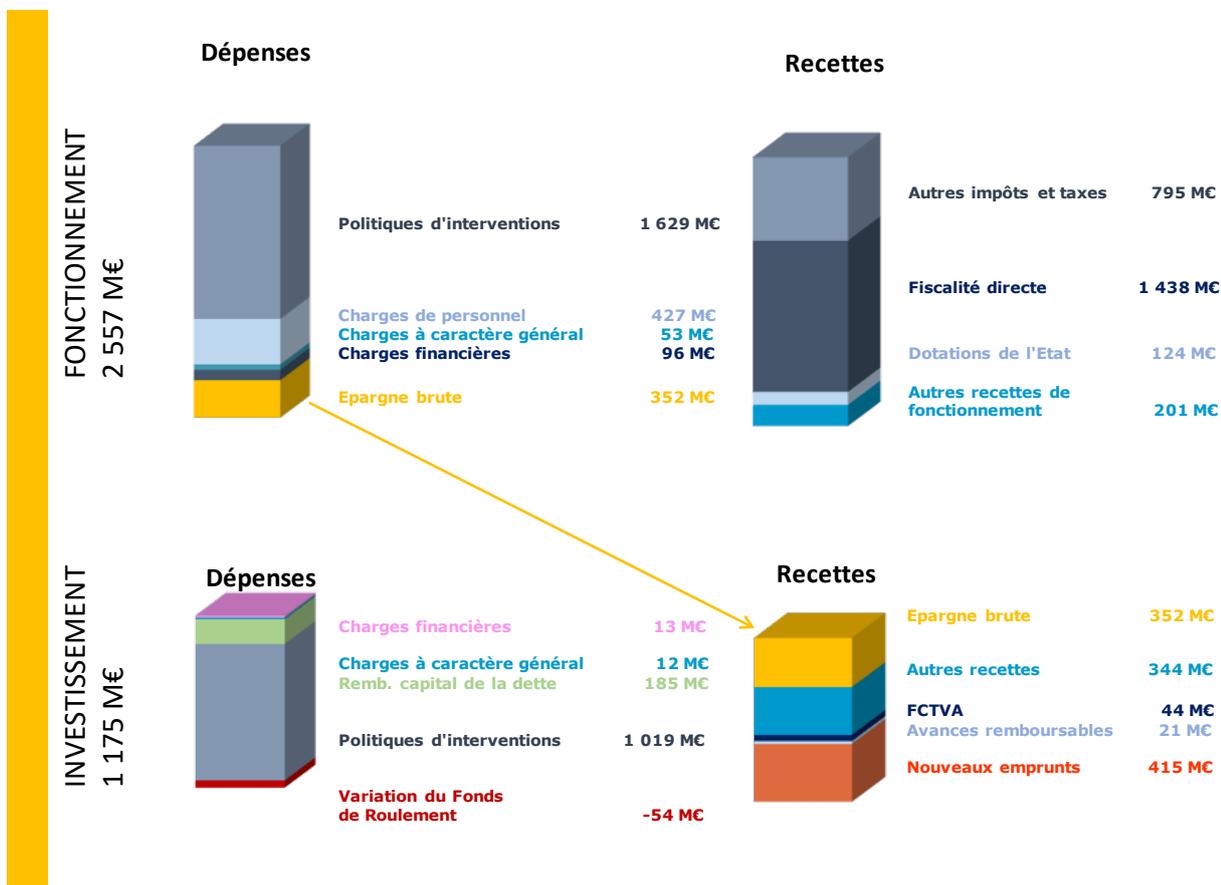
## Un résultat de clôture en baisse

Le résultat de clôture 2024 fait apparaître un solde excédentaire de 103 M€, en baisse de 53 M€ par rapport à 2023. Ce résultat de clôture correspond au fonds de roulement de la collectivité. Rapporté aux dépenses totales, il ne représente que 11 jours de fonds de roulement.

en M€	2023	2024	écart	%
Recettes totales (hors gestion active de la dette c/16449)	3 276,8	3 380,5	103,6	3,2%
Dépenses totales (hors gestion active de la dette c/16449)	3 269,0	3 434,7	165,7	5,1%
Résultat de l'exercice	7,8	-54,2	-62,0	-795,1%
Résultat antérieur	148,0	157,1	9,1	6,2%
Reste à réaliser	0,0	0,0	0,0	
<b>Résultat de clôture au 31 décembre</b>	<b>155,8</b>	<b>102,8</b>	<b>-52,9</b>	<b>-34,0%</b>
Résultats budgets annexes cloturés Agence Régionale de l'Innovation et Régie Cinéma	1,3			

NB : Le résultat antérieur 2024 (157,1 M€) est supérieur au résultat de clôture 2023 (155,8 M€) en raison de la reprise des résultats (suite à leur clôture) des budgets annexes Agence Régional de l'Innovation et Régie Cinéma à hauteur d'1,3 M€.

## Schéma de l'exécution du budget en 2024 (incluant les fonds européens)



# LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS : COMPARAISON ENTRE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024 SIMULÉ ET REALISÉ

Lors des orientations budgétaires 2025 (révisée au budget primitif 2025), le compte administratif 2024 simulé vous a été présenté dans la trajectoire budgétaire de la collectivité.

Vous trouverez ci-dessous une comparaison des soldes intermédiaires de gestion entre le compte administratif 2024 simulé en novembre et le compte administratif 2024 réalisé en fin d'exercice (hors SPIIT).

<i>en M€</i>	CA 2024 simulé aux OB 2025	CA 2024 réalisé	Ecart CA simulé et CA réalisé
Recettes de fonctionnement	2 540,8	2 557,1	16,3
Dépenses de fonctionnement	2 156,8	2 205,1	48,3
<b>Epargne brute</b>	<b>384,0</b>	<b>352,0</b>	<b>-32,0</b>
<b>Taux d'épargne brute</b>	<b>15,1%</b>	<b>13,8%</b>	
Remboursement contractuel du capital de la dette	185,5	185,5	0,0
<b>Epargne nette</b>	<b>198,5</b>	<b>166,5</b>	<b>-32,0</b>
Recettes propres d'investissement	321,2	340,1	18,9
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette	954,9	983,9	29,0
<b>Besoin de financement</b>	<b>-435,1</b>	<b>-469,2</b>	<b>-34,1</b>
dont emprunts nouveaux	390,0	415,0	25,0
Encours de dette hors préfinancements initiaux des fonds européens 2014-2020 (37,29M€)	3 311,0	3 373,2	62,2
<b>Capacité de désendettement (en années)</b>	<b>8,6</b>	<b>9,6</b>	<b>1,0</b>
<b>Fonds de roulement (résultat de clôture)</b>	<b>100,0</b>	<b>102,8</b>	<b>2,8</b>

## Des recettes plus importantes que prévues

### En fonctionnement :

Le montant des cartes grises a été anticipé à 210 M€ en fonction de la courbe de tendance de l'année, le montant réalisé s'établit à 212 M€.

Des appels de fonds supplémentaires ont été encaissés en fin d'année pour le PO 2014- 2020 (3 M€ appel fonds n°21 du PO Aquitaine) et le PO 2021-2027 (2 M€ appel de fonds n°3 FEDER prévu en 2025).

Le montant des IFR prévu était de 53,8 M€, 55,1 M€ ont été perçus (la notification définitive n'arrivant qu'en décembre).

# LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS : COMPARAISON ENTRE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024 SIMULÉ ET REALISÉ

Un montant à hauteur de 1,2 M€ au titre de la convention FEAMPA a été encaissé en fin d'année, sa date d'encaissement étant incertaine, cette recette n'avait pas été prise en compte dans la simulation.

Enfin, 2 M€ supplémentaires ont été perçues sur les participations diverses (collectivités territoriales).

## En investissement :

Un appel de fonds du PO 2021-2027 n°3 FEDER supplémentaire (prévu en 2025) d'un montant de 10 M€ a été encaissé.

Un titre de 3 M€ a été émis suite au retrait de la subvention attribuée à la SCI Océan dans le cadre des modalités de financement de l'implantation de Flying Whales en Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, 4 M€ supplémentaires ont été encaissées sur les participations diverses dont 2,8 M€ résultent de la revitalisation des internats d'excellence dans le cadre du plan de relance (Etat). Les autres participations concernent les remboursements des départements pour des travaux dans les cités scolaires.

## **Des dépenses supérieures aux prévisions pour partie liées aux fonds européens**

Les écarts constatés en dépenses d'investissement et de fonctionnement émanent, pour une grande partie, des Fonds Européens. Sur le PO 2014-2020, +8 M€ en investissement et +8 M€ en fonctionnement ont été mandatés tandis que sur le PO 2021-2027, +12 M€ ont été mandatés (+2 M€ en investissement et +10 M€ en fonctionnement).

En fonctionnement, la possibilité de verser les remboursements d'avances perçues au titre du PACTE 1 (inscrite en décision modificative pour 41 M€) n'était pas certaine en novembre, elle n'a donc pas été prise en compte dans sa totalité dans les simulations.

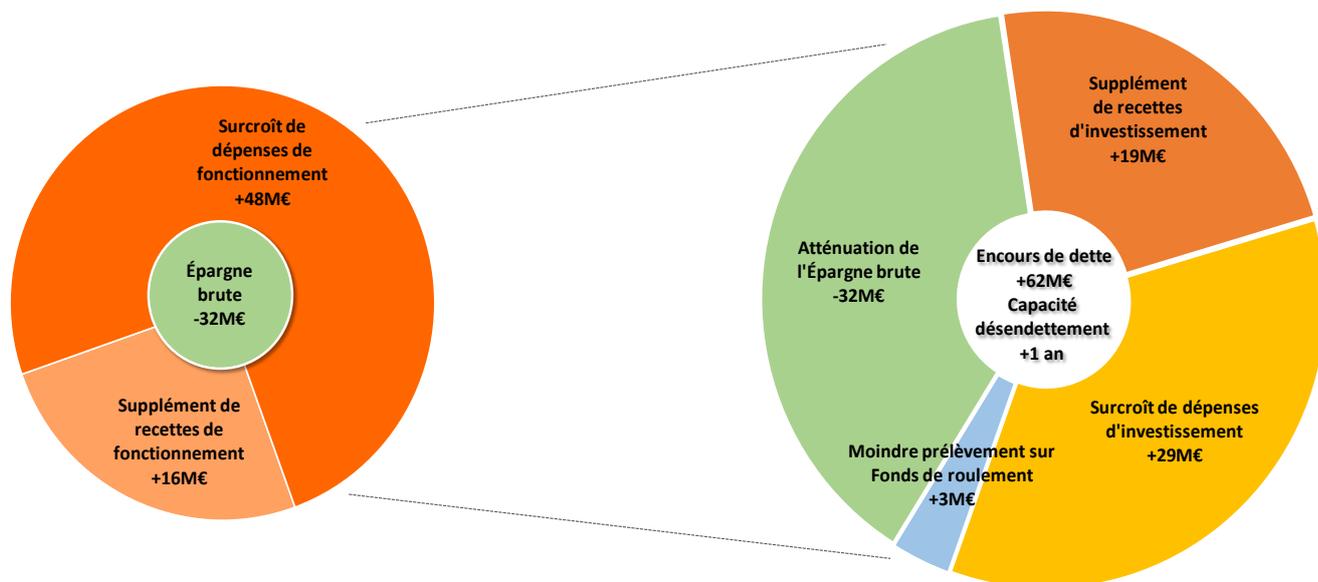
Les dépenses de fonctionnement en matière de transport sont supérieures de 16 M€ par rapport aux simulations. La simulation de la trajectoire de réalisation s'appuie sur les taux de réalisation des 2 dernières années et la courbe de réalisation mensuelle depuis le début de l'exercice en cours. 1 point de réalisation sur la totalité des dépenses de fonctionnement en matière de Transports (775 M€) représente 8 M€.

Les dépenses de fonctionnement étant plus élevées que prévues, **l'épargne brute** s'est, par conséquent, plus contractée.

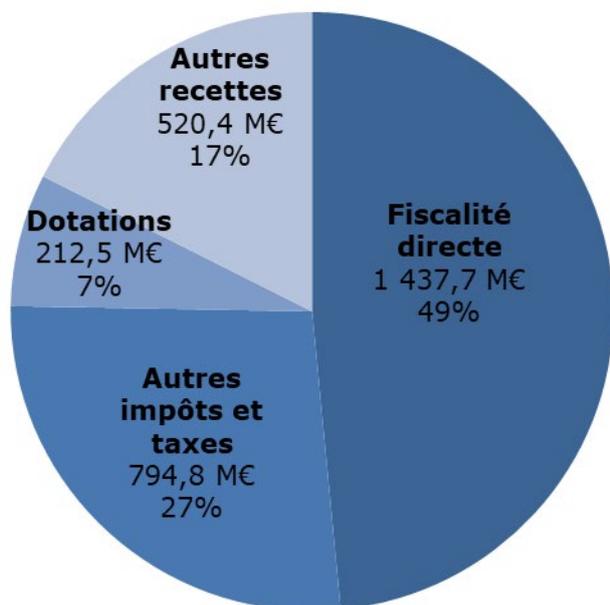
La progression de **l'encours de dette** est supérieure à la simulation des Orientations Budgétaires du fait d'une épargne brute moins élevée, de dépenses d'investissement plus importantes malgré des recettes d'investissement supérieures aux prévisions.

Un encours de dette plus élevé conjugué à une épargne brute moins importante conduit à une **capacité de désendettement** supérieure d'un an.

# LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS : COMPARAISON ENTRE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024 SIMULÉ ET REALISÉ



# LES RESSOURCES REGIONALES



	Exercice 2024		
	Prévision	Réalisation	% réal.
Investissement	389 560 000,00 €	340 065 619,88 €	87,3%
Fonctionnement	2 562 054 997,00 €	2 625 358 211,29 €	102,5%
Recettes totales	2 951 614 997,00 €	2 965 423 831,17 €	100,5%

En 2024, le montant des réalisations de recettes, hors emprunt, gestion active de la dette, fonds européens FEADER-FEAMP et reprise des résultats antérieurs, s'élève à **2 965,4 M€** : 2 625,4 M€ au titre de la section de fonctionnement et 340,1 M€ au titre de l'investissement.

Les recettes du budget principal progressent globalement de **+6,4%** par rapport à 2023 (+179,6 M€), et les deux sections sont concernées : +21,2% en investissement (+59,5 M€), +4,8% en fonctionnement (+120 M€).

Les ressources fiscales représentent plus des trois quarts des recettes totales (76%). Le taux de réalisation des recettes est de **100,5%**. La moindre réalisation constatée en section d'investissement s'explique par la recette des droits d'entrée de la SPIIT (68,3 M€), initialement budgétée en section d'investissement, mais finalement réalisée en section de fonctionnement à la demande de la Paierie régionale.

## I. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de +4,8% par rapport à 2023 (+120 M€). Toutefois, en neutralisant la recette des droits d'entrées SPIIT (68,3 M€), les recettes de fonctionnement s'établissent à **2 557,1 M€**, soit une hausse de **+2,1%** (+51,7 M€).

en M€	2023		2024		Evolution 2023-2024 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fiscalité directe	1 441,3	1 433,1	1 456,9	1 437,7	4,6	0%
Autres impôts et taxes	741,8	744,0	791,9	794,8	50,8	7%
Dotations d'Etat	169,8	170,4	123,1	124,0	-46,4	-27%
Autres recettes de fonctionnement	142,6	157,8	190,1	268,8	111,0	70%
<b>Total section de fonctionnement (hors FEADER)</b>	<b>2 495,5</b>	<b>2 505,3</b>	<b>2 562,1</b>	<b>2 625,4</b>	<b>120,0</b>	<b>4,8%</b>

### a) La fiscalité directe

en M€	2023		2024		Evolution 2023-2024 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	53,3	55,8	53,8	55,1	-0,7	-1%
Attribution de compensation CVAE - Transports	25,8	25,8	25,8	25,8	0,0	0%
Fraction de TVA (DGF)	493,4	486,2	498,3	491,8	5,6	1%
Fraction de TVA (ex-CVAE+FPRR+FNGIR)	868,8	865,3	879,1	865,1	-0,3	0%
<b>Total fiscalité directe</b>	<b>1 441,3</b>	<b>1 433,1</b>	<b>1 456,9</b>	<b>1 437,7</b>	<b>4,6</b>	<b>0,3%</b>

## LES RESSOURCES REGIONALES

La Région dispose de deux fractions de TVA (la première en remplacement de la DGF et la seconde en remplacement de la CVAE) qui ont progressé, facialement, de **+5,3 M€** par rapport à l'exercice précédent. Les montants de TVA figurant dans ce rapport doivent être explicités, car ces deux parts n'obéissent pas aux mêmes mécanismes de versement :

- La fraction TVA-DGF est perçue tous les mois en fonction des encaissements de TVA de l'Etat le mois précédent ;
- La fraction TVA-CVAE est versée par application de la dynamique prévue au PLF sur le montant TVA-CVAE N-1 et est donc décorrélée de l'évolution réelle des encaissements de TVA par l'Etat d'un mois à l'autre. **La TVA-CVAE doit donc être corrigée sur l'exercice budgétaire suivant**, pour coller à la dynamique réelle (par l'émission d'un mandat de reversement en cas de trop perçu, ou d'un titre de recette).

**L'année 2024 aura été marquée par la forte instabilité des prévisions gouvernementales. Pour rappel, le PLF pour 2024 prévoyait une dynamique de TVA à +4,5%. Le Programme de stabilité, présenté en avril 2024, révisait la dynamique 2024 à +3,2%. Dans son avis du 8 octobre 2024<sup>1</sup>, le Haut Conseil aux Finances Publiques abaissait nettement la prévision de croissance des recettes de TVA par rapport au Programme de stabilité, à +0,9% seulement. En novembre 2024, la Région Nouvelle-Aquitaine était notifiée par la DGFiP de la norme d'évolution actualisée pour 2024 à +0,8493%.**

En janvier 2025, les Régions ont été informées, par le biais du dernier encaissement sur la part DGF, que **la dynamique définitive 2024 s'établissait finalement à +1,1%**.

La loi de fin de gestion pour 2024, adoptée au Parlement avant la censure du Gouvernement de Michel Barnier, révèle que la prévision gouvernementale concernant les recettes de TVA était surestimée de plus de 11 milliards d'euros. Ce montant est confirmé dans une étude de la Direction générale du Trésor publiée le 20 janvier 2025<sup>2</sup>, qui ventile cette importante révision à la baisse des recettes de TVA 2024 de la manière suivante :

- une révision suite à la reprise en base de la TVA sur 2023 pour -3,7 Md€ ;
- une révision à la baisse de l'ordre de -1,2 Md€ en raison de la baisse de l'activité (-0,5 point pour le PIB valeur) ;
- -6,9 Md€ de révisions supplémentaires en lien avec les remontées comptables constatées en cours d'année.

Sur ce point, l'étude indique que « *cette dernière baisse s'explique en partie par la baisse de la croissance des « emplois taxables » qui a diminué de -2 pts par rapport au PLF 2024 (alors que le PIB valeur ne baissait que de -0,5 pt) en raison d'une composition de la croissance davantage portée par les exportations (non soumises à la TVA) et la demande publique que la consommation des ménages. Cette baisse s'explique aussi par le dynamisme des demandes de remboursements de crédits de TVA des entreprises qui s'est poursuivie, alors que le PLF 2024 interprétait leur dynamisme observé en 2023 comme un contrecoup temporaire de l'accumulation passée de crédits de TVA, dans un contexte de remontée des taux d'intérêt qui peut inciter les entreprises à accélérer leurs demandes de remboursements* ».

S'agissant de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (**IFER**), mise en place à la suite de la suppression de la taxe professionnelle, et qui s'applique aux grandes entreprises de réseaux des secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications, la recette 2024 s'établit à 55,1 M€, en légère baisse par rapport 2023 (-0,7 M€).

---

<sup>1</sup> Avis n°HCFP-2024-3 relatif aux projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale pour l'année 2025.

<sup>2</sup> Trésor-Éco n°356 – Janvier 2025 - Retour sur les prévisions de finances publiques pour les années 2023 et 2024.

# LES RESSOURCES REGIONALES

Enfin, l'**attribution de compensation** versée par les Départements à la Région au titre du transfert de la compétence « Transports » est stabilisée à hauteur de 25,8 M€.

## b) Les autres impôts et taxes

en M€	2023		2024		Evolution 2023-2024 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
TICPE transferts de compétences, modulable et grenelle	454,1	449,6	452,9	452,7	3,1	1%
Séjour de la Santé (Protocole - TICPE)	27,6	27,6	31,9	31,9	4,3	16%
Ressources liées à la form. pro. (Frais de gestion + TICPE)	52,7	54,0	96,4	96,8	42,8	79%
Neutralisation réforme Apprentissage - TICPE	0,7	0,7	0,7	0,7	0,0	0%
Cartes grises	206,8	212,3	210,0	212,8	0,5	0%
<b>Total autres impôts et taxes</b>	<b>741,8</b>	<b>744,0</b>	<b>791,9</b>	<b>794,8</b>	<b>50,8</b>	<b>6,8%</b>

Le poste « autres impôts et taxes » progresse de 50,8 M€ (+6,8%) par rapport à l'exercice 2023, sous l'effet mécanique :

- du transfert, en fiscalité, de 3 dotations relatives à l'apprentissage, sous la forme d'une unique fraction de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) (+42,8 M€), à savoir la dotation de compensation pour perte des frais de gestion de la taxe d'habitation (TH), la dotation de compensation pour perte des frais de gestion de la CVAE, et la dotation de compensation de la baisse des impôts de production (CFE et CVAE), conformément à l'article 133.XIV de la Loi de Finances pour 2024 ;
- du financement 2024 de 31,9 M€ prévu dans le cadre du Protocole État/Régions du 14 mars 2022 en faveur des formations sanitaires et sociales, plus élevé qu'en 2023 (+4,3 M€).

Le produit des cartes grises s'établit à 212,8 M€ en 2024, en totale stabilité par rapport au produit 2023 (212,3 M€). Enfin, s'agissant de la TICPE « classique », la légère hausse constatée ne résulte que de la progression naturelle du droit à compensation prévue au titre de la tranche 2024 de la LFI 2024 (+3,5 M€), les parts « ex-modulation » et « Grenelle » étant directement tributaires des consommations de carburants.

## c) Les dotations de l'Etat

en M€	2023		2024		Evolution 2023-2024 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Dotations Globales de Décentralisation résiduelle (DGD)	33,0	33,4	35,0	35,0	1,6	5%
DGD Ports maritimes de pêche et de commerce	3,6	3,7	3,7	3,7	0,0	0%
Dotations pour Transfert de Compensations d'Exonérations (DTCE)	4,1	4,1	4,1	4,1	0,0	0%
Dotations de Compensation de la Réforme de la TP (DCRTP)	53,4	53,4	52,8	53,4	0,0	0%
Dotations de fonctionnement Apprentissage	14,1	14,1	9,0	9,0	-5,1	-36%
Neutralisation réforme Apprentissage - PSR de l'État	5,5	5,5	5,5	5,5	0,0	0%
Dotations de compensation pour perte des frais de gestion TH	25,6	25,6	0,0	0,0	-25,6	-100%
Dotations de compensation pour baisse des frais de gestion CVAE-CFE	9,4	9,4	0,0	0,0	-9,4	-100%
Dotations de compensation pour perte des frais de gestion CVAE	7,8	7,8	0,0	0,0	-7,8	-100%
Gestion des interventions FEADER non surfaciques (2023-2027)	10,8	10,8	10,8	10,8	0,0	0%
Gestion des sites terrestres NATURA 2000 (2023-2027)	2,4	2,4	2,4	2,4	0,0	0%
Autres dotations (DGF permanents syndicaux, FCTVA, etc.)	0,3	0,4	0,0	0,3	-0,1	-31%
<b>Total dotations d'Etat</b>	<b>169,8</b>	<b>170,4</b>	<b>123,1</b>	<b>124,0</b>	<b>-46,4</b>	<b>-27,2%</b>

# LES RESSOURCES REGIONALES

Les dotations de l'État ont diminué de 46,4 M€ en 2024 (-27,2%), principalement du fait :

- de la **suppression de trois dotations relatives à la formation professionnelle** (- 42,8M€), à savoir la dotation de compensation pour perte des frais de gestion de la TH, la dotation de compensation pour perte des frais de gestion de la CVAE, et la dotation de compensation de la baisse des impôts de production (CFE et CVAE), qui ont fait l'objet d'un transfert en fiscalité, sous la forme d'une part du produit de l'accise sur les énergies revenant à l'État (TICPE), conformément aux dispositions l'article 133.XIV de la Loi de Finances pour 2024 ;
- de la **réduction de l'enveloppe dédiée au fonds de soutien à l'apprentissage** : les Régions ont été informées par un courrier du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités en date du 2 mai 2024, d'une réduction de 50 M€ de l'enveloppe dédiée au fonctionnement. Pour la Nouvelle-Aquitaine, la dotation 2024 est ainsi passée de 14,086 M€ à 8,982 M€ (-5,1 M€), conformément à l'arrêté du 13 mai 2024 fixant le montant et la répartition du fonds de soutien à l'apprentissage.

Seule la DGD s'affiche en hausse (+1,6 M€), avec l'intégration en 2024 d'une compensation provisionnelle pour le transfert aux Régions des tarifs réduits dont bénéficient les militaires et leurs familles sur les transports ferroviaires régionaux, dans le cadre du décret n°2023-321 du 27/04/2023.

Les autres dotations et concours financiers de l'Etat sont, quant à eux, gelés par essence ou relativement stables.

## d) Les autres recettes de fonctionnement

en M€	2023		2024		Evolution 2023-2024 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fonds européens FSE et FEDER : autorité de gestion 2014 - 2020	35,2	31,5	28,5	21,9	-9,6	-31%
Fonds européens FSE et FEDER : autorité de gestion 2021 - 2027	0,0	0,0	12,7	7,8	7,8	Sans objet
Recettes d'Assistance Technique (FEADER, FEAMP, FEDER-FSE)	1,3	13,3	3,0	7,0	-6,4	-48%
Plan d'investissement dans les compétences - PACTE	12,6	12,6	32,0	32,0	19,4	154%
Séjour de la Santé (Convention)	12,8	8,1	0,0	0,0	-8,1	-100%
Reprise de provisions	2,4	3,2	2,0	3,0	-0,2	-6%
Participation des familles - restauration et hébergement scolaires	18,5	15,3	14,7	14,7	-0,7	-4%
Recettes liées à l'exercice de la compétence "transports routiers"	23,8	22,8	26,1	28,2	5,4	24%
Produit des cessions	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	Sans objet
Droits d'entrée SPIIT	0,0	0,0	0,0	68,3	68,3	Sans objet
Recettes de fonctionnement diverses	36,0	51,0	71,2	85,8	34,9	68%
<b>Total autres recettes de fonctionnement</b>	<b>142,6</b>	<b>157,8</b>	<b>190,1</b>	<b>268,8</b>	<b>111,0</b>	<b>70,4%</b>

Les autres recettes de fonctionnement sont en hausse de 111 M€ (+70,4%) par rapport à l'exercice précédent.

Comme expliqué en introduction, le droit d'entrée versé par la **SPIIT** s'est matérialisé en 2024 par l'inscription d'une recette de 68,3 M€. Initialement budgétée en section d'investissement conformément au montage financier prévu en ligne avec les autres Régions, cette recette a été exécutée en section de fonctionnement à la demande de la Paierie régionale. L'imputation de cette recette en section de fonctionnement n'est pas définitive et pourrait évoluer.

La mise en œuvre du **PACTE 2.0** s'est traduite par l'encaissement d'une avance de 32 M€, en hausse de +19,4 M€ par rapport aux recettes réalisés en 2023 dans le cadre de la première génération du plan.

# LES RESSOURCES REGIONALES

L'année 2024 aura également été une année de transition s'agissant des **fonds européens** : la programmation 2014-2020 aura généré 9,7 M€ de recettes de fonctionnement en moins par rapport à l'exercice 2023, tandis que les premières recettes de la génération 2021-2027 ont été encaissées pour 7,8 M€.

Enfin, les recettes de fonctionnement diverses ont progressé de +33,1 M€ : ce poste inclut notamment le solde de la **contribution TER** 2023 versé par SNCF à la Région, pour près de 41,5 M€.

## II. Les recettes d'investissement (hors emprunt)

La section d'investissement s'affiche en croissance de +59,5 M€ (+21,2%) par rapport à 2023.

en M€	2023		2024		Evolution 2023-2024 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES)	47,1	47,1	47,1	47,1	0,0	0%
Dotation d'investissement Apprentissage	31,8	31,8	31,8	31,8	0,0	0%
Dotation Régionale d'Investissement (DRI)	10,6	9,1	9,7	9,7	0,6	6%
Subventions d'investissement	9,7	17,0	18,7	31,0	14,0	83%
Fonds européen FEDER : autorité de gestion 2014 - 2020	78,4	84,9	103,9	97,4	12,5	15%
Fonds européen FEDER : autorité de gestion 2021 - 2027	0,0	0,0	13,8	25,6	25,6	Sans objet
Avances remboursables	11,7	13,9	18,2	20,5	6,7	48%
Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)	49,6	49,7	45,0	44,3	-5,4	-11%
Reversements sur subventions d'équipements	1,1	5,7	18,3	16,8	11,1	193%
Produit des cessions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Sans objet
Droits d'entrée SPIIT	0,0	0,0	67,6	0,0	0,0	Sans objet
Recettes d'investissement diverses	19,8	21,5	15,6	16,0	-5,5	-25%
<b>Total recettes d'investissement (hors emprunt)</b>	<b>259,8</b>	<b>280,5</b>	<b>389,6</b>	<b>340,1</b>	<b>59,5</b>	<b>21,2%</b>

S'agissant des **fonds européens**, la fin de la programmation 2014-2020 approchant, les recettes d'investissement liées aux remontées de dépenses ont atteint un pic de réalisation élevé en 2024, en hausse de 12,5 M€ (+15%) par rapport à l'exercice précédent. Sur la programmation 2021-2027, les premières recettes d'investissement ont été encaissées pour 25,6 M€.

Les **subventions d'investissement** (+14 M€) intègrent notamment la participation de Bordeaux Métropole pour l'acquisition de 5 rames TER nécessaires au déploiement du RER métropolitain à horizon 2025-2027 (8,5 M€), l'accord de financement entre la Région et le Fonds Européen d'Investissement (FEI) relatif à la gestion du fonds de garantie Alter'NA destiné aux entreprises agricoles et agroalimentaires (7,7 M€), et des participations de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre des travaux effectués au sein des CREPS (3,1 M€).

Sur le poste des **reversements sur subventions d'équipement**, la réalisation en hausse en 2024 (+11,1 M€) résulte pour l'essentiel de la récupération d'avances consenties par la Région auprès de la Société GPSO, pour près de 10,3 M€.

Enfin, concernant les **dotations d'investissement** : la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES) et la Dotation d'Investissement relative à l'Apprentissage sont figées par nature, tandis que le montant perçu au titre de la dotation régionale d'investissement (DRI) est corrélé à l'état d'avancement des projets éligibles et qu'il est possible de valoriser chaque année auprès des services de l'État.

# LES RESSOURCES REGIONALES

## Pour information : les recettes relatives au FEADER et au FEAMP

en M€	2023		2024		Evolution 2023-2024 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
FEADER - investissement	167,2	167,2	182,7	182,7	15,5	9%
FEADER - fonctionnement	27,6	27,6	31,5	31,5	3,9	14%
FEAMP - investissement	1,4	1,4	2,4	2,4	1,0	69%
<b>Total FEADER - FEAMP</b>	<b>196,2</b>	<b>196,2</b>	<b>216,6</b>	<b>216,6</b>	<b>20,4</b>	<b>10%</b>

La Région est autorité de gestion des Fonds Européens et, dans ce cadre, seuls les crédits FSE et FEDER transitent par le budget régional. Néanmoins, en ce qui concerne le FEADER et le FEAMP, gérés par l'ASP pour le compte de la Région, le budget régional doit enregistrer les montants globaux réalisés en recettes et en dépenses, sur la base des montants constatés et transmis par l'ASP. Dans ce cadre, ce sont 216,6 M€ de recettes qui ont été inscrites et réalisées en 2024.

\*\*\*

# LES DEPENSES

## Les dépenses réalisées

En 2024, le montant des réalisations de dépenses totales s'élève à **3 435 M€** : 2 205 M€ au titre de la section de fonctionnement et 1 230 M€ au titre de l'investissement.

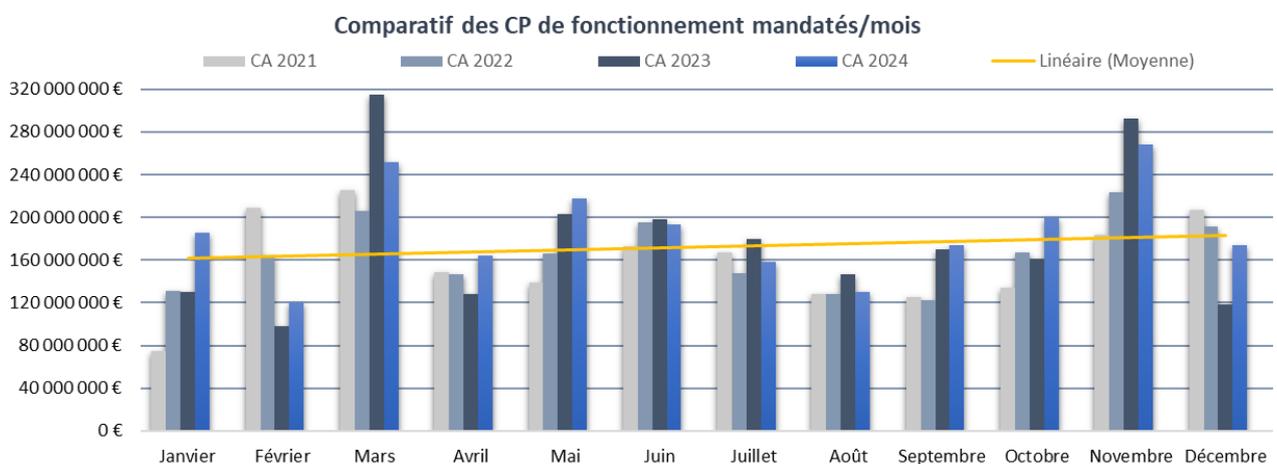
Les **dépenses totales affichent ainsi une évolution de +5,1%** par rapport à l'exercice précédent (+166 M€) : les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 3% alors que les dépenses d'investissement progressent de 9%. La part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales est en hausse d'un point : 36% pour les dépenses d'investissement et 64% pour les dépenses de fonctionnement.



## Le profil des réalisations mensuelles

### 1) en fonctionnement

La courbe de tendance des réalisations mensuelles en fonctionnement est linéaire.



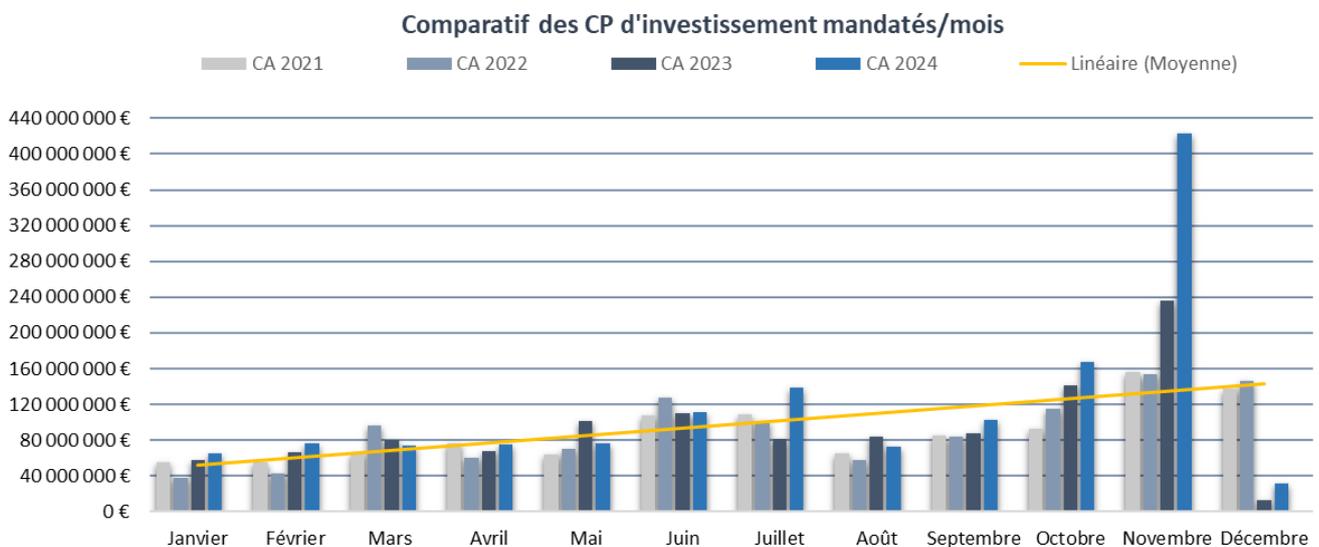
# LES DEPENSES

A noter :

- le profil de réalisation de janvier et février est impacté par les versements de la convention TER dont le versement des 2 premiers acomptes a lieu soit fin janvier, soit début février (janvier pour les exercices 2022, 2023 et 2024 et février pour 2021) ; par ailleurs, les échéances de mars et avril 2023 ont été mandatées en mars 2023.
- des mandatements concernant la DGF des lycées plus importants en 2023 (liés à la crise énergétique) associés à un étalement des paiements sur les mois de mars, juin, septembre et novembre 2023 vs mars et juin 2022.
- un pic de réalisation en novembre 2023 liés au lissage des paiements entre novembre et décembre 2023 en raison de la clôture anticipée (passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024), moins marqué en novembre et décembre 2024 (effets plus lissés de la clôture anticipée liée au changement de logiciel financier). Le cumul mandaté en % des mois de novembre et décembre demeure identique sur la période 2021-2024 (20%).

## 2) en investissement

La courbe de tendance des réalisations mensuelles en investissement est croissante. En moyenne, près de 40% des dépenses sont réalisés sur le dernier trimestre.



A noter :

- en mars 2022, des versements plus importants concernant le PO 2014-2020 ainsi que le secteur des lycées ;
- une opération de remboursement in fine d'émission obligataire en juin 2022 ;
- en mai 2023, une opération de remboursement in fine d'émission obligataire ainsi que des mandatements concernant les acquisitions de rames pour le RER M ;
- le lissage en raison de la clôture anticipée 2023 (passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57) et 2024 (changement de logiciel financier) sur les mois d'octobre et novembre 2023 et 2024 des paiements qui s'effectuent

# LES DEPENSES

habituellement sur le mois de décembre. Par ailleurs, le mois de novembre 2024 est impacté par des paiements importants sur le PO 2014-2020 (+185 M€/2023).

## Les taux de réalisation

Avec un montant de dépenses réalisées de 3 435 M€ pour 3 667 M€ de crédits inscrits, le taux de réalisation des dépenses totales (hors gestion active de la dette) s'élève, pour 2024, à 95,9% (vs 94,7% en 2023), en progression de plus de 1 point malgré une clôture anticipée en raison du changement de logiciel financier, ce qui constitue une performance remarquable.

### 1) en fonctionnement

Sur la section de fonctionnement, le taux de réalisation global est en augmentation : 97,29% contre 95,28% pour 2023. Hors fonds européens et gestion active de la dette, ce taux atteint plus de 98%, un record pour la collectivité.

FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE M71 / M57		2023			2024		
		Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
930	SERVICES GENERAUX	217,431	203,581	93,63%	218,229	211,033	96,70%
936 / 9305	GESTION DES FONDS EUROPEENS	76,964	30,167	39,20%	56,133	38,257	68,15%
931+932 / 932	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	857,551	831,181	96,92%	855,621	833,073	97,36%
933	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	82,773	82,162	99,26%	80,934	79,921	98,75%
934	SANTE ET ACTION SOCIALE (HORS APA ET RSA / REGUL RMI)	3,655	2,943	80,51%	3,585	3,164	88,26%
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	11,818	10,830	91,64%	11,510	11,309	98,25%
939 / 936	ACTION ECONOMIQUE	115,580	114,249	98,85%	117,095	115,696	98,81%
937	ENVIRONNEMENT	27,472	26,685	97,13%	29,198	29,141	99,80%
938	TRANSPORTS	711,387	704,005	98,96%	732,487	730,962	99,79%
940	IMPOSITIONS DIRECTES	65,513	65,195	99,52%	66,522	65,798	98,91%
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES	0,058	0,058	100,00%			
943	OPERATIONS FINANCIERES	64,603	61,833	95,71%	83,208	74,985	90,12%
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	2,031	1,912	94,12%	2,061	1,881	91,30%
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	10,000	6,086	60,86%	10,000	9,893	98,93%
<b>TOTAL</b>		<b>2 246,837</b>	<b>2 140,887</b>	<b>95,28%</b>	<b>2 266,583</b>	<b>2 205,114</b>	<b>97,29%</b>
<b>TOTAL hors fonds européens et gestion active de la dette</b>		<b>2 169,873</b>	<b>2 110,720</b>	<b>97,27%</b>	<b>2 210,450</b>	<b>2 166,857</b>	<b>98,03%</b>

# LES DEPENSES

FONCTIONNEMENT PAR AXE	2023			2024		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
1.1 - Economie numérique	4 665 962,00	4 304 116,22	92,24%	5 469 707,82	5 349 091,84	97,79%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	15 083 597,25	14 999 038,42	99,44%	12 716 979,85	12 704 440,20	99,90%
1.3 - Performance industrielle	15 751 544,54	15 741 083,66	99,93%	18 291 352,59	17 270 220,13	94,42%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	31 533 792,87	31 315 319,13	99,31%	34 100 893,63	34 086 275,32	99,96%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	3 511 792,84	3 460 438,54	98,54%	3 536 485,08	3 536 450,10	100,00%
1.6 - Tourisme	10 571 108,22	10 108 091,60	95,62%	9 654 643,74	9 515 173,82	98,56%
1.7 - Agriculture	17 494 791,38	17 240 671,11	98,55%	18 393 603,54	18 345 692,74	99,74%
1.8 - Economie culturelle	9 839 795,30	9 828 759,30	99,89%	9 515 644,83	9 508 625,43	99,93%
1.9 - Economie sociale et solidaire	4 367 037,64	4 330 967,66	99,17%	4 645 922,28	4 635 922,28	99,78%
1.10 - Formation professionnelle continue	236 730 531,98	224 106 236,80	94,67%	263 406 000,00	255 714 898,49	97,08%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	18 629 774,00	18 449 358,12	99,03%	20 270 898,00	18 378 911,95	90,67%
<b>Pilier 1. Développement économique - Emploi</b>	<b>368 179 728,02</b>	<b>353 884 080,56</b>	<b>96,12%</b>	<b>400 002 131,36</b>	<b>389 045 702,30</b>	<b>97,26%</b>
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	16 601 420,00	14 661 159,07	88,31%	17 696 786,00	14 858 466,60	83,96%
2.2 - Apprentissage	14 000 000,00	11 806 297,39	84,33%	10 900 000,00	7 133 680,00	65,45%
2.3 - Education	446 105 058,00	444 442 972,40	99,63%	414 784 678,60	409 687 085,99	98,77%
2.4 - Lycées (bâtiments)	1 955 349,28	1 668 287,67	85,32%	2 448 010,89	2 400 721,51	98,07%
2.5 - Enseignement Supérieur	2 197 500,00	2 140 253,54	97,39%	2 025 000,00	1 973 754,09	97,47%
2.6 - Accompagnement des jeunes	15 411 896,23	15 399 139,76	99,92%	15 333 027,19	15 325 608,97	99,95%
2.7 - Vie quotidienne	217 088 598,66	213 419 082,36	98,31%	222 949 074,25	222 800 185,70	99,93%
<b>Pilier 2. Jeunesse</b>	<b>713 359 822,17</b>	<b>703 537 192,19</b>	<b>98,62%</b>	<b>686 136 576,93</b>	<b>674 179 502,86</b>	<b>98,26%</b>
3.2 - Politique contractuelle	6 567 779,08	5 887 725,87	89,65%	6 672 172,57	6 549 956,28	98,17%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	11 789 544,66	11 303 262,78	95,88%	10 304 066,60	9 993 815,82	96,99%
3.4 - Culture	40 943 561,84	40 446 256,68	98,79%	40 031 851,95	39 476 291,93	98,61%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	2 542 268,00	2 396 977,01	94,28%	1 761 000,00	1 681 366,49	95,48%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	1 665 508,97	1 622 149,07	97,40%	1 651 125,45	1 651 125,45	100,00%
3.7 - Santé	116 771 401,00	109 706 601,88	93,95%	119 121 187,00	118 186 333,95	99,22%
3.8 - Sport	11 173 486,00	11 084 813,33	99,21%	11 248 807,27	10 807 314,49	96,08%
3.9 - Infrastructures, transports	209 572 362,34	207 075 867,24	98,81%	210 564 188,00	209 848 425,90	99,66%
3.10 - Europe et International	5 959 764,31	5 493 304,82	92,17%	5 087 494,60	4 618 907,95	90,79%
3.11 - Vie associative et Egalité	3 812 500,00	3 100 138,37	81,32%	3 585 000,00	3 164 245,74	88,26%
<b>Pilier 3. Aménagement du territoire</b>	<b>410 798 176,20</b>	<b>398 117 097,05</b>	<b>96,91%</b>	<b>410 026 893,44</b>	<b>405 977 784,00</b>	<b>99,01%</b>
4.1 - Biodiversité, PNR et NATURA 2000	15 980 688,17	15 662 479,87	98,01%	16 630 269,30	16 599 938,82	99,82%
4.2 - Eau - Littoral	2 941 988,43	2 866 617,58	97,44%	3 175 046,12	3 174 538,95	99,98%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	1 423 256,45	1 421 084,54	99,85%	2 082 283,40	2 066 783,40	99,26%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	8 575 100,67	7 635 756,79	89,05%	8 975 722,85	8 669 059,64	96,58%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	344 488 637,00	343 222 102,15	99,63%	358 272 714,00	357 615 554,72	99,82%
<b>Pilier 4. Transition énergétique et écologique</b>	<b>373 409 670,72</b>	<b>370 808 040,93</b>	<b>99,30%</b>	<b>389 136 035,67</b>	<b>388 125 875,53</b>	<b>99,74%</b>
5.1 - PO AQUITAINE	24 613 903,23	19 179 958,30	77,92%	10 858 149,64	10 837 970,55	99,81%
5.2 - PO LIMOUSIN	7 968 319,77	5 167 829,58	64,85%	8 398 572,23	8 378 018,89	99,76%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	35 963 878,64	1 098 441,63	3,05%	17 945 375,57	953 244,46	5,31%
5.5 - PO NOUVELLE-AQUITAINE 2021-2027	10 047 070,00	5 592 378,88	55,66%	20 119 188,38	18 284 341,95	90,88%
5.6 - FEAMPA 2021-2027	435 000,00	226 687,63	52,11%	756 908,75	756 908,75	100,00%
<b>Pilier 5. Gestion des fonds européens</b>	<b>79 028 171,64</b>	<b>31 265 296,02</b>	<b>39,56%</b>	<b>58 078 194,57</b>	<b>39 210 484,60</b>	<b>67,51%</b>
6.0 - Modernisation de l'Administration	9 551 433,13	7 805 728,38	81,72%	9 102 725,00	8 483 278,89	93,19%
6.1 - Ressources humaines	151 959 918,00	149 603 294,70	98,45%	154 759 878,00	153 683 078,50	99,30%
6.2 - Élus et Ceser	17 843 972,73	16 479 066,28	92,35%	18 006 135,69	16 972 821,37	94,26%
6.3 - Communication et attractivité	6 823 225,00	5 382 517,78	78,89%	6 873 500,00	5 627 700,51	81,88%
6.4 - Affaires juridiques	4 388 030,00	4 143 180,26	94,42%	4 490 246,45	4 309 198,99	95,97%
6.5 - Moyens généraux	22 359 045,74	17 725 996,52	79,28%	22 316 260,54	20 900 788,34	93,66%
6.6 - Opérations financières	89 136 020,65	82 135 096,72	92,15%	107 653 994,35	98 597 607,71	91,59%
<b>Pilier 6. Administration générale</b>	<b>302 061 645,25</b>	<b>283 274 880,64</b>	<b>93,78%</b>	<b>323 202 740,03</b>	<b>308 574 474,31</b>	<b>95,47%</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 246 837 214,00</b>	<b>2 140 886 587,39</b>	<b>95,28%</b>	<b>2 266 582 572,00</b>	<b>2 205 113 823,60</b>	<b>97,29%</b>
<b>Total hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette</b>	<b>2 169 872 921,00</b>	<b>2 110 719 733,00</b>	<b>97,27%</b>	<b>2 210 449 753,00</b>	<b>2 166 856 583,46</b>	<b>98,03%</b>

## LES DEPENSES

Malgré la hausse du taux de réalisation, certains secteurs enregistrent des taux de réalisation moins élevés que la moyenne régionale. C'est notamment le cas :

- de l'emploi et l'évolution professionnelle : plusieurs reports (par avenant) de fin de projets n'ont pas permis le paiement des soldes en 2024. L'augmentation du nombre de situations de report ou de réalisation partielles des actions fait l'objet d'investigations plus poussées. La formation des salariés est souvent une variable d'ajustement par rapport au temps de production, variable selon la conjoncture de l'entreprise.
- de l'orientation : le dispositif Amorces de parcours a trouvé son public : l'objectif fixé de 3 000 entrées en formation en 2024 a été atteint et la cible des publics prioritaires a été effectivement rencontrée. L'écart de réalisation s'explique en grande partie par une durée moyenne des parcours de formation réalisés (320h) constatée inférieure de 25% à la durée moyenne prévisionnelle (420h) ayant servi de référence à l'établissement du marché. S'ajoute à cela l'impact, en 2024, de sous réalisations sur le marché 2023 liées notamment à la forte baisse du chômage sur cette période et à la concurrence des mesures pour l'emploi.
- de l'apprentissage : le nombre de parcours réalisés (solde 2023) est de 7 433 contre 8 435 prévisionnels. Cela tient au fait que, d'une part certains organismes de formation surévaluent les effectifs prévisionnels dans leur demande de soutien et, d'autre part, certaines formations soutenues n'ont finalement pas ouvertes faute de candidats. Pour l'appel à projet 2024 payable en 2025, les organismes qui avaient surévalué leurs effectifs ont été invités à réviser à la baisse leur prévisions pour limiter les décalages entre prévision et réalisation.
- de la vie associative et l'égalité : des crédits avaient été prévus pour des remises gracieuses (les envois des titres de recettes avaient été bloqués après le COVID). Finalement, peu d'associations ont sollicité des remises gracieuses.

Il est à noter, qu'à l'exception de l'apprentissage, tous les taux de réalisation sont supérieurs à 80%.

# LES DEPENSES

## 2) en investissement

Sur la section d'investissement, le taux de réalisation global est de 87,80% contre 93,58% pour 2023. Hors fonds européens et gestion active de la dette, le taux de réalisation passe de 97,27% à 94,41% en 2024, ce qui reste un taux très performant sachant que la Région n'est, à l'exception des lycées, pas maître d'ouvrage sur l'ensemble de ses interventions en investissement.

INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE M71 / M57		2023			2024		
		Total Prévisions	Total Réalizations	% Réalizations	Total Prévisions	Total Réalizations	% Réalizations
900	SERVICES GENERAUX	12,441	9,740	78,29%	28,019	26,868	95,89%
906 / 9005	GESTION DES FONDS EUROPEENS	134,026	85,838	64,05%	168,824	147,724	87,50%
901+902 / 902	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	323,738	318,545	98,40%	285,881	259,656	90,83%
903	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	40,330	33,508	83,08%	39,516	37,464	94,81%
904	SANTE ET ACTION SOCIALE (HORS RSA)	0,932	0,920	98,66%	0,780	0,690	88,51%
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	93,870	93,643	99,76%	57,013	54,347	95,32%
909 / 906	ACTION ECONOMIQUE	202,735	201,466	99,36%	196,889	191,994	97,51%
907	ENVIRONNEMENT	39,546	39,517	99,93%	47,959	47,914	99,91%
908	TRANSPORTS	181,776	170,659	93,88%	304,234	277,300	91,15%
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,014	0,014	100,00%	0,171	0,171	100,00%
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	176,176	174,301	98,94%	271,125	185,482	68,41%
<b>TOTAL</b>		<b>1 205,585</b>	<b>1 128,150</b>	<b>93,58%</b>	<b>1 400,410</b>	<b>1 229,610</b>	<b>87,80%</b>
<b>TOTAL hors fonds européens et gestion active de la dette</b>		<b>1 071,558</b>	<b>1 042,312</b>	<b>97,27%</b>	<b>1 145,943</b>	<b>1 081,887</b>	<b>94,41%</b>
GESTION DE LA DETTE		-	-		85,643	0,00	0,00%

Il est important de préciser qu'avec un montant de 1 081,9 M€ (hors fonds européens et gestion active de la dette), les dépenses d'investissement affichent un nouveau record en 2024.

# LES DEPENSES

SECTION D'INVESTISSEMENT PAR AXE	2023			2024		
	Axe	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations
1.1 - Economie numérique	3 997 018,92	3 997 018,52	100,00%	2 146 968,00	1 829 672,45	85,22%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	5 743 636,17	5 743 636,17	100,00%	6 982 410,87	6 817 187,74	97,63%
1.3 - Performance industrielle	41 983 851,68	41 983 851,68	100,00%	41 098 682,86	40 142 200,46	97,67%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	51 421 869,58	51 401 575,14	99,96%	53 152 087,95	52 446 691,25	98,67%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	12 034 864,66	12 032 153,16	99,98%	12 685 223,76	12 684 827,21	100,00%
1.6 - Tourisme	13 156 342,22	13 071 878,69	99,36%	15 780 158,61	15 382 338,15	97,48%
1.7 - Agriculture	54 670 341,44	54 670 341,44	100,00%	41 895 273,12	39 411 943,65	94,07%
1.8 - Economie culturelle	10 814 086,50	10 782 131,30	99,70%	12 183 716,32	11 641 558,11	95,55%
1.9 - Economie sociale et solidaire	3 939 944,62	3 939 944,62	100,00%	3 614 252,38	3 611 874,97	99,93%
1.10 - Formation professionnelle continue	3 091 180,00	1 211 448,63	39,19%	3 161 183,75	2 440 237,22	77,19%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	355 000,00	73 597,90	20,73%	472 316,25	456 785,49	96,71%
<b>Pilier 1. Développement économique - Emploi</b>	<b>201 208 135,79</b>	<b>198 907 577,25</b>	<b>98,86%</b>	<b>193 172 273,87</b>	<b>186 865 316,70</b>	<b>96,74%</b>
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	780 000,00	579 998,91	74,36%	865 000,00	456 335,30	52,76%
2.2 - Apprentissage	28 983 117,00	27 430 850,27	94,64%	24 232 758,37	23 986 709,01	98,98%
2.3 - Education	47 890 062,21	47 862 939,09	99,94%	50 344 202,00	44 646 597,64	88,68%
2.4 - Lycées (bâtiments)	206 306 573,68	205 861 582,27	99,78%	169 207 861,81	156 387 480,64	92,42%
2.5 - Enseignement Supérieur	24 270 000,00	24 269 486,07	100,00%	18 242 638,00	15 137 289,98	82,98%
2.6 - Accompagnement des jeunes	237 500,00	188 329,83	79,30%	103 000,00	21 562,55	20,93%
2.7 - Vie quotidienne	5 029 544,78	5 029 544,78	100,00%	2 605 696,27	2 479 625,89	95,16%
<b>Pilier 2. Jeunesse</b>	<b>313 496 797,67</b>	<b>311 222 731,22</b>	<b>99,27%</b>	<b>265 601 156,45</b>	<b>243 115 601,01</b>	<b>91,53%</b>
3.2 - Politique contractuelle	18 783 833,72	18 775 112,86	99,95%	20 619 281,33	20 385 981,10	98,87%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	17 099 485,60	15 869 472,80	92,81%	20 865 126,75	20 865 126,75	100,00%
3.4 - Culture	20 102 536,50	15 049 677,97	74,86%	19 004 645,87	17 235 527,05	90,69%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	60 638 773,00	60 638 773,00	100,00%	24 612 178,28	23 090 429,70	93,82%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	2 166 368,45	2 148 288,45	99,17%	2 360 479,75	2 348 979,75	99,51%
3.7 - Santé	4 327 354,00	2 596 756,90	60,01%	4 300 000,00	4 235 925,35	98,51%
3.8 - Sport	12 289 510,00	10 570 070,90	86,01%	11 572 746,49	11 550 604,62	99,81%
3.9 - Infrastructures, transports	128 563 161,94	120 823 591,27	93,98%	185 789 325,10	168 751 350,82	90,83%
3.10 - Europe et International	2 785 624,75	2 157 466,46	77,45%	2 262 127,65	2 179 327,49	96,34%
3.11 - Vie associative et Egalité	932 250,00	919 720,56	98,66%	780 000,00	690 390,31	88,51%
<b>Pilier 3. Aménagement du territoire</b>	<b>267 688 897,96</b>	<b>249 548 931,17</b>	<b>93,22%</b>	<b>292 165 911,22</b>	<b>271 333 642,94</b>	<b>92,87%</b>
4.1 - Biodiversité, PNR et NATURA 2000	7 693 735,91	7 681 307,25	99,84%	2 700 301,67	2 669 194,17	98,85%
4.2 - Eau - Littoral	8 696 580,01	8 651 759,97	99,48%	7 828 896,30	7 551 816,48	96,46%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	3 719 159,08	3 718 487,63	99,98%	3 865 365,37	3 865 365,37	100,00%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	29 736 907,62	29 588 600,19	99,50%	51 141 346,26	47 591 035,30	93,06%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	53 213 037,06	49 835 535,15	93,65%	118 444 477,90	108 548 703,62	91,65%
<b>Pilier 4. Transition énergétique et écologique</b>	<b>103 059 419,68</b>	<b>99 475 690,19</b>	<b>96,52%</b>	<b>183 980 387,50</b>	<b>170 226 114,94</b>	<b>92,52%</b>
5.1 - PO AQUITAINE	87 055 765,58	53 468 511,94	61,42%	104 331 978,10	95 636 467,13	91,67%
5.2 - PO LIMOUSIN	33 501 235,00	22 886 702,78	68,32%	37 404 278,00	36 742 230,40	98,23%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	30 000,00	0,00	0,00%	403 638,60	323 010,03	80,02%
5.5 - PO NOUVELLE-AQUITAINE 2021-2027	12 525 000,00	8 557 043,65	68,32%	22 263 601,90	11 298 185,06	50,75%
5.6 - FEAMPA 2021-2027	944 234,42	925 354,72	98,00%	4 824 000,00	4 046 649,95	83,89%
<b>Pilier 5. Gestion des fonds européens</b>	<b>134 056 235,00</b>	<b>85 837 613,09</b>	<b>64,03%</b>	<b>169 227 496,60</b>	<b>148 046 542,57</b>	<b>87,48%</b>
6.0 - Modernisation de l'Administration	4 704 500,00	4 578 913,55	97,33%	5 978 222,15	5 918 646,08	99,00%
6.1 - Ressources humaines	94 000,00	80 548,33	85,69%	108 500,00	100 346,45	92,49%
6.2 - Élus et Ceser	31 200,00	0,00	0,00%	9 454,04	2 327,79	24,62%
6.3 - Communication et attractivité	817 000,00	393 837,18	48,21%	606 250,00	407 427,90	67,20%
6.5 - Moyens généraux	3 727 718,90	3 278 084,26	87,94%	5 256 045,93	4 933 083,19	93,86%
6.6 - Opérations financières	176 700 755,00	174 825 743,23	98,94%	284 304 161,24	198 661 435,98	69,88%
<b>Pilier 6. Administration générale</b>	<b>186 075 173,90</b>	<b>183 157 126,55</b>	<b>98,43%</b>	<b>296 262 633,36</b>	<b>210 023 267,39</b>	<b>70,89%</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 205 584 660,00</b>	<b>1 128 149 669,47</b>	<b>93,58%</b>	<b>1 400 409 859,00</b>	<b>1 229 610 485,55</b>	<b>87,80%</b>
<b>TOTAL hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette</b>	<b>1 071 558 425,00</b>	<b>1 042 312 056,38</b>	<b>97,27%</b>	<b>1 145 943 283,00</b>	<b>1 081 886 953,01</b>	<b>94,41%</b>
<i>Gestion active de la dette</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-</i>	<i>85 642 718,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00%</i>

# LES DEPENSES

Les principaux secteurs possédants un taux de réalisation moins élevé que la moyenne régionale sont les suivants :

- L'économie numérique : le BP 2024 avait été calibré pour le règlement d'une grande partie du stock, or certains soldes n'ont pas été versés du fait d'aides proratisées, ou d'opérations annulées...
- La formation professionnelle : la moindre réalisation résulte :
  - du programme « Aérocampus » : le montant inscrit devait servir à solder diverses opérations (salle modulaire, hangar 3, accessibilité ...). Aucune facture n'a été envoyée par le mandataire ;
  - de l'appel à projet Tiers-Lieux : l'émergence des projets portés par des consortiums entre des tiers-lieux et des organismes de formation a été plus longue que prévue et la majorité des projets a été déposée au second semestre de l'année 2024 ;
  - du Fonds Régional d'Innovation dans la Formation (FRIF) : les porteurs de projets ont déposé tardivement leurs candidatures (9 ont été déposées au cours de l'année contre 28 en novembre / décembre). Peu d'avances ont donc pu être versées en 2024.
- L'orientation : des crédits avaient été prévus pour les travaux de réaménagement du bâtiment devant abriter le Campus de la vigne et du vin, sur le site de l'EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) de Blanquefort. L'autorisation de programme a été affectée en novembre 2024, les premiers paiements n'interviendront que sur 2025.
- L'éducation, la moindre réalisation résulte :
  - d'une demande inférieure aux prévisions de manuels numériques de la part des établissements à la rentrée ;
  - du décalage en 2025 de l'acquisition d'équipements et de la fourniture d'environnements immersifs de réalité virtuelle permettant de mettre en œuvre des scénarii pédagogiques dans le cadre du consortium pour le Campus des Métiers et des Qualifications du Numérique pour la Formation Professionnelle ;
  - du décalage de la commission permanente de novembre qui a entraîné le report sur le début de l'exercice 2025 des avances de 80% des équipements pédagogiques des dossiers votés.
- Les lycées : la prévision de dépense des travaux dans les lycées est tributaire de plusieurs éléments extérieurs tels que les relances de procédure de mise en concurrence dès lors qu'au moins l'un des lots est infructueux, l'avancement des chantiers, des défaillances d'entreprises, des phénomènes météo, et autres évènements inattendus.
- L'enseignement supérieur en raison de l'annulation de l'opération de travaux au sein du lycée Victor Louis pour l'accueil de l'ESTACA.

## LES DEPENSES

- L'accompagnement des jeunes : le dispositif visant la "lutte contre la précarité menstruelle" consistait à financer intégralement et à installer dans les établissements publics des distributeurs de protections périodiques. Lancé en 2023, il a été poursuivi en 2024 à la fois pour les EPLE qui souhaitaient en faire la demande et pour les structures du réseau de l'Information Jeunesse (IJ). La nouvelle convention a été signée en septembre 2024 avec l'AMPA (Association des Marchés Publics d'Aquitaine) permettant aux établissements scolaires et aux structures IJ de commander les distributeurs sur la période de septembre à novembre 2024. Ce délai n'a laissé que quelques mois pour la validation des commandes, les livraisons et la vérification du service fait (le délai de fabrication puis la livraison des distributeurs étant de 8 semaines). Aussi, les commandes intervenues fin 2024 seront payées en 2025.
- La culture en raison d'un problème lors de la mise en paiement fin 2024 du dossier PESMD (Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique et de Danse), le paiement du dossier est reporté en 2025.
- Les infrastructures et transports et la mobilité durable, la moindre réalisation résulte de décalage :
  - d'appels de fonds de SNCF réseau (Installations Fixes de Traction Electrique) sur le SERM Gironde, Pays Basque, études et travaux des gares et PEM comme Le Bouscat, la gare de Bordeaux...) ainsi que du décalage de l'opération de modernisation Saintes Royan ;
  - des études sur les centres de maintenance notamment Limoges.
- La vie associative et égalité : la majeure partie de l'enveloppe « solidarité et égalité » a été votée sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2024 et les délais de dépôt des demandes de paiement par les bénéficiaires combinés à l'arrêt anticipé des paiements ont eu une incidence sur le taux de réalisation.
- La transition énergétique : certaines opérations dans les lycées ont été suspendues ou annulées par l'opportunité nouvelle de se raccorder à un réseau de chaleur urbain. D'autres ont pris du retard du fait de la technicité et des disponibilités des opérateurs sur les compétences de géothermie.
- Les fonds européens : le nouveau programme régional 2021-2027 Nouvelle-Aquitaine a été adopté par la Commission européenne en septembre 2022 et les premières programmations ont pu être opérées dès fin 2022 et ont graduellement accéléré en 2023 et 2024. En parallèle, les porteurs de projets et surtout les services instructeurs finalisaient les programmes de la génération précédente 2014-2020 pour lesquels plus de 200 M€ de crédits supplémentaires au titre de la relance étaient également à mettre en œuvre. La concomitance des 2 générations de programmes est la raison principale du taux de réalisation des crédits de paiement du nouveau programme.

# LES DEPENSES

## Les dépenses de fonctionnement

Avec un montant de 2 205 M€, les dépenses de fonctionnement, sont en augmentation de +3% par rapport à 2023 (+64,2 M€).

Dépenses de fonctionnement				
en M€	2023	2024	écart	%
Politiques d'interventions	1 594,4	1 628,7	34,3	2,1%
<i>dont fonds européens + actions interrégionales</i>	<i>36,4</i>	<i>43,6</i>	<i>7,2</i>	<i>19,8%</i>
Charges à caractère général	48,5	52,8	4,4	9,1%
Charges de personnel	419,3	427,2	8,0	1,9%
Intérêts de la dette	61,2	74,1	12,9	21,1%
Autres charges financières*	17,57	22,2	4,7	26%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 140,9</b>	<b>2 205,1</b>	<b>64,2</b>	<b>3,0%</b>
Total dépenses de fonctionnement (hors fonds européens et gestion active de la dette)	2 110,7	2 166,9	56,1	2,7%

\* provisions + reversement TVA + fonds de solidarité régional

**Les dépenses d'interventions** s'élèvent à 1 629 M€ et représentent 73,9% des dépenses totales de fonctionnement. Elles augmentent de 2,1% en 2024 (+34,3 M€).

Cette augmentation masque des variations contrastées :

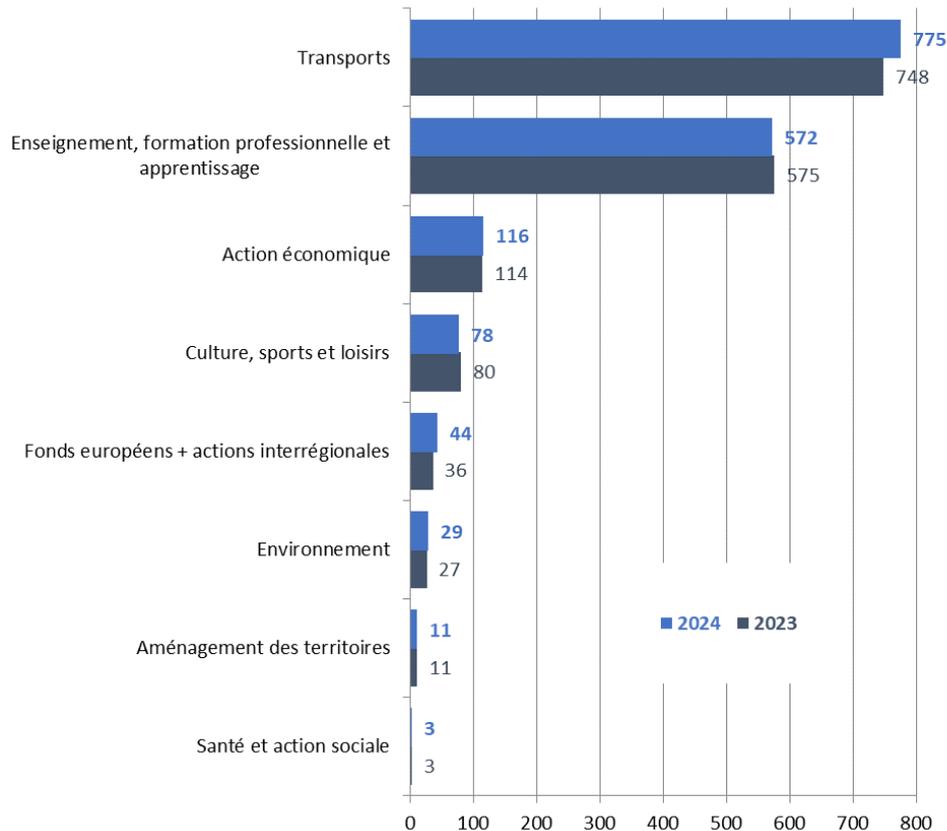
en M€	Total Réalisations 2023	CA 2024				
		Total Prévisions	Total Réalisations	écart vs CA 2023	% écart vs CA 2023	% réalisations 2024
Action économique	114,2	117,1	115,7	1,4	1%	99%
Aménagement des territoires	10,8	11,5	11,3	0,5	4%	98%
Culture, sports et loisirs	80,3	78,8	77,9	-2,3	-3%	99%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	574,6	593,4	572,4	-2,2	0%	96%
Environnement	26,7	29,2	29,1	2,5	9%	100%
Fonds européens + actions interrégionales	36,4	63,0	43,6	7,2	20%	69%
Santé et action sociale	2,9	3,6	3,2	0,2	8%	88%
Transports	748,4	776,7	775,4	27,0	4%	100%
<b>Politiques d'interventions</b>	<b>1 594,4</b>	<b>1 673,3</b>	<b>1 628,7</b>	<b>34,3</b>	<b>2%</b>	<b>97%</b>

Les évolutions les plus significatives sont :

- +27 M€ sur le secteur des transports et plus précisément sur :
  - le transport routier de voyageurs (+12 M€) en raison des révisions d'indices des contrats (salaires, gazole, gaz, maintenance, prix production industrie) ;
  - la convention d'exploitation TER (+14 M€) entre le devis 2023 (convention TER 2019-2023) et le devis 2024 (convention TER 2024-2030) : cette hausse est liée principalement aux redevances Gares et Infrastructures, à l'augmentation de l'offre se traduisant par une augmentation de la contribution – forfait C1 et de l'actualisation des indices. Les factures définitives sont transmises en N+1.

# LES DEPENSES

- +7 M€ sur les fonds européens en raison de la clôture du PO 2014-2020.



Le transport (essentiellement convention TER et transports scolaires et interurbains) représente 48% des dépenses d'interventions, l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage 35%, et enfin l'action économique 7%.

**Les charges à caractère général** regroupent les dépenses de moyens généraux et de fonctionnement de l'institution. En 2024, ces dépenses ont augmenté de 9,1% soit 4,4 M€, s'établissant à 52,8 M€. Cette augmentation est notamment liée :

- à la régularisation de factures de fluides 2023 en 2024 ;
- à la hausse des frais de mission en prix et en volume ;
- à la régularisation des loyers, charges antérieures et impôts votée au budget supplémentaire 2024 ;
- à la hausse des indices de rémunération des agents de gardiennage ;
- à mise en oeuvre des développements de l'outils de gestion des fonds européens FEADER liés au lancement des nouveaux dispositifs ;
- à la mise en place de la prestation abonnement firewall applicatif WAF service de protection avancé des sites internet et applicatifs de la collectivité ;
- à la mise en oeuvre et au déploiement d'un nouveau SIGF, logiciel de gestion financière (accompagnement/formation) ;
- à la fourniture, la maintenance et l'hébergement d'une solution informatique de gestion des transports routiers régionaux (interurbains et scolaires).

# LES DEPENSES

La part de ces dépenses à caractère général dans les dépenses de fonctionnement est quasiment identique à 2023. Elles ne représentent que 2,4%.

**Les charges de personnel**, composées des traitements et charges des personnels (siège et lycées) s'élèvent à 427,2 M€ et connaissent une évolution de +1,9% (soit +8 M€) qui résulte d'un ensemble de facteurs :

- l'effet de l'augmentation de point d'indice intervenue en juillet 2023 (représentant une hausse de 2 M€ en année pleine) ;
- l'effet de l'augmentation du SMIC intervenue en mai 2023 (représentant une hausse de 0,6 M€ en année pleine) ;
- l'octroi de 5 points d'indice pour tous en janvier 2024 et autres revalorisations indiciaires (représentant une hausse de 3,5 M€) ;
- le glissement vieillesse technicité ou GVT (pour 3,5 M€) ;
- l'effet des grèves intervenues en 2023 (représentant une hausse de 1,1 M€) ;
- la hausse de la participation employeur pour la protection sociale complémentaire (représentant une hausse de 1 M€) ;
- l'effet des créations de postes pour les nouveaux lycées (représentant une hausse de 1 M€) ;
- la non reconduction en 2024 de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle et de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (représentant une baisse de 4,7 M€).

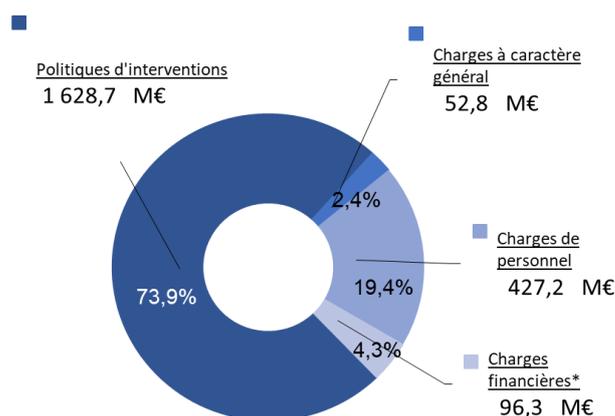
**Les intérêts de la dette** enregistrent une hausse de presque 13 M€ liée à la combinaison de deux facteurs :

- la hausse de l'encours de dette (+230 M€) ;
- le maintien des taux d'intérêts longs à un niveau élevé (malgré la baisse des taux courts) impactant le coût des nouveaux emprunts, les ICNE.

**Les charges financières** intègrent les provisions ainsi que les opérations de régularisation financière et/ou de reversement de fiscalité.

La hausse de ce poste (+4,7 M€) est liée, pour l'essentiel, aux provisions constituées qui passent de 6,3 M€ à 9,9 M€ en 2024. La Région a obligation de constituer une provision dès lors qu'elle constate une créance douteuse et notamment lorsqu'une entreprise détenant une créance tombe en procédure collective.

Par ailleurs, ce poste comprend un reversement de TICPE (1,4 M€) consécutif à l'actualisation de la compensation provisionnelle liée à l'arrêté de 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute qui avait été surévaluée car elle aurait dû prendre en compte les seuls effectifs des instituts publics.



# LES DEPENSES

## Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées sont en hausse de 9% par rapport à l'année 2023 (+101,5 M€) et constituent un nouveau record de réalisation pour la Nouvelle-Aquitaine. Cette hausse résulte essentiellement des politiques d'interventions. 85% de cette hausse émane des fonds européens.

Dépenses d'investissement				
en M€	2023	2024	écart	%
Politiques d'interventions	944,8	1 018,6	73,8	7,8%
<i>dont fonds européens + actions interrégionales</i>	86,7	149,3	62,6	72,1%
Charges à caractère général	8,5	12,3	3,8	44,9%
Remboursement du capital de la dette	174,3	185,5	11,2	6,4%
Autres charges financières*	0,5	13,2	12,7	2540,0%
<b>Total dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette)</b>	<b>1 128,1</b>	<b>1 229,6</b>	<b>101,5</b>	<b>9,0%</b>
Total dépenses d'investissement (hors fonds européens et gestion active de la dette)	1 042,3	1 081,9	39,6	3,8%

\* Adhésion et prise de participation Agence France Locale, remboursement trop perçu FCTVA

Avec un montant de 1 018,6 M€, les **dépenses d'interventions** représentent 82,8% des dépenses totales d'investissement. Les principaux domaines d'interventions sont :

- Les transports : 27,2% ;
- L'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage : 25,5% ;
- L'action économique : 18,8%.

en M€	Total Réalisations 2023	CA 2024				
		Total Prévisions	Total Réalisations	écart vs CA 2023	% écart vs CA 2023	% réalisations 2024
Action économique	201,5	196,9	192,0	-9,5	-5%	98%
Aménagement des territoires et habitat	93,6	57,0	54,3	-39,3	-42%	95%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	33,5	39,5	37,5	4,0	12%	95%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	318,4	285,8	259,6	-58,8	-18%	91%
Environnement	39,5	48,0	47,9	8,4	21%	100%
Fonds européens + actions interrégionales	86,7	168,8	149,3	62,6	72%	88%
Santé et action sociale	0,9	0,8	0,7	-0,2	-25%	89%
Transports	170,7	304,2	277,3	106,6	62%	91%
<b>Politiques d'interventions</b>	<b>944,8</b>	<b>1 101,0</b>	<b>1 018,6</b>	<b>73,8</b>	<b>8%</b>	<b>93%</b>

Les dépenses d'action économique s'élèvent à 192 M€, en légère contraction de 9,5 M€ par rapport à 2023. Cette baisse est liée à la poursuite des réimputations de certaines aides économiques de l'investissement vers le fonctionnement.

Les dépenses de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'apprentissage qui s'élèvent à 259,6 M€, sont également en baisse (-58,8 M€). Cette baisse résulte pour l'essentiel :

- des lycées à hauteur de -45 M€ en raison d'une part du mandatement 2023 sur les lycées du Barp et Créon plus important qu'en 2024 (-25 M€) et, d'autre part, d'un lissage des opérations structurantes.

## LES DEPENSES

- de l'enseignement supérieur pour -9 M€ :
  - ✓ les dossiers de l'ancien CPER Poitou-Charentes ont été soldés en 2023 (Université La Rochelle projet institut du littoral pour 1,35 M€ et Université de Poitiers amélioration de la performance énergétique du secteur B pour 1,5 M€) ;
  - ✓ des dépenses importantes liées aux écoles d'ingénieurs ont été payées en 2023 avance de 3 M€ pour l'ESIGELEC (aide de 4,2 M€ dans le cadre du soutien à l'implantation de l'ESIGELEC sur son nouveau campus à Poitiers), solde de 1 M€ à l'école d'ingénieurs des sciences aérospatiales (aide de 4 M€ pour la construction des locaux d'Elisa Aérospace à Saint-Jean-d'Illac) ;
  - ✓ les travaux liés à l'installation de l'ESTACA au sein du lycée Victor Louis ont été annulés (2,8 M€).

Les dépenses des transports s'élèvent à 277,3 M€ pour 2024 en hausse de 106,6 M€ (+62,5%) par rapport à 2023. Cette augmentation résulte essentiellement de :

- l'acquisition de matériel (+43 M€) ;
- la maintenance du matériel roulant (+17,3 M€ opération mi-vie) ;
- la régénération des lignes ferroviaires (+14,5 M€) : 1<sup>ère</sup> tranche régénération ligne Niort-Saintes ;
- les gares (+15,3 M€ dont 11,3 M€ de transfert des redevances infrastructures de la contribution TER en investissement) ;
- de GPSO (+13,7 M€) : participation annuelle fixée à 1/40<sup>ème</sup> de la participation totale, soit 27,3 M€ pour 2024 (vs 13,6 M€ en 2023, 50% du 40<sup>ème</sup>) ;
- des autres infrastructures CPER 2021-2027 (+6,4 M€) : RN147 aménagement à 2x2 voies et créneaux de dépassement au sud de Bellac et RN141 lancement des travaux de la déviation de Chasseneuil-Roumazières ;
- des routes nationales CPER 2014-2020 (+5,5 M€) : RN141 déviation Roumazières-La Péruse et RN147 déviation Lussac les Châteaux.

En parallèle de ces augmentations, des baisses ont été enregistrées sur le transport de marchandises par voie ferrée des Landes (-4 M€, fin de travaux), le port de Bayonne (-4 M€ dépenses moins importantes qu'en 2023 sur les quais Blancpignon et Gommès), les infrastructures ferroviaires de l'ancien CPER Poitou-Charentes 2014-2020 (-3 M€) et le transport de marchandise par voie ferrée (-3 M€, report de l'opération de régénération de la ligne Bayonne Allées Marines).

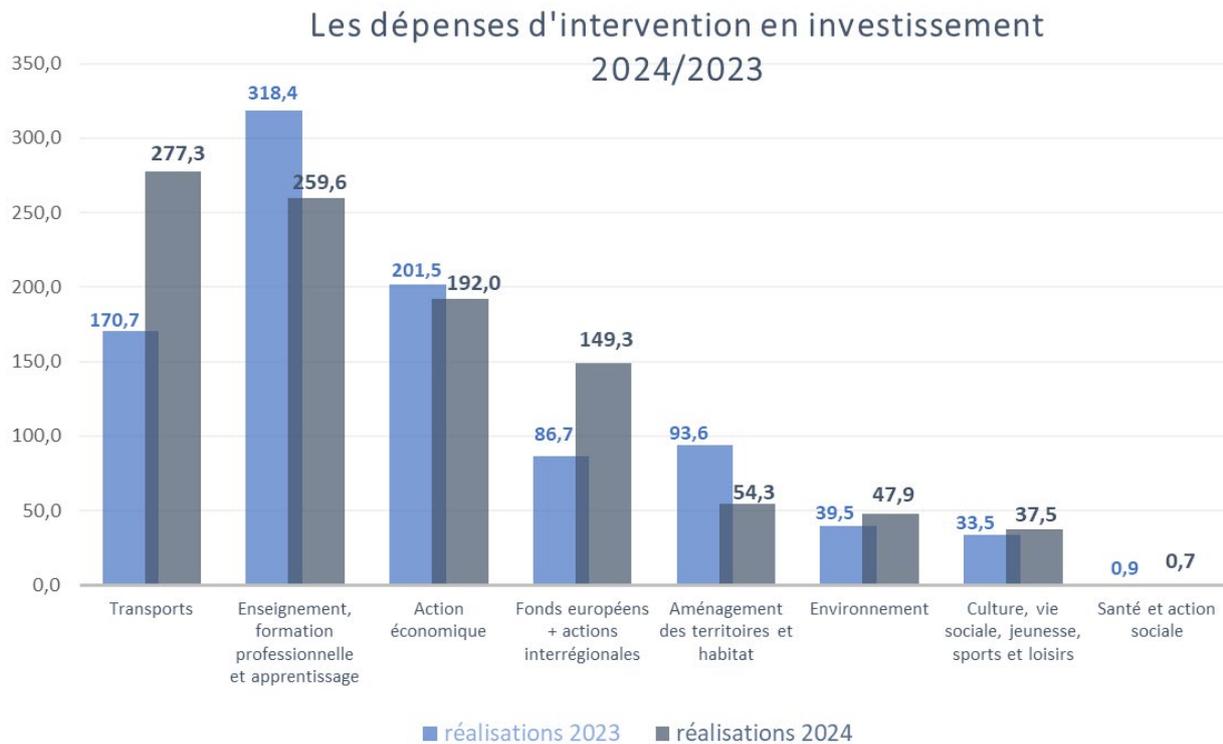
<i>en M€</i>	Total Réalisations 2023	Total Réalisations 2024	écart vs CA 2023	% écart vs CA 2023
Dépenses réelles investissement transports	170,7	277,3	106,6	62,5%
Recettes SPIIT	0,0	68,3	68,3	-
<b>Dépenses nettes</b>	<b>170,7</b>	<b>209,0</b>	<b>38,3</b>	<b>22%</b>

A noter qu'avec la clôture du PO 2014-2020, les fonds européens sont en hausse de près de 63 M€.

Les dépenses d'aménagement des territoires enregistrent une baisse liée au Très Haut Débit, la courbe des investissements décroît progressivement au fur et à mesure de l'achèvement des travaux.

# LES DEPENSES

Enfin, le secteur de l'environnement et plus précisément de la transition énergétique, avec un montant de presque 48 M€ est en hausse de 21% en raison du prêt de 10 M€ accordé à Gascogne Papier.



Avec un montant de 12,3 M€, les **charges à caractère général** représentent 1% des dépenses totales d'investissement. Elles sont en hausse de 45% (+3,8 M€) en 2024. Cette hausse est liée, pour l'essentiel, à l'acquisition immobilière du 4<sup>ème</sup> étage du Bâtiment Judaique à Bordeaux et au 1<sup>er</sup> acompte de l'acquisition en VEFA du nouveau bâtiment des archives à Blanquefort. A noter également, les travaux d'amélioration du système de chauffage et le remplacement de l'armoire électrique de la Maison de Région de Limoges ainsi que l'acquisition de 8 véhicules pour le service des chauffeurs.

L'augmentation des charges à caractère général est également imputable aux systèmes d'informations liée :

- au projet SIGF (logiciel de gestion financière) ;
- à la mise en œuvre de la solution de gestion des contrôles d'accès des bâtiments administratifs de la Région ;
- à l'acquisition de matériels pour baies de stockage et baies de sauvegarde.

Avec un montant de 185,5 M€, **le remboursement du capital de la dette** enregistre une hausse de +6,4% et représente 15,1% des dépenses totales d'investissement.

# LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Par délibération n° 2021.1221.SP du 2 juillet 2021, l'Assemblée a délégué au Président du Conseil Régional, pour la durée du mandat, les pouvoirs en matière de gestion des emprunts et des lignes de trésorerie.

En application des dispositions de l'article L.4221-5 du CGCT, le Conseil Régional est informé des actes pris par le Président dans le cadre de cette délégation.

## **Gestion de la dette**

L'encours de la dette de la Région Nouvelle-Aquitaine s'élève à 3 373,2 M€<sup>1</sup> au 31 décembre 2024 dont 37,291 M€ au titre des préfinancements initiaux des Fonds Européens 2014-2020. Compte tenu du reflux progressif de l'inflation et du pic d'investissement, la Région a mobilisé 415 M€ de financements en 2024 (-75 M€ par rapport à 2023) tout au long de l'année.

### **Evolution de l'OAT 10 ans en 2024 et émissions obligataires de la Région (point rouge)**



Après une année 2023 marquée par la fin du cycle de resserrement de la politique monétaire avec une dixième et dernière hausse de taux en septembre, la BCE (Banque Centrale Européenne) a mis en place quatre baisses de taux à partir de juin 2024 face à la baisse des tensions inflationnistes faisant passer le taux principal de refinancement de 4,5% à 3,15%. En parallèle, l'année a été marquée par une très forte instabilité liée à la situation politique française. Par conséquent, la stratégie de financement en 2024 a dû s'adapter à un marché « à fenêtre » compte tenu de la très forte volatilité.

Ainsi, la Région a mobilisé 50% de son besoin de financement avant les élections européennes en bénéficiant de fenêtres très attractives notamment sur la partie obligataire. Nous avons ensuite profité d'une période d'accalmie en septembre et en octobre pour finaliser notre besoin de financement et ainsi éviter les pics de taux d'intérêts.

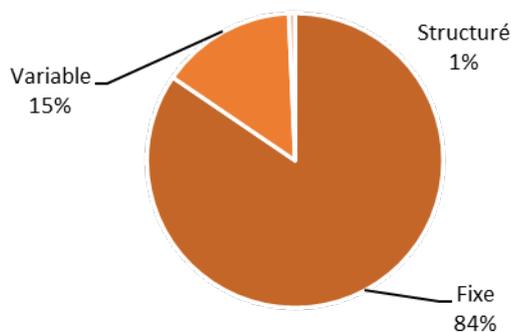
<sup>1</sup> Au budget principal

# LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

## Financements mobilisés en 2024 (en millions d'euros)

Financement	Date	Montant	Maturité	Conditions financières
Obligataire	Janvier	20 M€	15 ans	3,49%
Obligataire	Janvier	20 M€	7 ans	2,97%
Obligataire	Janvier	15 M€	20 ans	3,57%
Obligataire	Mars	20 M€	16 ans	3,53%
Bancaire	Avril	20 M€	20 ans	3,46%
Bancaire	Avril	30 M€	20 ans	Variable
Bancaire	Avril	20 M€	20 ans	3,45%
Obligataire	Mai	20 M€	14 ans	3,54%
Obligataire	Mai	20 M€	5 ans	3,20%
Bancaire	Juin	20 M€	20 ans	3,37%
Obligataire	Août	15 M€	15 ans	3,55%
Obligataire	Septembre	10 M€	4 ans	3,00%
Obligataire	Septembre	10 M€	12 ans	3,32%
Bancaire	Septembre	10 M€	20 ans	Variable
Obligataire	Septembre	20 M€	13 ans	3,40%
Obligataire	Septembre	10 M€	3 ans	2,67%
Obligataire	Octobre	10 M€	11 ans	3,32%
Bancaire	Octobre	100 M€	20 ans	3,10%
Bancaire	Décembre	25 M€	20 ans	Variable
<b>Total</b>		<b>415 M€</b>		

Au final, le recours à l'emprunt a été de 415 M€ en 2024 pour un montant de remboursement contractuel de la dette de 185,5 M€. Le stock de dette a connu une évolution de +229,5 M€, soit une augmentation moins forte que celle observée en 2023 (+316,7 M€).



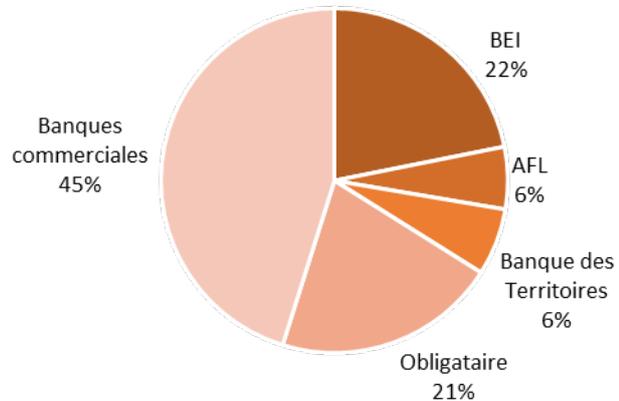
Malgré le contexte de taux long qui sont restés relativement hauts, la Région a obtenu des conditions de financements très compétitives tout au long de l'année 2024 grâce à une stratégie de financement adaptée. Cela a permis de contenir le taux d'intérêt moyen des nouveaux financements à 3,3%.

En outre, la Région a mis en place une stratégie de variabilisation des encours plafonnés en 2022 (face à la hausse des taux) pour bénéficier de la baisse des taux courts que la BCE a mis en place à partir de la juin 2024. Cette stratégie sur un encours de 261 M€ (soit 8% de l'encours total de la Région) a permis un gain moyen de 45 bps par rapport à la situation pre-2022.

# LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

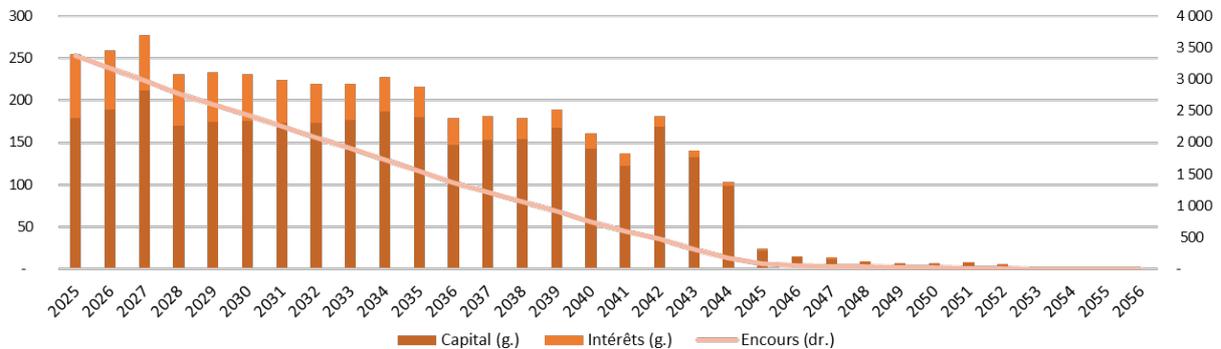
C'est ainsi que la part des financements à taux fixes atteint 84% de l'encours fin 2024, contre 91% fin 2023. Cette stratégie a permis de limiter la hausse du taux moyen qui atteint 2,3%, au 31/12/2024 contre 2,2% au 31/12/2023.

Les banques commerciales demeurent les principales sources de financement de la Région. Elles représentent 45% de l'encours de dette. Néanmoins, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui détient 22% de notre encours, constitue aussi un partenaire privilégié de la Région. Enfin, le financement obligataire représente aujourd'hui 21% de notre encours, dont près de 70% d'obligations vertes, sociales ou durables.



Au 31 décembre 2024, le profil d'extinction de la dette et les échéances futures d'annuité de la dette (hors financements nouveaux) se présentent comme suit :

## Profil d'amortissement de la dette régionale au 31/12/2024 (en millions d'euros)



Le profil d'extinction de la dette de la Nouvelle-Aquitaine est marqué par des pics dans le profil liés au remboursement in fine des 27 emprunts obligataires émis par la Région depuis 2021.

La Région tient compte de son profil d'amortissement lors des consultations bancaires et obligataires avec pour objectif de lisser au maximum les échéances et de ne pas dépasser 200 M€ en capital remboursé par an.

## Gestion des lignes de trésorerie

La gestion de la trésorerie est au cœur de la stratégie financière de la Région car elle permet d'assurer à la fois la bonne exécution du budget et de faire le lien avec la stratégie de financement à long terme.

La Région disposait au cours de l'année 2024 de lignes de trésorerie pour un total disponible de 250 millions d'euros. Ces lignes ont été renouvelées au cours de l'été 2024 à des conditions financières stable par rapport à 2023 dans la mesure où la baisse des taux n'était pas encore

# LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

intervenue. Compte tenu des montants, il a été nécessaire de contractualiser avec plusieurs banques pour atteindre le montant de 250 M€.

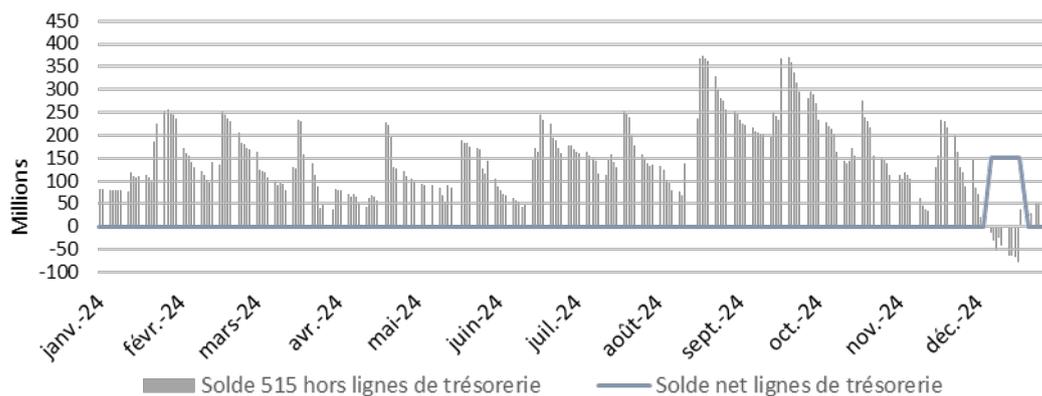
## Instruments de trésorerie de la Région en 2024

Banque	Montant	Utilisation 2024	Conditions financières
	50 M€	6 M€	Euribor 3M + 0,38 %
	50 M€		eSTR +0,43%
	50 M€		eSTR +0,67%
	50 M€		eSTR +0,25%
	50 M€		EUR1M + 0,65%
<b>NEU CP</b>	Jusqu'à 500 M€		

La Région dispose également d'un programme de NEU CP (ex billets de trésorerie) avec un plafond de 500 M€ mis en place en juin 2022.

Les lignes et le programme de NEU CP ont été utilisés à hauteur de 6 M€ en moyenne en 2024 contre 10,8 M€ en 2023. L'utilisation des instruments de trésorerie s'est concentrée sur la fin d'année en réponse à l'accélération des décaissements.

## Utilisation des instruments de trésorerie en 2024 et solde 515<sup>2</sup> hors instruments de trésorerie (en millions d'euros)



<sup>2</sup> Le compte 515 est le compte au Trésor géré par le payeur Régional qui retrace les flux journaliers de trésorerie

# LA PLURIANNUALITE

Conformément à l’instruction budgétaire et comptable M57, un bilan de la gestion pluriannuelle doit être présenté à l’occasion du vote du compte administratif. Le détail des données analysées ci-après est consultable dans les annexes C7 et C8 du document comptable.

## Analyse du stock au 31 décembre 2024

Ayant pour objectif d’améliorer la visibilité financière de la collectivité à moyen terme, cette analyse du stock des engagements au 31 décembre 2024 distingue deux notions :

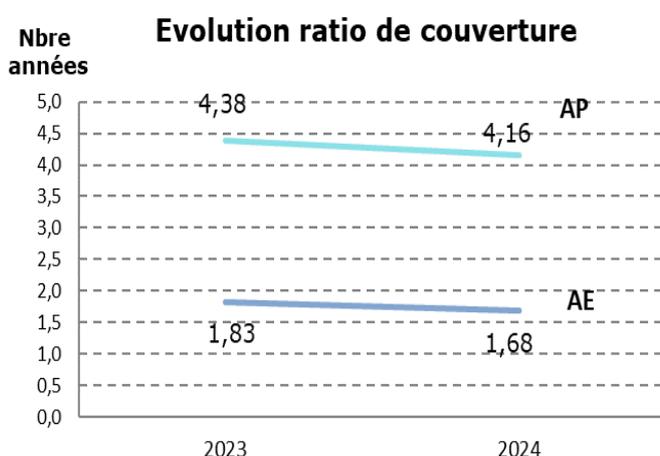
- les autorisations de programme (AP) et autorisations d’engagement (AE) restant à mandater (affectées et non mandatées),
- les AP et AE disponibles (libres d’emploi), c’est-à-dire ouvertes et non affectées.

## Les montants affectés et non mandatés

Les montants ci-dessous correspondent aux AP/AE affectées et non mandatées millésimées des exercices antérieurs, cumulés avec les montants affectés et non mandatés de l’exercice 2024.

	Stock au 01/01/2024	Montants votés dans l'année 2024	Flux affectés dans l'année	Montants affectés annulés (DM)	Stock affecté restant à financer	CP mandatés sur 2024	% CP mandatés sur stock antérieur à 2024	Stock au 31/12/2024	Variation du Stock
Autorisation de programme	4 174	1 505	1 365	170	5 369	1 041	51%	4 328	4%
Autorisation d'engagement	2 865	1 846	1 745	301	4 309	1 608	53%	2 701	-6%
<b>TOTAL</b>	<b>7 039</b>	<b>3 351</b>	<b>3 110</b>	<b>471</b>	<b>9 678</b>	<b>2 649</b>	<b>52%</b>	<b>7 029</b>	<b>-0,14%</b>

Le stock total au 31/12/2024 est quasiment stable avec une variation de -0,14%. Le stock d’AP enregistre une hausse de 4% (+154 M€). Le stock d’AE, quant à lui, enregistre une diminution de -6% (-164 M€).

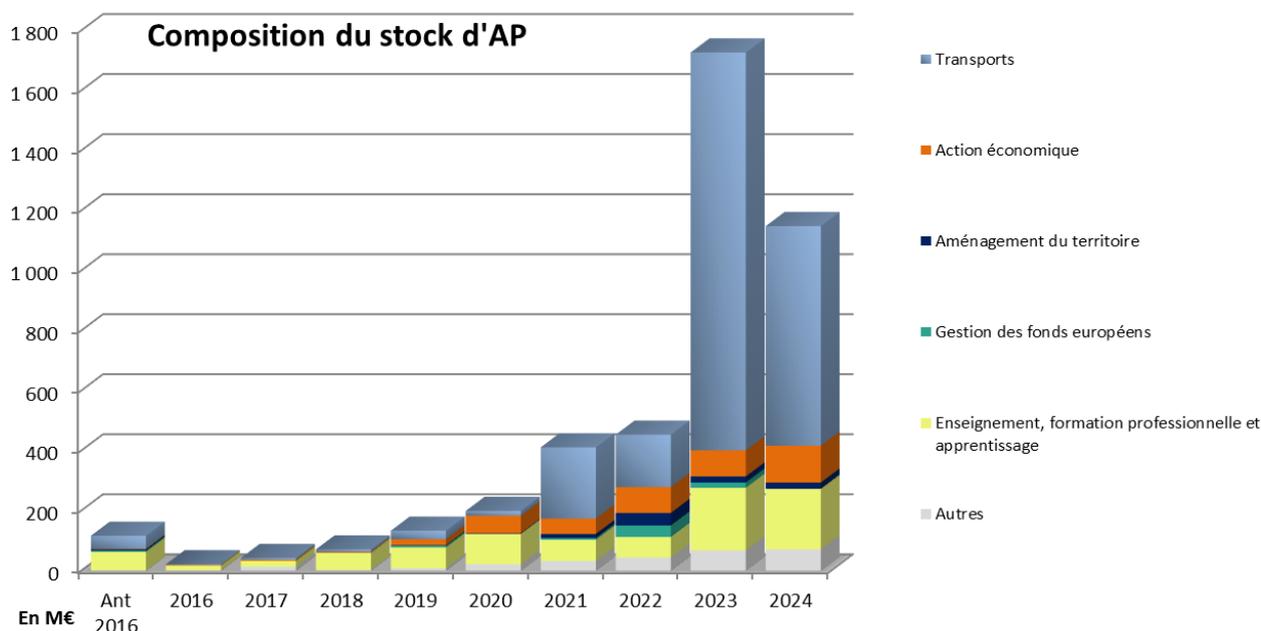


Du rapport entre le stock d’autorisations restant à mandater et les crédits mandatés sur 2024, résulte le ratio de couverture.

Cet indicateur, exprimé en nombre d’années, mesure la capacité de la collectivité à honorer ses engagements pluriannuels.

En 2024, ce ratio enregistre une diminution tant en AP qu’en AE.

## Détail des activités et des millésimes composant le stock d'AP



Le stock d'AP est principalement constitué des AP 2021 à 2024. Elles représentent 86,5% du stock. Les exercices 2023 et 2024 représentent, à eux seuls, 66,5% de ce stock.

Les AP 2020 sont principalement concernées par le PPI n°1 lycées et l'action économique (ingénierie financière).

Les AP 2021 sont impactées par les transports (maintenance matériel roulant/rénovation des rames).

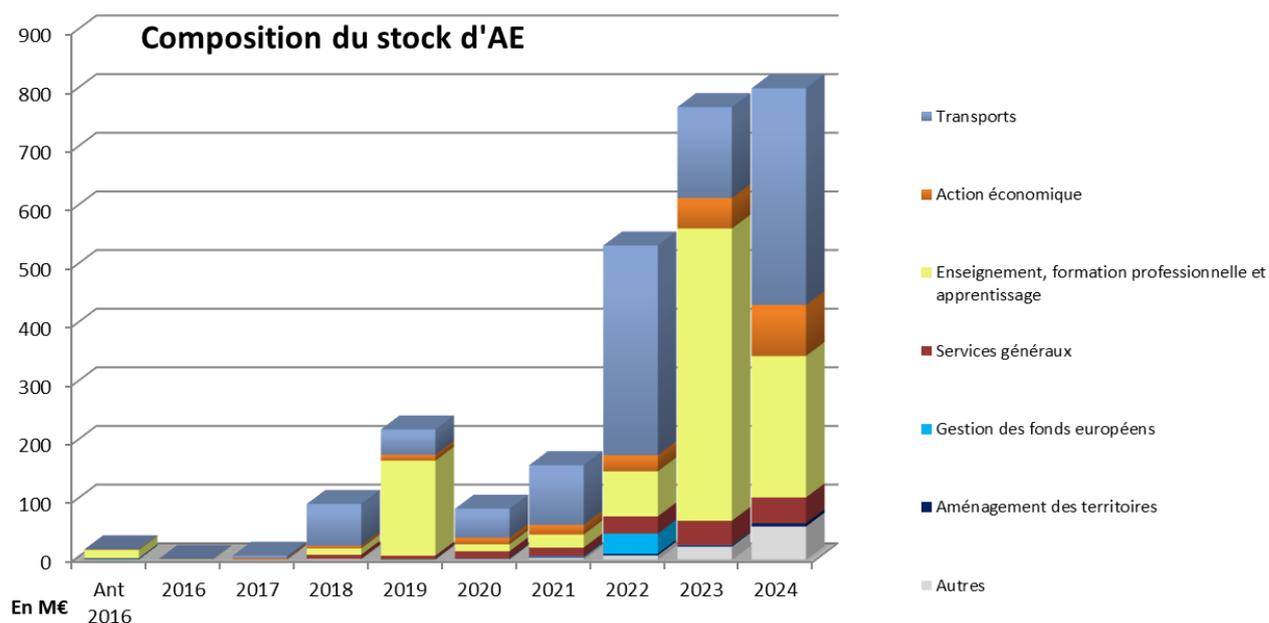
Les AP 2022 sont essentiellement composées des transports (modernisation du parc matériel et RER Métropolitain) et de l'action économique (démarrage CPER Recherche 2021-2027 et réhabilitation du patrimoine Condorcet).

Pour les AP 2023, l'augmentation du stock résulte des transports (GPSO ainsi que de la part investissement de la nouvelle convention d'exploitation TER avec SNCF voyageurs pour la période 2024-2030). L'exercice 2023 marque également le lancement du PPI n°2 lycées.

Les AP 2024 sont constituées essentiellement des transports avec la mise en place de la Société Publique Interrégionale des Investissements en faveur des Transports (SPIIT), de l'enseignement (suite PPI n°2) et de l'action économique (notamment le projet Flying Whales).

Les trois secteurs prépondérants sont les transports représentant 59,4% du stock total, l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage avec 20,2% et l'action économique avec 10,1%.

## Détail des activités et des millésimes composant le stock d'AE



Le stock d'AE est composé majoritairement des AE millésimées 2019, 2022, 2023 et 2024. Les exercices 2023 et 2024 représentent 58% du stock total.

Deux secteurs sont prépondérants : les transports et l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage représentent 81% du stock total. Leur stock est principalement composé d'AE ouvertes et affectées au titre de marchés pluriannuels (formation, transports interurbains et transports scolaires).

En ce qui concerne 2019, des AE ont été ouvertes dans le champ de la formation professionnelle pour le PACTE.

Les AE de l'exercice 2022 des transports résultent des transports interurbains hors transports à la demande pour le renouvellement de CSP (département de la Charente-Maritime) et des transports scolaires pour le renouvellement des marchés du département de la Gironde et le renouvellement de la convention AO2 tous sites. Ces AE varient d'une année sur l'autre en fonction des périmètres à renouveler.

Concernant l'exercice 2023, les AE sont liées aux besoins de lancement des marchés et habilitations de service public pour le nouveau pacte (PACTE 2) de formation professionnelle.

Les AE 2024 sont essentiellement constituées des transports (renouvellement des contrats de transports scolaires notamment pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne et la Vienne), de l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage (tranches additionnelles des habilitations de service public et des marchés (suite du PACTE 2) et l'action économique (effet de réimputations d'investissement en fonctionnement).

# LA PLURIANNUALITE

## Les montants disponibles ou libres d'emplois

<i>En M€</i>	Montants disponibles au 1er janv. 2024	Flux disponible dans l'année	Montants disponibles au 31 déc. 2024
Autorisation de programme	936	103	1039
Autorisation d'engagement	457	2	459
<b>TOTAL</b>	<b>1 393</b>	<b>105</b>	<b>1 498</b>

Les AP et AE votées en 2024 non affectées, et maintenues ouvertes au-delà de la clôture de l'exercice s'élèvent à 105 M€.

Elles correspondent aux AP et AE des PO et des CPER.

# LE BILAN ET LA SITUATION PATRIMONIALE (BUDGET PRINCIPAL)

Le bilan présente la situation patrimoniale de la Région. Il est composé de deux parties, l'actif et le passif.

A l'actif, on trouve les biens et valeurs de la Région. Le passif comprend les ressources stables qui contribuent au financement permanent de la collectivité et les obligations à l'égard de tiers.

La situation patrimoniale de la collectivité est présentée dans la première partie du compte de gestion tenu par le comptable public.

**Le total du bilan fin 2024 s'élève à 10,368 milliards d'euros.**

ACTIF NET (*) (M€) <sup>2</sup>	PASSIF (M€)
Immobilisations incorporelles ..... 3 553,622	Dotations, fonds globalisés d'investissement, subventions ..... 2 174,777
Immobilisations corporelles ..... 6 077,090	Réserves ..... 9 332,271
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés ..... 9,174	Neutralisations des amortissements et différences sur réalisations d'immobilisations ..... -5 132,189
Immobilisations financières ..... 366,690	Report à nouveau ..... 156,921
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b> ..... <b>10 006,577</b>	Résultat de l'exercice ..... 292,481
	Droits de l'affectant, du remettant, du concédant, de l'affermant ..... 119,746
	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b> ..... <b>6 944,006</b>
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b> ..... <b>5,978</b>
Créances ..... 308,311	Dettes financières à long terme ..... 3 402,093
Disponibilités ..... 52,634	Autres dettes, fournisseurs ..... 127,484
Charges constatées d'avance ..... 0,172	<b>TOTAL DETTES</b> ..... <b>3 529,577</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b> ..... <b>361,117</b>	
<b>COMPTES DE REGULARISATIONS</b> ..... <b>0,014</b>	<b>COMPTES DE REGULARISATIONS</b> ..... <b>-111,852</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b> ..... <b>10 367,709</b>	<b>TOTAL PASSIF</b> ..... <b>10 367,709</b>

(\*) déduction faite des amortissements et dépréciations

# LE BILAN ET LA SITUATION PATRIMONIALE (BUDGET PRINCIPAL)

## ANALYSE DE L'ACTIF

L'actif de la Région s'élève à **10,368 M€**.

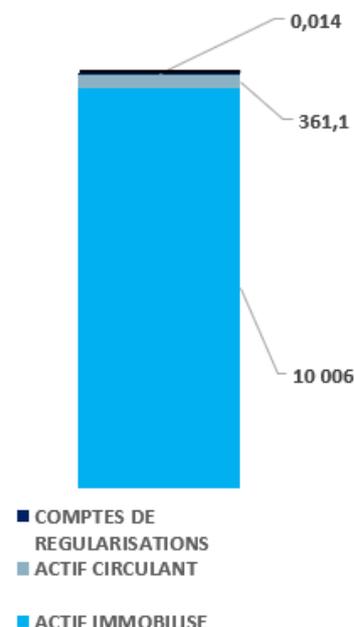
Avec **10,006 M€**, les immobilisations sont très largement dominantes dans la composition de l'actif de la Région.

**L'actif immobilisé** comprend :

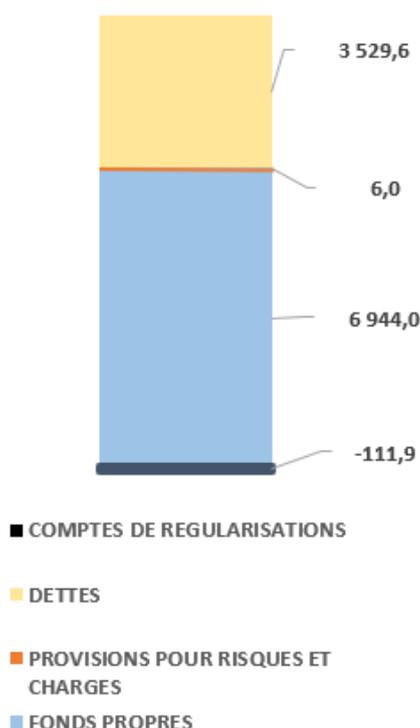
- ✓ Les immobilisations incorporelles (3 553,622 M€), qui sont essentiellement composées de subventions d'investissement versées ;
- ✓ Les immobilisations corporelles (6 077,090 M€) constituées du patrimoine immobilier (terrains et bâtiments), des travaux sur réseaux et voirie, des équipements, du mobilier, des matériels techniques et des véhicules ;
- ✓ Les droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés (9,174 M€) ;
- ✓ Les immobilisations financières qui totalisent 366,690 M€ et comportent notamment les prises de participations et les titres immobilisés détenus par la Région ainsi que les avances consenties par la collectivité.

**L'actif circulant (361,117 M€)** est constitué essentiellement des créances (308,311 M€) et des disponibles sur le compte au trésor (52,634 M€).

## L'ACTIF DE LA REGION (M€)



## LE PASSIF DE LA REGION (M€)



## ANALYSE DU PASSIF

Avec **6 944,006 M€**, les fonds propres, qui constituent les ressources non empruntées de la collectivité, représentent la majeure partie du passif de la Région.

**Les fonds propres** sont principalement constitués :

- ✓ Des réserves, c'est-à-dire du cumul des résultats annuels affectés à l'investissement (9 332,271 M€) ;
- ✓ Des subventions et autres recettes propres d'investissement (FCTVA, Fonds européens, DRES, fonds de concours reçus) pour un montant de 2 174,777 M€
- ✓ De la neutralisation des amortissements et des différences sur réalisations d'immobilisations qui viennent en diminution (-5 132,189 M€).

**Les dettes** s'élèvent à **3 529,577 M€**. Elles comprennent les dettes financières à long terme et les dettes à court terme.

Le poste **comptes de régularisation (- 111,9 M€)** concerne les recettes perçues avant émission des titres.

# LES BUDGETS ANNEXES

Le budget général de la Région Nouvelle-Aquitaine est composé d'un budget principal et de deux budgets annexes, à savoir :

## I. Budget annexe « FONDS EUROPEENS »

Le régime « fonds régional européen » est une régie à autonomie financière créée le 1<sup>er</sup> janvier 2013 dont l'objectif principal est de gérer l'ensemble des programmes européens de la période 2014/2020 (FEDER / FSE / FEADER / FEAMP). Le budget annexe qui s'y rattache est voté par fonction dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M57.

Pour l'exercice 2024, les dépenses s'établissent à **336,08 M€** et les recettes à **316,15 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
<b>Investissement</b>	126 709 861,98	94 348 628,73	221 058 490,71	102 186 839,37	94 348 628,73	196 535 468,10
<b>Fonctionnement</b>	20 678 433,70	94 348 628,73	115 027 062,43	25 266 330,49	94 348 628,73	119 614 959,22
<b>Total réalisations</b>	<b>147 388 295,68</b>	<b>188 697 257,46</b>	<b>336 085 553,14</b>	<b>127 453 169,86</b>	<b>188 697 257,46</b>	<b>316 150 427,32</b>

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **30,10 M€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 30,40 M€ et un solde de fonctionnement négatif de 0,29 M€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2023	Résultat N-1	Résultat global de clôture
<b>Investissement</b>	221 058 490,71	196 535 468,10	-24 523 022,61	54 926 101,50	30 403 078,89
<b>dont c/1068</b>					
<b>Fonctionnement</b>	115 027 062,43	119 614 959,22	4 587 896,79	-4 881 430,09	-293 533,30
<b>Total réalisations</b>	<b>336 085 553,14</b>	<b>316 150 427,32</b>	<b>-19 935 125,82</b>	<b>50 044 671,41</b>	<b>30 109 545,59</b>

## II. Budget annexe « PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE »

Le budget annexe du service public industriel et commercial de « Production d'énergie photovoltaïque » est voté par nature dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M4. Ce budget est assujéti de plein droit à la TVA.

Pour l'exercice 2024, les dépenses s'établissent à **0,180 M€** et les recettes à **0,135 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
<b>Investissement</b>	80 988,78		80 988,78		78 937,00	78 937,00
<b>Fonctionnement</b>	20 230,59	78 937,00	99 167,59	56 606,05		56 606,05
<b>Total réalisations</b>	<b>101 219,37</b>	<b>78 937,00</b>	<b>180 156,37</b>	<b>56 606,05</b>	<b>78 937,00</b>	<b>135 543,05</b>

## LES BUDGETS ANNEXES

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **0,123 M€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 0,084 M€ et un excédent de fonctionnement de 0,039 M€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2024	Résultat N-1	Résultat global de clôture
Investissement	80 988,78	78 937,00	-2 051,78	85 695,15	83 643,37
dont c/1068					
Fonctionnement	99 167,59	56 606,05	-42 561,54	81 603,97	39 042,43
Total réalisations	180 156,37	135 543,05	-44 613,32	167 299,12	122 685,80

# LES RATIOS

Les données synthétiques sur la situation de la Région comme le prévoit les articles L4313-2 et R4313-1 du C.G.C.T.

Pour le calcul des ratios, la population prise en compte est celle référencée dans le décret annuel authentifiant les chiffres des populations, soit respectivement :

- En 2023 : 6 206 404 habitants (populations légales 2021 authentifiées par le décret n° 2023-1256 du 26 décembre 2023) ;
- En 2024 : 6 250 377 habitants (populations légales 2022 authentifiées par le décret no 2024-1276 du 31 décembre 2024).

RATIOS DE NIVEAU	2023	2024
<b>Ratio 1</b> : Dépenses réelles de fonctionnement / Habitant	349,4 €	357,8 €
<b>Ratio 2</b> : Recettes Réelles de Fonctionnement / Habitant	408,1 €	425,1 €
<b>Ratio 3</b> : Dépenses d'Equipement Brut / Habitant	51,5 €	44,0 €
<b>Ratio 4</b> : Encours de la Dette / Habitant	506,5 €	540,5 €
<b>Ratio 5</b> : Dotation Globale de Fonctionnement/ Habitant	sans objet	sans objet

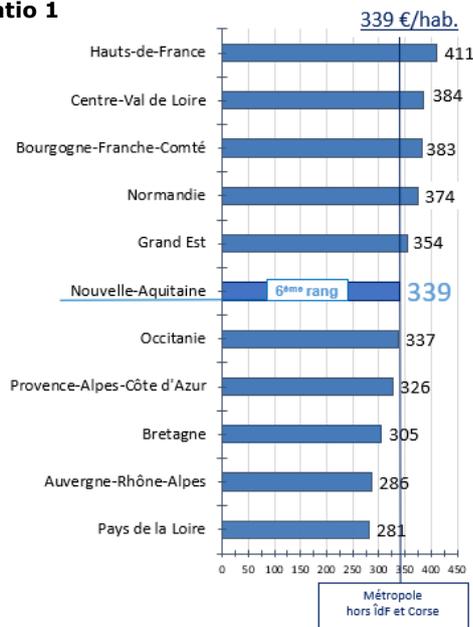
RATIOS DE STRUCTURE	2023	2024
<b>Ratio 6</b> : Dépenses de Personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	19,3%	19,1%
<b>Ratio 7</b> : Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	92,5%	91,2%
<b>Ratio 8</b> : Dépenses d'équipement Brut / Recettes réelles de fonctionnement	12,6%	10,4%
<b>Ratio 9</b> : Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	124,1%	127,1%
<b>Ratio 10</b> : Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	14,4%	15,8%

# LES COMPARAISONS REGIONALES

Source : DGCL « les Finances des régions en 2023 » - données DGFIP INSEE (population totale en 2023 – année de référence 2020)

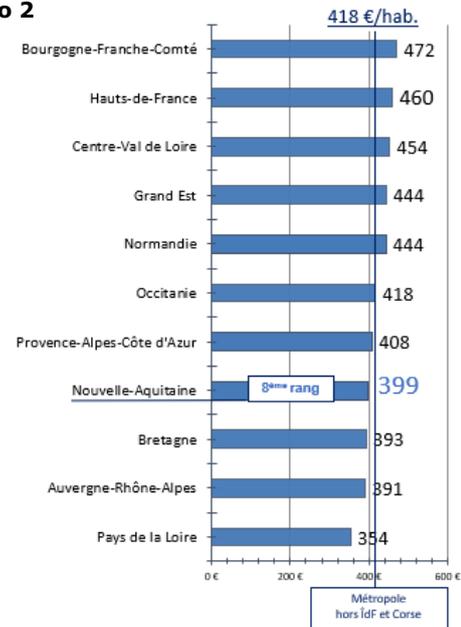
## DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (+ travaux en régie) /habitant

### Ratio 1

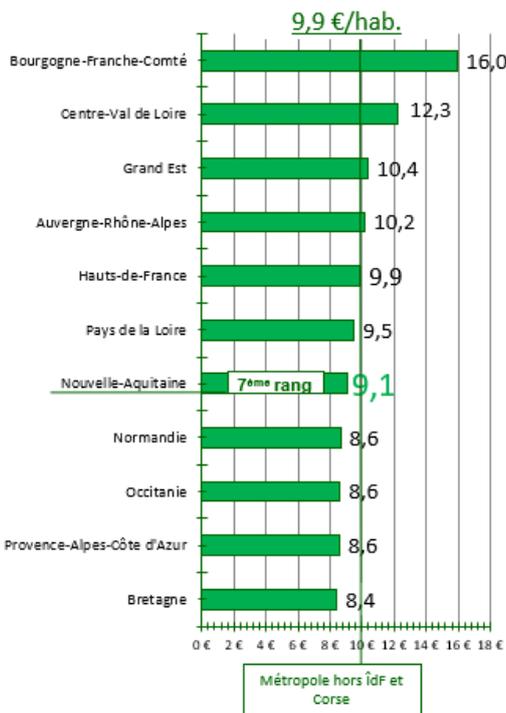


## RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT /habitant

### Ratio 2

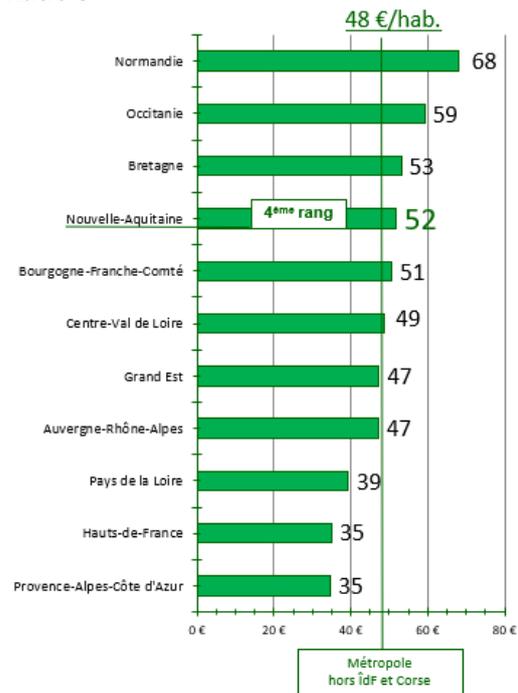


## PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES(\*) /habitant



## DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT(\*) /habitant

### Ratio 3



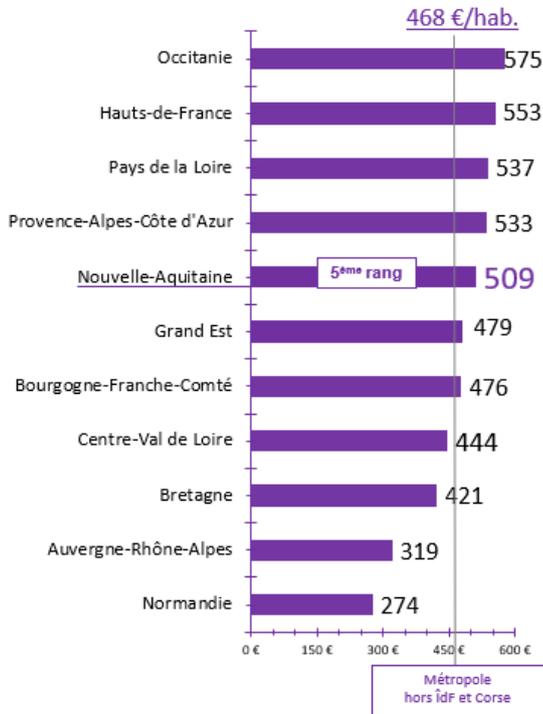
(\*) Les impositions directes (contributions directes) correspondent aux comptes 7311 et 7318.

(\*) Pour le calcul de ce ratio, la D.G.C.L. exclut le compte 204 (subventions). Les dépenses d'équipement brut regroupent les comptes 20 (hors subventions), 21 et 23 (respectivement immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, immobilisations en cours + dépenses pour comptes de tiers (45).

# LES COMPARAISONS REGIONALES

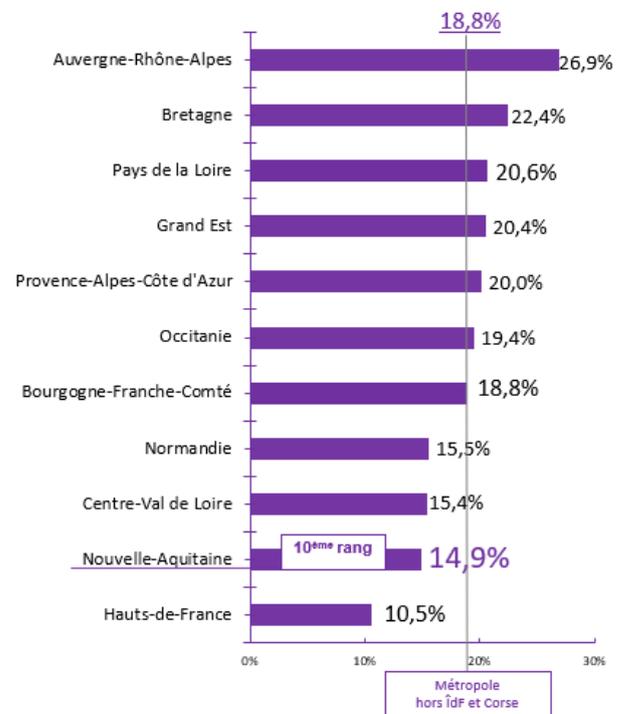
## ENCOURS DE LA DETTE /habitant

### Ratio 4



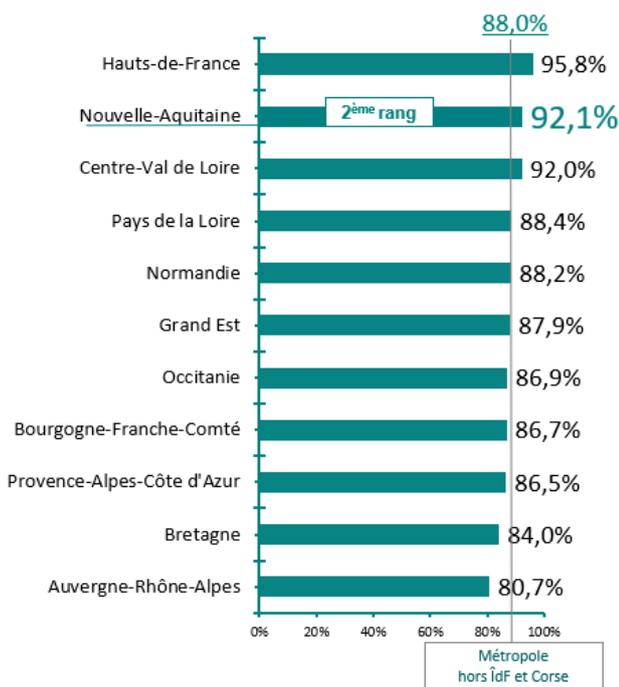
## EPARGNE BRUTE /RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### Taux d'épargne brute



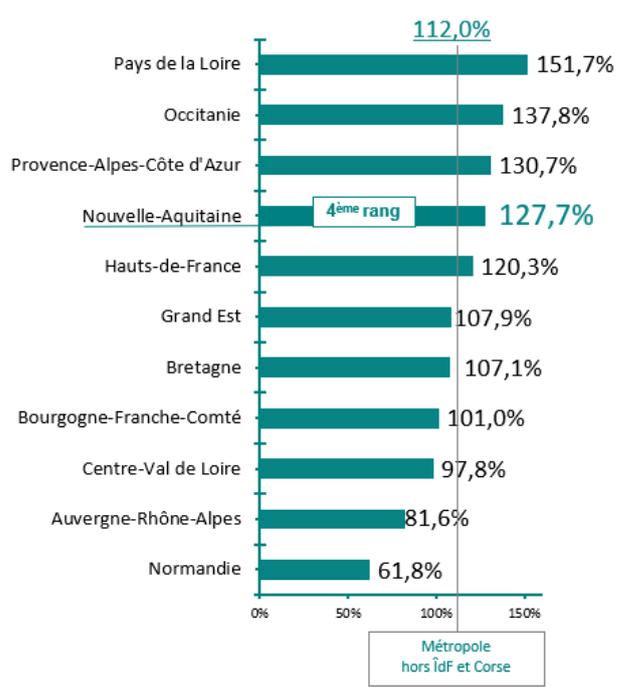
## DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors Travaux en régie) ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL /RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### Marge d'autofinancement courant (MAC)



## ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### Taux d'endettement



Conformément aux définitions retenues dans le Code Général des Collectivités Territoriales, les ratios 1, 4, et 9 prennent en compte les travaux en régie (compte 72), et le ratio 4 prend en compte les dépenses pour compte de tiers (compte 45).

## LA FICHE DE SYNTHÈSE

2024 se caractérise par une forte augmentation des dépenses totales (+166 M€, soit +5,1% dont +102 M€ sur les dépenses d'investissement et 64 M€ sur les dépenses de fonctionnement), en partie liée aux dépenses de fonds européens (clôture du PO 2014-2020). Avec +70 M€, ces dépenses représentent 61% de la hausse des dépenses d'investissement et 42% de l'augmentation des dépenses totales. Les dépenses globales de la Région Nouvelle-Aquitaine s'élèvent à 3 435 M€ dont 2 205 M€ au titre de la section en fonctionnement et 1 130 M€ au titre de la section d'investissement.

En parallèle, les recettes totales hors emprunt ont augmenté de 180 M€, soit +6,4% dont +21% pour les recettes d'investissement et +4,8% pour les recettes de fonctionnement.

Cependant, il est important de préciser que l'augmentation des recettes de fonctionnement est impactée à hauteur de 68,3 M€ par la recette des droits d'entrée de la SPIIT prévue initialement en section d'investissement mais imputée en 2024 en fonctionnement à la demande de la Paierie régionale. Le droit d'entrée est perçu en remboursement des subventions d'investissement précédemment versées par la Région et est amorti par la SPIIT.

Hors recette SPIIT, les recettes de fonctionnement n'évoluent que de 2,1%.

Afin de ne pas biaiser la variation des ratios de la collectivité, les grands équilibres sont présentés en retraçant cette recette en section d'investissement.

2024 se caractérise par une progression des recettes moins importante que celle des dépenses ce qui conduit à une légère altération des équilibres financiers tout en respectant la trajectoire budgétaire que la Région s'est fixée lors des orientations budgétaires.

L'évolution des dépenses de fonctionnement sur un rythme supérieur à celui des recettes de fonctionnement a engendré une légère contraction de l'épargne brute qui enregistre une diminution de 3,4%. Elle s'établit, pour 2024, à 352 M€.

La conjugaison du recul de l'épargne brute et de l'augmentation du remboursement en capital de la dette (+6,4%) conduit à une diminution de l'épargne nette, destinée à l'autofinancement des investissements, de 12,4%.

En investissement, les dépenses (hors gestion active de la dette et annuité de dette) s'établissent à 1 044 M€, en hausse de 9,5%. Elles représentent 32,9%<sup>1</sup> des dépenses totales.

Le recours à l'emprunt a décliné, 415 M€ ont été mobilisés en 2024 (491 M€ en 2023). La Région a, en effet, utilisé une partie de son fonds de roulement pour couvrir son besoin de financement (54 M€).

L'encours global de dette a augmenté de 229 M€ sur l'exercice pour atteindre 3,37 Mds€ et la capacité de désendettement s'établit à 9,6 ans, en augmentation d'un an par rapport à 2023 (8,6 ans).

Le résultat de clôture s'établit à 102,8 M€.

Le taux de réalisation des dépenses totales (hors fonds européens et hors gestion active de la dette) s'établit à 96,8% contre 97,3% en 2023. Ce taux est de 94,4% en investissement et 98% en fonctionnement.

---

<sup>1</sup> 35,8% pour l'ensemble de la section d'investissement, remboursement du capital compris

## **De l'initiative à l'obligation**

La région Nouvelle-Aquitaine s'est lancée, dès 2023, dans l'expérimentation d'un budget vert à l'échelle de 8 de ses directions avant de déployer l'exercice à l'ensemble des dépenses réelles de son budget en 2024, sur le volet climat-atténuation. Si la démarche engagée, s'inscrivant par ailleurs dans la continuité des engagements pris au travers de la feuille de route Néo Terra, est le fruit d'une initiative, elle a récemment pris un caractère obligatoire.

L'article 191 (1) de la loi de finances pour 2024 a instauré l'obligation pour les collectivités de plus de 3 500 habitants d'établir un budget vert, dont un décret est venu en préciser les modalités d'application. Ainsi, les administrations locales concernées devront désormais annexer à leur compte administratif annuel (ou compte financier unique) un état intitulé « impact du budget pour la transition écologique ». Le décret précise par ailleurs que seuls, dans un premier temps, les volets climat (CA 2024) et biodiversité (CA 2025) seront concernés, sur une partie des dépenses uniquement.

## **Une annexe règlementaire incompatible avec l'objectif de la démarche**

Si l'annexe a le mérite de se concentrer sur les dépenses réellement exécutées, traduction fidèle des actions menées par une collectivité, certaines limites émergent.

Tout d'abord, en cartographiant et en rendant compte des actions déjà en cours d'exécution (=dépenses mandatées), il n'existe plus dès lors de leviers d'action permettant aux élus locaux de réorienter leurs choix, de sorte à être plus en adéquation avec les ambitions de transition affichées et poursuivies. En ce sens, cet état annexé au compte administratif ne permet pas de répondre à l'objectif premier de la démarche de budgétisation verte qui est de placer au cœur des débats budgétaires les enjeux environnementaux.

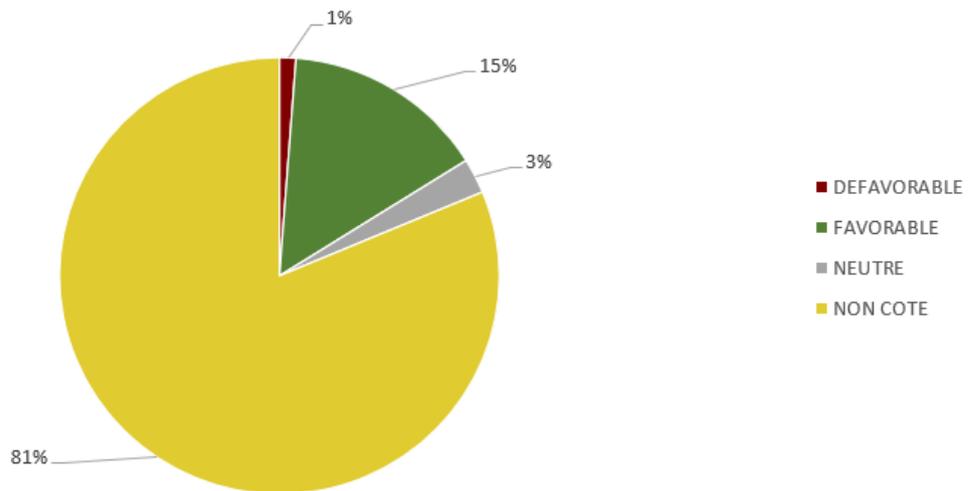
Par ailleurs, l'annexe se concentrant sur une partie seulement des dépenses du budget d'une collectivité (principalement les dépenses d'investissement liées aux travaux), elle n'est pas représentative de l'ensemble des actions, ni révélatrice surtout de l'ensemble des efforts portés par les collectivités en faveur des transitions écologiques. Pour l'action régionale, manquent ainsi par exemple l'exploitation des transports collectifs (fermé et routier), le soutien aux formations en faveur des métiers de l'écoconstruction, ou encore la prévention et réduction à la source des déchets (SRADDET). Mais également l'ensemble des aides versées en faveur de l'agriculture biologique ou aux exploitations mettant en place des pratiques de transition agroécologique. Autant de dispositifs qui n'entrent pas, à ce jour, dans l'obligation règlementaire.

Enfin, il s'avère qu'une même action pourrait être cotée différemment d'une collectivité à une autre, y compris de même strate, en raison de la pluralité des méthodes employées mais également des libertés prises sur les référentiels par certaines collectivités. Si la démarche engagée au sein de la région Nouvelle-Aquitaine se veut transparente à tous les égards (méthodologie utilisée, résultats obtenus...) notamment lors de l'élaboration de son annexe au budget primitif, l'annexe règlementaire conçue par l'Etat n'a pas été pensée de sorte à nous permettre de faire de même lors de la communication du compte administratif.

## Des premiers résultats synonymes d'axe d'amélioration pour la collectivité

L'annexe réglementaire totalise 78 M€ de dépenses d'investissement, soit 6,3% des dépenses d'investissement de 2024 et seulement 2,3% du compte administratif 2024.

**Dépenses totales cotées : 77 887 279,48 €**



Pour rappel, la classification « non coté » est appliquée aux dépenses dont les informations nécessaires à l'analyse d'impact ne sont pas disponibles. Si les résultats présentés ci-dessus confirment ceux restitués au Budget Primitif 2025, ils rappellent l'importance de revoir nos process afin d'obtenir la donnée manquante, nous permettant à terme de valoriser les efforts déployés par la collectivité en faveur de l'environnement.

Ainsi, les 81% de « non coté » correspondent aux actions de travaux (rénovation / construction) pour lesquelles il n'a pas été possible, au moment de la réalisation de l'analyse, d'identifier les cas où il y a eu artificialisation ou non, ou encore dans quels cas des travaux de rénovation énergétiques ont été conduits et pour quels gains énergétiques obtenus. Un travail en collaboration étroite avec la direction concernée a d'ores et déjà été engagé.

La part de favorable (15%) est notamment le fait d'actions de développement et d'innovation destinés à réduire les émissions de GES (exemple : FERROCAMPUS), mais également du développement et de la modernisation d'infrastructures électriques favorisant l'intermodalité mer-rail ou mer-fluvial (exemple : reconstruction du quai Gommès (64)).

Les 3% « neutre » sont dans le cas présent, majoritairement des actions d'entretien et de maintenance préventive sur nos bâtiments.

Quant aux 1% « défavorable », ils correspondent aux cas identifiés d'artificialisation des sols (exemple : l'aménagement d'une nouvelle porcherie et démolition de bâtiments d'exploitation agricole aux Vaseix (87)). Ou encore à l'acquisition de véhicules à énergie fossile pour la flotte automobile de la collectivité.

## LES PARTENAIRES DE LA REGION

La Région est le financeur principal de plusieurs organismes qui apportent, chacun dans leur domaine, une contribution décisive à la réalisation des objectifs politiques de la collectivité.

Parfois dénommées « Agences », ces structures publiques ou privées intègrent dans leur gouvernance des élus représentant la Région dans leurs conseils d'administration, conseils de surveillance et assemblées générales. Elles entretiennent des relations de travail étroites avec les élus et les services régionaux, auxquels elles rendent compte régulièrement de leur activité et de leur situation financière.

Sur la base de ces éléments, des fiches synthétiques ont été réalisées par le pôle Finances, comprenant une partie identité et relations avec la Région, un rappel des financements alloués ces trois dernières années, ainsi qu'une analyse financière sur les 3 derniers exercices.

Une fiche a été réalisée pour les organismes suivants :

- Agence de l'agriculture et de l'alimentation en Nouvelle-Aquitaine (AANA)
- Agence Développement Innovation (ADI)
- Agence A
- Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel (ALCA)
- Cap Métiers
- Centre François Mauriac, domaine de Malagar
- Comité Régional du Tourisme
- FRAC Artothèque Limoges
- FRAC Méca Bordeaux
- FRAC Poitou-Charentes Poitiers
- La Maison Nouvelle-Aquitaine à Paris (MNA)
- La Mission des offices de tourisme en Nouvelle-Aquitaine (MONA)
- L'Office artistique de Nouvelle-Aquitaine (OARA)

Identité

Siret 47948027900039  
 Statut juridique Association  
 ETP 18  
 Site(s) Bordeaux  
 Président(s) Jean-Pierre RAYNAUD  
 Directeur(rice) Julien TOUEILLE  
 DAF Alexandra HERNANDEZ

Date de création/fusion Créée le 14/12/2016 par la fusion de l'AAPRA, de l'IRQUA et du CREPAL

Missions Une agence pour la qualité, la promotion des produits agricoles et agroalimentaires de Nouvelle-Aquitaine.

Relations avec la région

Gouvernance 9,5% d'élus Région  
 4 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 2 935 295€ voté - 2024 : 2 935 295€ voté

Accompagnement financier de la Région

2024

Montant mandaté en K€

3 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2022 et 2023 ont été versées en intégralité. Il reste à verser le solde de 2023 (293K€).

Concernant les autres subventions, l'AANA a reçu :  
 - en 2022 : 111K€ d'aide pour les salons internationaux ;

- en 2023 : 2K€ pour les vœux du Président à Bruxelles (le 25/01/2023),  
 120K€ d'aide pour les salons internationaux et 70K€ pour la campagne de communication ;

- en 2024 : 3K€ pour les vœux du Président à Bruxelles (le 13/02/2024)  
 et 45K€ de programme internationale.

Analyse financière

Fin 2023

(Source : Comptes certifiés)

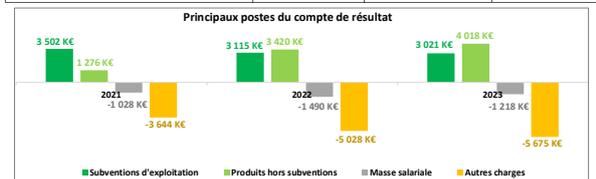
Compte de résultat simplifié

En K€	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	4 778 K€	6 535 K€	+37%	7 039 K€	+8%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	3 502 K€	3 115 K€	-11%	3 021 K€	-3%
<b>Charges d'exploitation</b>	-4 672 K€	-6 519 K€	+40%	-6 894 K€	+6%
<i>Dont Masse salariale</i>	-1 028 K€	-1 490 K€	+45%	-1 218 K€	-18%
<i>Dont services extérieurs</i>	-1 875 K€	-4 895 K€	+161%	-5 531 K€	+13%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	-105 K€	7 K€	-107%	-13 K€	-281%
<b>Résultat net</b>	2 K€	23 K€	+1444%	132 K€	+469%

Capacité d'autofinancement	339 K€	-23 K€	-107%	137 K€	-12898%
----------------------------	--------	--------	-------	--------	---------



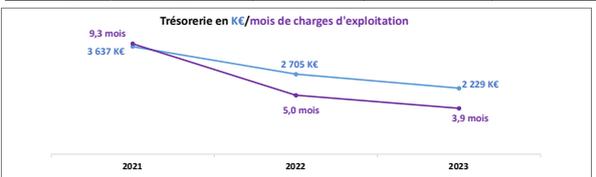
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	0%	0%	2%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	73%	48%	43%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	68%	47%	42%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	22%	23%	17%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	39%	75%	79%



Bilan simplifié

En K€	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	133 K€	109 K€	-18%	99 K€	-9%
<b>Stocks et en-cours</b>	0 K€	0 K€		0 K€	
<b>Créances</b>	2 156 K€	1 905 K€	-12%	1 362 K€	-29%
<b>Trésorerie</b>	3 637 K€	2 705 K€	-26%	2 229 K€	-18%
<b>Autres Actif</b>	641 K€	1 160 K€	+81%	1 315 K€	+13%
<b>Actif</b>	6 567 K€	5 880 K€	-10%	5 006 K€	-15%
<b>Capitaux propres</b>	1 212 K€	1 235 K€	+2%	1 814 K€	+47%
<b>Prov. pour risques et charges</b>	630 K€	529 K€	-16%	0 K€	-100%
<b>Dettes financières</b>	0 K€	0 K€	-16%	0 K€	-5%
<b>Dettes exploitation</b>	3 466 K€	2 966 K€	-14%	2 543 K€	-14%
<b>Autres Passif</b>	1 259 K€	1 150 K€	-9%	648 K€	-44%
<b>Passif</b>	6 567 K€	5 880 K€	-10%	5 006 K€	-15%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	18%	21%	36%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	1 709 K€	1 655 K€	1 715 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,4 mois	3,0 mois	3,0 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	-1 928 K€	-1 050 K€	-514 K€
BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	-4,8 mois	-1,9 mois	-0,9 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	3 637 K€	2 705 K€	2 229 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	9,3 mois	5,0 mois	3,9 mois



Commentaires

Après avoir subi une forte baisse d'activité durant la période COVID (annulation des salons), l'AANA a dû s'adapter à l'évolution économique du secteur, marqué par une forte inflation des coûts sur les salons nationaux et internationaux (coûts des déplacements, tarifs des réservations de stands). L'agence a opté pour une stratégie prudente, profitant de la reprise d'activité tout en maîtrisant ses dépenses. Des garanties supplémentaires ont été demandées aux entreprises bénéficiant des pré-réservations faites sur les salons par l'AANA, ce qui a limité les pertes éventuelles.

L'AANA connaît une gestion saine et a réalisé en 2023 son meilleur résultat depuis 2019. Bien qu'ayant diminué, son niveau de trésorerie reste à un niveau suffisant. Le calendrier des versements de l'aide régionale doit cependant rester un point de vigilance, compte tenu des forts besoins de décaissements en début d'année (pré-réservations de stands sur les salons). Le niveau des capitaux propres, pouvant servir d'amortisseur en cas de baisse des financements publics, est confortable si on le rapporte aux charges fixes de la structure.

### Identité

**Siret** 82033673300010  
**Statut juridique** Association  
**ETP** 80  
**Site(s)** Principaux sites : Pessac (siège), Limoges, Poitiers, Pau  
 Antennes : La Rochelle et Bidard  
**Président(s)** Christian HOUEL  
**Directeur(rice)** Vincent BOST  
**DAF** Pascale CANESTRO  
 Anthony LEBOUTET

**Date de création/fusion** Créée le 21/04/2016

**Missions** L'ADI a 4 domaines d'actions : l'accompagnement à la transformation des entreprises (1), le développement de filière émergentes (2), l'animation du réseau régional de l'innovation (3), l'attractivité et l'implantation d'activités (4).

### Relations avec la région

**Gouvernance** 22,5% d'élus Région  
 9 élus régionaux

**Contractualisation** CPOM sur 3 ans 2023/2025  
**Convention(s) financière(s)** 2023 : 5 740 800€ voté - 2024 : 5 760 800€ voté

### Accompagnement financier de la Région

2024

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



### Commentaires

La subvention de fonctionnement 2022 a été proratisée. Il reste à verser les soldes 2023 (191K€) et 2024 (870K€).

Concernant les autres subventions, ADI a reçu :

- en 2022 : 2,7M€ d'aide pour divers salons (Eurosatory, Dualact Cyber...);

- en 2023 : 3,4M€ d'aide pour divers salons (Bourget...) et projets ;

- en 2024 : 760K€ d'aide pour l'organisation d'un stand régional et de soutien au programme d'actions.

### Analyse financière

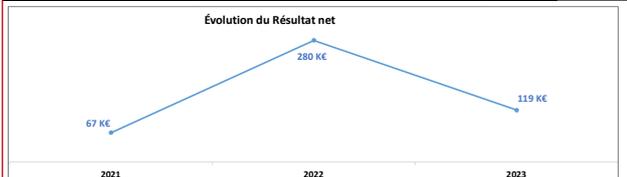
Fin 2023

(Source : Comptes certifiés)

#### Compte de résultat simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	11 822 K€	10 330 K€	-13%	10 022 K€	-3%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	10 644 K€	9 161 K€	-14%	9 366 K€	+2%
<b>Charges d'exploitation</b>	-12 031 K€	-10 389 K€	-14%	-10 238 K€	-1%
<i>Dont Masse salariale</i>	-6 169 K€	-6 060 K€	-2%	-5 974 K€	-1%
<i>Dont services extérieurs</i>	-3 334 K€	-2 698 K€	-19%	-3 151 K€	+17%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	276 K€	339 K€	+23%	335 K€	-1%
<b>Résultat net</b>	67 K€	280 K€	+317%	119 K€	-58%

Capacité d'autofinancement	-102 K€	-163 K€	+59%	24 K€	+3973%
----------------------------	---------	---------	------	-------	--------

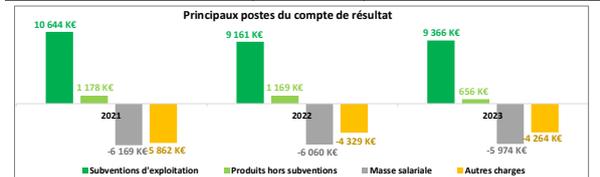


#### Bilan simplifié

En K€	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	201 K€	159 K€	-21%	372 K€	+134%
<b>Stocks et en-cours</b>	0 K€	0 K€		0 K€	
<b>Créances</b>	7 515 K€	4 649 K€	-38%	5 053 K€	+9%
<b>Trésorerie</b>	131 K€	2 668 K€	+1936%	1 821 K€	-32%
<b>Autres Actif</b>	154 K€	139 K€	-9%	85 K€	-39%
<b>Actif</b>	8 001 K€	7 615 K€	-5%	7 331 K€	-4%
<b>Capitaux propres</b>	2 360 K€	2 173 K€	-8%	2 215 K€	+2%
<b>Prov. pour risques et charges</b>	1 446 K€	960 K€	-34%	884 K€	-8%
<b>Dettes financières</b>	472 K€	0 K€	-100%	0 K€	
<b>Dettes exploitation</b>	2 637 K€	3 213 K€	+22%	2 687 K€	-16%
<b>Autres Passif</b>	1 087 K€	1 269 K€	+17%	1 545 K€	+22%
<b>Passif</b>	8 001 K€	7 615 K€	-5%	7 331 K€	-4%



Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	1%	3%	1%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	90%	89%	93%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	62%	39%	57%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	52%	59%	60%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	28%	26%	31%



Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	29%	29%	30%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	-5 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	4 076 K€	2 974 K€	2 727 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,1 mois	3,4 mois	3,2 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	3 945 K€	306 K€	906 K€
BFR/(Produits d'exploit./12) (mois)	4,0 mois	0,4 mois	1,1 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	131 K€	2 668 K€	1 821 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	0,1 mois	3,1 mois	2,1 mois



### Commentaires

ADI bénéficie d'une gestion très saine, permettant de dégager des résultats positifs chaque année depuis 2019. Ces résultats positifs accumulés ont permis un renforcement des capitaux propres de 1 299 k€ en 2019 (12% des produits annuels) à 2 215 k€ en 2023 (22% des produits annuels).

ADI est financée essentiellement par des subventions publiques (93% en 2023), le poids de la masse salariale représentant 60% de ses produits d'exploitation. Le niveau de trésorerie d'ADI est donc fortement dépendant du rythme de versement des financements publics.

Identité

Siret 34099869900037  
 Statut juridique Association  
 ETP 17  
 Site(s) Poitiers, Limoges, Bordeaux  
 Président(s) Nicolas DEXTREIT  
 Directeur(rice) Thierry SZABO  
 DAF Alice VANDERBROUCKE  
 Virginie MICHAUD

Date de création/fusion Créée le 01/01/1987 et signature d'une convention tripartite Etat-Région-ACNA

Missions L'A s'adresse à l'ensemble des professionnels et décideurs des arts et de la culture en Nouvelle-Aquitaine. Elle a vocation à s'engager dans des coopérations avec et pour les acteurs professionnels et institutionnels du monde culturel.

Relations avec la région

Gouvernance 21,1% d'élus Région  
 4 élus régionaux

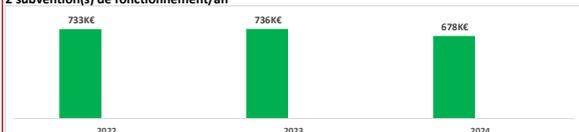
Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 735 810€ voté - 2024 : 728 452€ voté

Accompagnement financier de la Région

2024

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2022 et 2023 ont été versées en intégralité. Pour 2024, il reste 51K€.

Concernant les autres subventions, l'AGENCE A a reçu une subvention d'investissement à hauteur de 46K€ pour 2023-2024.

Analyse financière

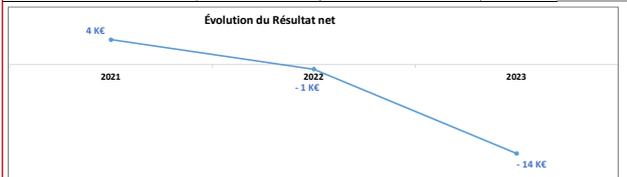
Fin 2023

(Source : Comptes certifiés)

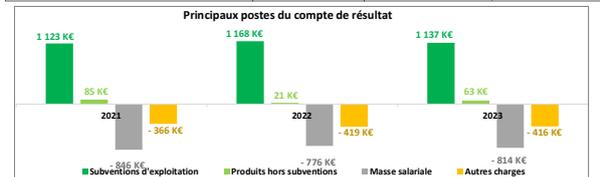
Compte de résultat simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	1 208 K€	1 189 K€	-2%	1 200 K€	+1%
Dont subventions d'exploitation	1 123 K€	1 168 K€	+4%	1 137 K€	-3%
<b>Charges d'exploitation</b>	-1 212 K€	-1 196 K€	-1%	-1 230 K€	+3%
Dont Masse salariale	-846 K€	-776 K€	-8%	-814 K€	+5%
Dont services extérieurs	-282 K€	-303 K€	+7%	-307 K€	+1%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	8 K€	6 K€	-24%	17 K€	+173%
<b>Résultat net</b>	4 K€	-1 K€	-118%	-14 K€	+1844%

Capacité d'autofinancement	-12 K€	10 K€	-187%	-24 K€	+1172%
----------------------------	--------	-------	-------	--------	--------



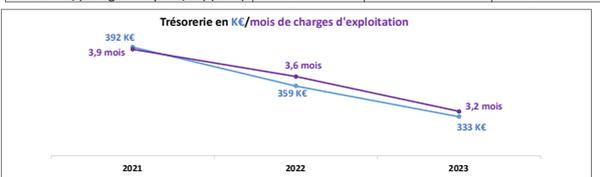
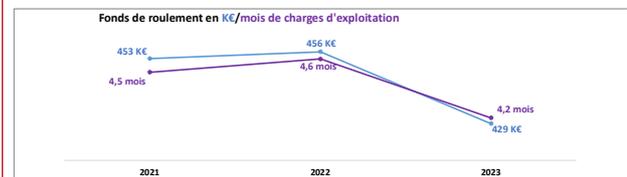
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	0%	0%	-1%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	93%	98%	95%
Sub fin Région/Prod.d'exploitation	61%	62%	61%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	70%	65%	68%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	23%	25%	26%



Bilan simplifié

En K€	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	74 K€	132 K€	+78%	137 K€	+4%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	198 K€	228 K€	+15%	256 K€	+12%
Trésorerie	392 K€	359 K€	-8%	333 K€	-7%
Autres Actif	20 K€	27 K€	+37%	25 K€	-8%
<b>Actif</b>	684 K€	746 K€	+9%	751 K€	+1%
Capitaux propres	493 K€	550 K€	+12%	518 K€	-6%
Prov. pour risques et charges	34 K€	37 K€	+7%	48 K€	+31%
Dettes financières	0 K€	0 K€		0 K€	
Dettes exploitation	157 K€	158 K€	+1%	185 K€	+17%
Autres Passif	0 K€	0 K€		0 K€	
<b>Passif</b>	684 K€	746 K€	+9%	751 K€	+1%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	72%	74%	69%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	453 K€	456 K€	429 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,5 mois	4,6 mois	4,2 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	61 K€	97 K€	96 K€
BFR / (Produits d'exploit./ 12) (mois)	0,6 mois	1,0 mois	1,0 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	392 K€	359 K€	333 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,9 mois	3,6 mois	3,2 mois



Commentaires

L'Agence A connaît un résultat proche de 0 depuis 2020, ce résultat passant en négatif en 2023 (-14k€).

Elle est essentiellement financée par des fonds publics. En 2023 :

- 735 k€ de subvention de fonctionnement régionale
- 368 k€ de subvention de fonctionnement de la DRAC
- 55 k€ de financements sur projet

La Région a annoncé une baisse de sa participation financière de -150€ en 2025 et -150k€ supplémentaires en 2026, soit une réduction de financements publics de 26% en 2 ans. Le Conseil d'administration de l'association a pris acte de cette diminution et a décidé de la fermeture du site de Limoges (suppression de 3 ETP).

Identité

Siret 83431565700058  
 Statut juridique Association  
 ETP 47  
 Site(s) Bordeaux (siège à la MECA), Poitiers, Limoges, Angoulême  
 Président(s) Bruno BOUTLEUX  
 Directeur(rice) Rachel CORDIER  
 DAF Helene DHOOSCHE  
 Nicole DEBET

Date de création/fusion Créée le 01/12/2017 par la fusion d'ECLA, du CRL Poitou-Charentes et du CRL Limousin

Missions ALCA est l'interlocutrice privilégiée des professionnels du livre et de l'écrit, du cinéma et de l'audiovisuel, elle leur propose des ressources et les accompagne dans leurs projets de développement.

Relations avec la région

Gouvernance 20,5% d'élus Région  
 9 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 3 608 950€ voté - 2024 : 3 573 950€ voté

Accompagnement financier de la Région

2024

Montant mandaté en K€

4 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2022 et 2023 ont été versées en intégralité. Il reste à verser les soldes de 2024 (247K€ et 10K€).

Concernant les autres subventions, ALCA a reçu :

- en 2022 : 193K€ d'aide dont 70K€ pour l'organisation du prix de littérature lycéens, 45K€ pour les résidences d'artistes, 38K€ pour le programme international, 30K€ pour le projet coupe du monde de rugby et 11K€ pour le projet "Lycéens et Apprentis au Cinéma";

- en 2023 : 143K€ d'aide dont 49K€ pour l'organisation du prix de littérature lycéens, 44K€ pour le programme d'éducation artistique et culturelle, 38K€ pour le programme d'actions et 11K€ pour le projet "Lycéens et Apprentis au Cinéma";

- en 2024 : 114K€ d'aide dont 49K€ pour le prix de littérature lycéens, 32K€ pour le programme d'éducation artistique et culturelle, 19K€ pour le programme d'actions, 8K€ pour le projet "Lycéens et Apprentis au Cinéma" et 6K€ pour le festival "Cinéma":

Analyse financière

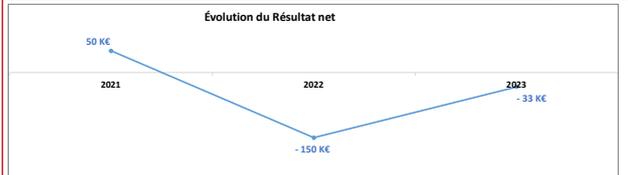
Fin 2023

(Source : Comptes certifiés)

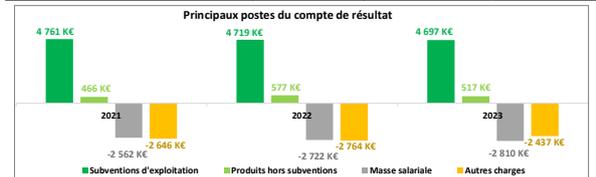
Compte de résultat simplifié

En K€	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	5 227 K€	5 296 K€	+1%	5 214 K€	-2%
Dont subventions d'exploitation	4 761 K€	4 719 K€	-1%	4 697 K€	-0%
<b>Charges d'exploitation</b>	-5 208 K€	-5 486 K€	+5%	-5 247 K€	-4%
Dont Masse salariale	-2 562 K€	-2 722 K€	+6%	-2 810 K€	+3%
Dont services extérieurs	-1 498 K€	-1 804 K€	+20%	-1 397 K€	-23%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	31 K€	40 K€	+27%	0 K€	-100%
<b>Résultat net</b>	50 K€	-150 K€	-399%	-33 K€	-78%

Capacité d'autofinancement	2021	2022	N-1	2023	N-1
	173 K€	-584 K€	-438%	-244 K€	+5472%



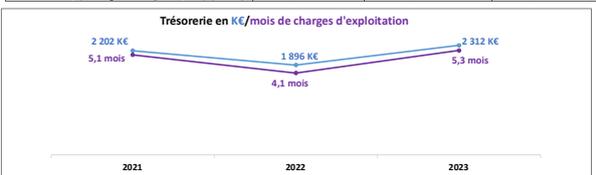
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	1%	-3%	-1%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	91%	89%	90%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	95%	47%	70%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	49%	51%	54%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	29%	34%	27%



Bilan simplifié

En K€	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobiliations</b>	297 K€	217 K€	-27%	173 K€	-20%
<b>Stocks et en-cours</b>	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
<b>Créances</b>	1 036 K€	902 K€	-13%	387 K€	-57%
<b>Trésorerie</b>	2 202 K€	1 896 K€	-14%	2 312 K€	+22%
<b>Autres Actif</b>	34 K€	50 K€	+47%	45 K€	-10%
<b>Actif</b>	3 569 K€	3 065 K€	-14%	2 916 K€	-5%
<b>Capitaux propres</b>	2 127 K€	1 700 K€	-20%	1 473 K€	-13%
<b>Prov. pour risques et charges</b>	509 K€	521 K€	+2%	671 K€	+29%
<b>Dettes financières</b>	0 K€	0 K€	0 K€	182 K€	0 K€
<b>Dettes exploitation</b>	729 K€	779 K€	+7%	543 K€	-30%
<b>Autres Passif</b>	204 K€	65 K€	-68%	46 K€	-29%
<b>Passif</b>	3 569 K€	3 065 K€	-14%	2 916 K€	-5%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	60%	55%	51%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	-1 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	2 339 K€ 5,4 mois	2 004 K€ 4,4 mois	2 154 K€ 4,9 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	138 K€ 0,3 mois	108 K€ 0,2 mois	-158 K€ -0,4 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	2 202 K€ 5,1 mois	1 896 K€ 4,1 mois	2 312 K€ 5,3 mois



Commentaires

ALCA a connu deux années de résultat net négatif en 2022 (-150 K€) et 2023 (-33 K€), consécutifs à une baisse de la subvention régionale entre 2021 et 2022. L'agence a pu réduire progressivement ses charges en conséquence, mais un temps d'adaptation s'est avéré nécessaire. Elle a puisé dans ses réserves en diminuant le report à nouveau, qui est passé de 815K€ à 632K€, ce qui conserve à l'agence des marges de manoeuvre réelles à l'échelle de son budget.

ALCA est essentiellement financée sur fonds publics, l'évolution des financements alloués aura donc un impact direct sur son volume d'activités. Il faut noter que l'agence est hébergée gratuitement par la Région sur le site de la MECA, ce qui veut dire qu'elle ne supporte pas de dynamique de charge sur les postes de dépenses afférents (loyer, charges, fluides), mais également qu'elle n'a pas de levier d'économie de ce côté-là.

Identité

Siret 83952766000014  
 Statut juridique Association  
 ETP 76  
 Site(s) Pessac (siège), Limoges, La Rochelle, Poitiers  
 Président(s) Pierre-Yves DUWOYE  
 Directeur(rice) Corinne LAFITTE  
 DAF Fany LACOSTE

Date de création/fusion Créée le 24/05/2018 par la fusion Aquitaine CapMétiers, Prisme Limousin et ARFTLV

Missions Fournir des informations aux professionnels et au grand public sur la formation, l'emploi, l'orientation et les métiers, observer et analyser la relation formation-emploi et ses évolutions dans les territoires, outiller et professionnaliser les acteurs de l'orientation, de la formation, de l'insertion et de l'emploi pour répondre aux demandes de leurs publics, développer un appui et une expertise auprès de ses financeurs et de ses partenaires, et faciliter la mise en réseau des acteurs

Relations avec la région

Gouvernance 17,6% d'élus Région  
 9 élus régionaux

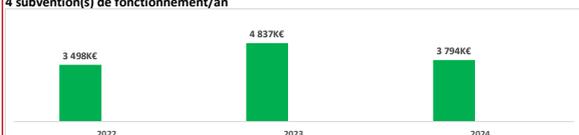
Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 5 058 753€ voté - 2024 : 5 058 753€ voté

Accompagnement financier de la Région

2024

Montant mandaté en K€

4 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement pour 2022 a été proratisée. Il reste à verser les soldes 2023 (12K€) et 2024 (1,2M€ et 70K€).

Concernant les autres subventions, CAP METIERS a reçu :  
 - en 2022 : 82K€ d'aide pour les "Innovantes de la formation" et 150K€ en investissement pour l'amélioration de ses systèmes d'information ;

- en 2023 : 150K€ d'aide en investissement pour l'amélioration de ses systèmes d'information également ;

- en 2024 : 151K€ d'aide pour les "métiers autour de la batterie".

Analyse financière

Fin 2023

(Source : Comptes certifiés)

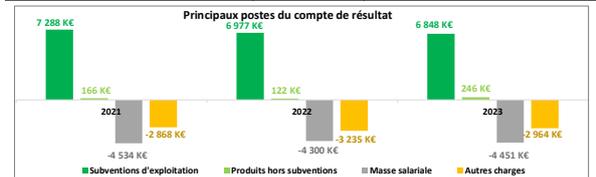
Compte de résultat simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	7 453 K€	7 099 K€	-5%	7 094 K€	-0%
Dont subventions d'exploitation	7 288 K€	6 977 K€	-4%	6 848 K€	-2%
<b>Charges d'exploitation</b>	-7 402 K€	-7 535 K€	+2%	-7 415 K€	-2%
Dont Masse salariale	-4 534 K€	-4 300 K€	-5%	-4 451 K€	+4%
Dont services extérieurs	-2 247 K€	-2 607 K€	+16%	-2 300 K€	-12%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	-46 K€	375 K€	-920%	402 K€	+7%
<b>Résultat net</b>	6 K€	-61 K€	-1202%	81 K€	-232%

Capacité d'autofinancement	2021	2022	N-1	2023	N-1
	398 K€	-18 K€	-104%	199 K€	-19175%



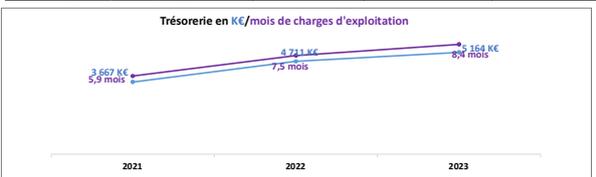
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	0%	-1%	1%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	98%	98%	97%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation	87%	50%	68%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	61%	61%	63%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	30%	37%	32%



Bilan simplifié

En K€	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	557 K€	452 K€	-19%	381 K€	-16%
<b>Stocks et en-cours</b>	7 K€	6 K€	-12%	1 K€	-82%
<b>Créances</b>	4 588 K€	3 614 K€	-21%	3 321 K€	-8%
<b>Trésorerie</b>	3 667 K€	4 711 K€	+28%	5 164 K€	+10%
<b>Autres Actif</b>	249 K€	124 K€	-50%	80 K€	-35%
<b>Actif</b>	9 067 K€	8 907 K€	-2%	8 948 K€	+0%
<b>Capitaux propres</b>	6 179 K€	6 066 K€	-2%	5 984 K€	-1%
<b>Prov. pour risques et charges</b>	1 055 K€	888 K€	-16%	853 K€	-4%
<b>Dettes financières</b>	0 K€	0 K€		0 K€	-100%
<b>Dettes exploitation</b>	1 507 K€	1 925 K€	+28%	2 103 K€	+9%
<b>Autres Passif</b>	327 K€	28 K€	-92%	8 K€	-72%
<b>Passif</b>	9 067 K€	8 907 K€	-2%	8 948 K€	+0%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	68%	68%	67%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	6 677 K€	6 502 K€	6 455 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	10,8 mois	10,4 mois	10,4 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	3 010 K€	1 791 K€	1 291 K€
BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	4,8 mois	3,0 mois	2,2 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	3 667 K€	4 711 K€	5 164 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,9 mois	7,5 mois	8,4 mois



Commentaires

Le résultat net de Cap Métiers fluctue sur la période. Le résultat positif 2023 est à relativiser, car obtenu grâce à un résultat financier de 86 K€ dû à la remontée des taux d'intérêt sur la période. Il devrait être à nouveau légèrement négatif en 2024 (-8K€). L'équilibre financier annuel reste donc fragile.

La situation des capitaux propres est en revanche très favorable, même s'il faut prendre en compte le produit de la vente de l'immeuble rue Judaique, reversé à la Région sous forme de loyers annuels. Déduction faite, les capitaux propres de l'agence représentent environ 50% de ses produits, ce qui laisse une marge très confortable.

Le montant des subventions d'exploitation représente 97% des produits d'exploitation en 2023.

Identité

Siret 33809004600040  
 Statut juridique Association  
 ETP 12  
 Site(s) Saint-Maixant  
 Président(s) Anne-Marie COCULA  
 Directeur(rice) Marie-Sylvie BITARELLE  
 DAF Mélanie SEYRAL

Date de création/fusion Créée en 1986

Missions Le Centre François Mauriac est chargé de la conservation du domaine et des collections, et propose un centre de ressources documentaires, des actions de médiation scolaire et un programme d'activités culturelles. Elle mène aussi des recherches en collaboration avec l'université Bordeaux Montaigne.

Relations avec la région

Gouvernance 10,3% d'élus Région  
 3 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 1 071 300€ voté - 2024 : 1 071 300€ voté

Accompagnement financier de la Région

2024

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2022 a été proratisée et celle de 2023 a été versée en intégralité.

Il reste à verser le solde de 2024 (75K€).

Concernant les autres subventions, le CENTRE FRANCOIS MAURIAC a reçu :

- en 2022 : 39K€ d'aide pour l'équipement du Chai Blanc ;

- en 2023 : 40K€ d'aide en investissement.

Analyse financière

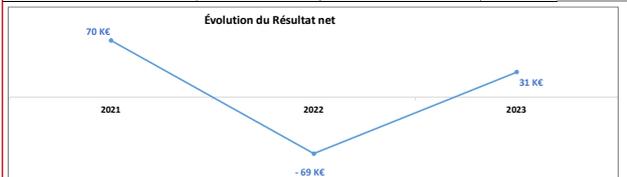
Fin 2023

(Source : Comptes certifiés)

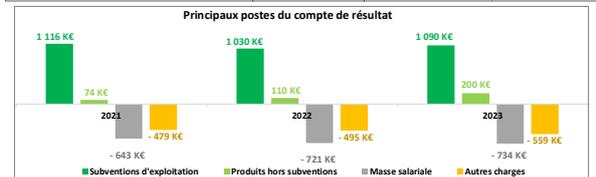
Compte de résultat simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	1 190 K€	1 140 K€	-4%	1 291 K€	+13%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	1 116 K€	1 030 K€	-8%	1 090 K€	+6%
<b>Charges d'exploitation</b>	-1 122 K€	-1 216 K€	+8%	-1 293 K€	+6%
<i>Dont Masse salariale</i>	-643 K€	-721 K€	+12%	-734 K€	+2%
<i>Dont services extérieurs</i>	-384 K€	-369 K€	-4%	-408 K€	+10%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	1 K€	7 K€	+579%	33 K€	+397%
<b>Résultat net</b>	70 K€	-69 K€	-200%	31 K€	-145%

Capacité d'autofinancement	58 K€	-64 K€	-211%	-55 K€	+2517%
----------------------------	-------	--------	-------	--------	--------



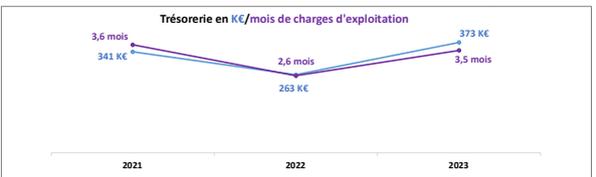
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	6%	-6%	2%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	94%	90%	84%
Sub fin Région/Prod.d'exploitation	117%	61%	83%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	54%	63%	57%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	32%	32%	32%



Bilan simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	43 K€	77 K€	+80%	127 K€	+65%
<b>Stocks et en-cours</b>	27 K€	25 K€	-8%	26 K€	+3%
<b>Créances</b>	301 K€	324 K€	+7%	190 K€	-41%
<b>Trésorerie</b>	341 K€	263 K€	-23%	373 K€	+42%
<b>Autres Actif</b>	27 K€	21 K€	-21%	16 K€	-26%
<b>Actif</b>	739 K€	710 K€	-4%	731 K€	+3%
<b>Capitaux propres</b>	607 K€	599 K€	-1%	595 K€	-1%
<b>Prov. pour risques et charges</b>	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
<b>Dettes financières</b>	4 K€	0 K€	-100%	0 K€	
<b>Dettes exploitation</b>	128 K€	111 K€	-14%	136 K€	+23%
<b>Autres Passif</b>	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
<b>Passif</b>	739 K€	710 K€	-4%	731 K€	+3%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	82%	84%	81%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	568 K€	522 K€	468 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	6,1 mois	5,2 mois	4,3 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	227 K€	259 K€	95 K€
BFR/(Produits d'exploit./12) (mois)	2,3 mois	2,7 mois	0,9 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	341 K€	263 K€	373 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,6 mois	2,6 mois	3,5 mois



Commentaires

L'association a dégagé des résultats positifs depuis 2019, à l'exception de l'exercice 2022 (-69 k€). Elle a pu ainsi renforcer ses capitaux propres sur la période, qui sont passés de 20,3% des produits annuels en 2019 à 35% en 2023.

Le niveau de dépendance aux subventions diminue régulièrement. En 2024, l'association poursuit le développement de ses ressources propres, grâce aux recettes de billetterie, de librairie, et de location d'espaces. Les travaux de rénovation et d'équipement du site réalisés par la Région sont ainsi valorisés.

Cependant, les charges de gestion du site, tant le bâtiment que les espaces extérieurs, justifient d'être prudent sur les capacités financières de l'association dans la durée. Une prévision pluriannuelle des dépenses afférentes et un plan de financement adapté paraissent nécessaires. Il est souhaitable de les bâtir en collaboration avec les services de la Région.

**Identité**

Siret 82864784200016  
 Statut juridique Association  
 ETP 45,73  
 Site(s) Bordeaux (siège), Limoges, Poitiers  
 Président(s) Christelle CHASSAGNE  
 Directeur(rice) Aurélie LOUBES  
 DAF Myriam VANDENBOSSCHE

Date de création/fusion Créée le 17/03/2017

Missions Une association au service du développement du tourisme régional notamment dans le domaine des études, de la planification, de la structuration et le développement de l'offre.

**Relations avec la région**

Gouvernance 42,9% d'élus Région  
 24 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 5 310 000€ voté - 2024 : 5 310 000€ voté

**Accompagnement financier de la Région**

**2024**

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



**Commentaires**

Le subvention de fonctionnement 2022 a été proratisée. Il reste à verser le solde 2023 (15K€) et 2024 (1M€).

Concernant les autres subventions, le CRT a reçu :  
 - en 2022 : 47K€ d'aide pour le projet Terra Aventura ;

- en 2023 : 1,9M€ d'aide pour la campagne de relance touristique, et 7K€ d'accompagnement à la transformation numérique.

- en 2024 : 70K€ pour l'enquête clientèle touristique et 50K€ d'aide pour Terra Aventura.

Pour ce qui est de l'investissement, le CRT a reçu 127K€ d'aide pour le déploiement d'une nouvelle stratégie digitale en 2023.

**Analyse financière**

**Fin 2023**

(Source : Comptes certifiés)

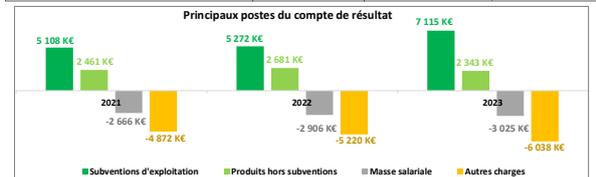
**Compte de résultat simplifié**

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	7 569 K€	7 953 K€	+5%	9 458 K€	+19%
Dont subventions d'exploitation	5 108 K€	5 272 K€	+3%	7 115 K€	+35%
<b>Charges d'exploitation</b>	-7 538 K€	-8 126 K€	+8%	-9 063 K€	+12%
Dont Masse salariale	-2 666 K€	-2 906 K€	+9%	-3 025 K€	+4%
Dont services extérieurs	-3 724 K€	-4 559 K€	+22%	-5 560 K€	+22%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	-31 K€	7 K€	-123%	18 K€	+154%
<b>Résultat net</b>	0 K€	-166 K€	-8318750%	414 K€	-349%

Capacité d'autofinancement	2021	2022	N-1	2023	N-1
	-155 K€	-1 333 K€	+759%	-35 K€	-556%



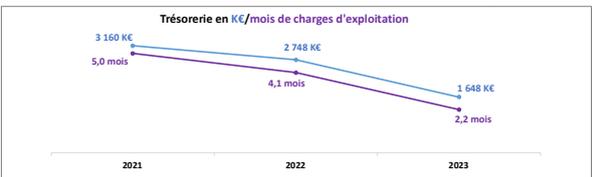
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	0%	-2%	4%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	67%	66%	75%
Sub fin Région/Prod.d'exploitation	69%	69%	56%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	35%	37%	32%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	49%	57%	59%



**Bilan simplifié**

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	20 K€	38 K€	+88%	28 K€	-26%
<b>Stocks et en-cours</b>	106 K€	123 K€	+16%	106 K€	-14%
<b>Créances</b>	1 429 K€	1 460 K€	+2%	2 704 K€	+85%
<b>Trésorerie</b>	3 160 K€	2 748 K€	-13%	1 648 K€	-40%
<b>Autres Actif</b>	124 K€	81 K€	-35%	130 K€	+62%
<b>Actif</b>	4 840 K€	4 448 K€	-8%	4 616 K€	+4%
<b>Capitaux propres</b>	1 602 K€	1 542 K€	-4%	1 680 K€	+9%
<b>Prov. pour risques et charges</b>	1 662 K€	832 K€	-50%	828 K€	-1%
<b>Dettes financières</b>	0 K€	0 K€		0 K€	
<b>Dettes exploitation</b>	1 556 K€	2 074 K€	+33%	2 060 K€	-1%
<b>Autres Passif</b>	20 K€	0 K€	-100%	48 K€	
<b>Passif</b>	4 840 K€	4 448 K€	-8%	4 616 K€	+4%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	33%	35%	36%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	3 243 K€	2 336 K€	2 480 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,2 mois	3,4 mois	3,3 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	83 K€	-411 K€	832 K€
BFR / (Produits d'exploit./ 12) (mois)	0,1 mois	-0,6 mois	1,1 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	3 160 K€	2 748 K€	1 648 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,0 mois	4,1 mois	2,2 mois



**Commentaires**

Après un résultat juste à l'équilibre en 2020 et 2021, et un résultat déficitaire en 2022, la situation du CRT se rétablit fortement en 2023 avec 414 K€ de résultat positif. Ce résultat est notamment dû à une hausse significative des recettes propres. Ce résultat a permis de renforcer les capitaux propres de l'association, qui restent à un niveau relativement modeste comparé à la taille de l'association.

La diminution des marges de manoeuvre sur la trésorerie en 2023 est due principalement à un retard de paiement de la subvention REACT ainsi que des versements tardifs de soldes de subvention régionale. A noter que le CRT parvient tout de même à dégager un résultat financier de 17K€ en 2023, grâce à la hausse des taux d'intérêt.

Pour 2024, l'atterrissage budgétaire annoncé est négatif de -84 K€, les recettes progressant moins vite que les dépenses. Un effort de maîtrise devra donc être réalisé de ce côté là.

**Identité**

Siret 42129652600021  
 Statut juridique Association  
 ETP 12  
 Site(s) Limoges  
 Président(s) Frédéric BERNARDAUD  
 Directeur(rice) Catherine TEXIER  
 Directeur(rice) adjoint(e) Stéphanie RETIERE-SECRET  
 RAF Elisa BETTE

Date de création/fusion Créée en 1982

Missions Soutenir la création contemporaine par la constitution d'une collection d'œuvres d'art pour la porter à la connaissance du plus grand nombre.

**Relations avec la région**

Gouvernance 25,0% d'élus Région  
 4 élus régionaux

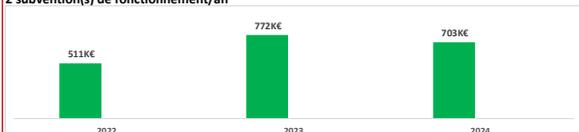
Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 772 200€ voté - 2024 : 868 128€ voté

**Accompagnement financier de la Région**

2024

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



**Commentaires**

Les subventions de fonctionnement 2022 et 2023 ont été intégralement versées. La subvention de fonctionnement 2024 se décompose de la manière suivante :  
 - 764 480 € pour la mise en oeuvre des projets 2024 ;  
 - 103 650 € de subvention de fonctionnement complémentaire en prévision de son installation prochaine rue Charles Michel à Limoges et de la préparation de l'ouverture du nouveau lieu au public.  
 Il reste à verser le solde de cette subvention 2024 soit 165K€.

Concernant les autres subventions, le FRAC ARTOTHEQUE a reçu 90K€ de subvention d'investissement pour le mobilier de l'accueil et les bureaux en 2023.

**Analyse financière**

Fin 2023

(Source : Comptes certifiés)

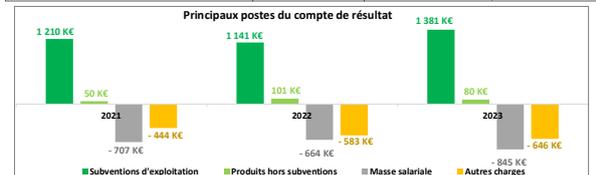
**Compte de résultat simplifié**

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	1 259 K€	1 243 K€	-1%	1 460 K€	+18%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	1 210 K€	1 141 K€	-6%	1 381 K€	+21%
<b>Charges d'exploitation</b>	-1 150 K€	-1 247 K€	+8%	-1 491 K€	+20%
<i>Dont Masse salariale</i>	-707 K€	-664 K€	-6%	-845 K€	+27%
<i>Dont services extérieurs</i>	-225 K€	-315 K€	+40%	-435 K€	+38%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	9 K€	24 K€	+180%	28 K€	+13%
<b>Résultat net</b>	118 K€	21 K€	-82%	-3 K€	-114%

Capacité d'autofinancement	2021	2022	N-1	2023	N-1
	141 K€	-7 K€	-105%	5 K€	-614%



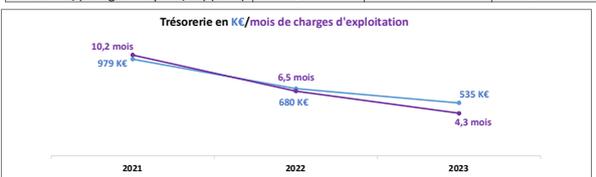
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	9%	2%	0%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	96%	92%	95%
Sub fin Région/Prod.d'exploitation	55%	41%	53%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	56%	53%	58%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	18%	25%	30%



**Bilan simplifié**

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	209 K€	485 K€	+132%	1 084 K€	+124%
Stocks et en-cours	31 K€	31 K€	-0%	31 K€	-0%
Créances	799 K€	758 K€	-5%	830 K€	+9%
Trésorerie	979 K€	680 K€	-31%	535 K€	-21%
Autres Actif	0 K€	3 K€	+1578%	11 K€	+285%
<b>Actif</b>	2 019 K€	1 957 K€	-3%	2 491 K€	+27%
Capitaux propres	1 509 K€	1 550 K€	+3%	1 755 K€	+13%
Prov. pour risques et charges	0 K€	0 K€	0%	0 K€	0%
Dettes financières	0 K€	0 K€	+46%	0 K€	-17%
Dettes exploitation	508 K€	406 K€	-20%	736 K€	+81%
Autres Passif	2 K€	0 K€	-86%	0 K€	-100%
<b>Passif</b>	2 019 K€	1 957 K€	-3%	2 491 K€	+27%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	75%	79%	70%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	1 301 K€	1 066 K€	672 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	13,6 mois	10,3 mois	5,4 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	322 K€	386 K€	136 K€
BFR / (Produits d'exploit. / 12) (mois)	3,1 mois	3,7 mois	1,1 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	979 K€	680 K€	535 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	10,2 mois	6,5 mois	4,3 mois



**Commentaires**

L'activité du FRAC ARTOTHEQUE est en nette augmentation à fin 2023 (+17% par rapport à fin 2022 en recettes, +20% en charges).

L'exercice 2023 affiche un résultat net déficitaire de -2 808 €, les résultats des 2 exercices précédents étant eux excédentaires.

Les charges de personnel évoluent au rythme de l'activité et représentent 57% du budget de l'association, l'exercice 2023 ayant été marqué par un licenciement et le départ du directeur artistique.

La structure du patrimoine de l'association a pris une autre dimension depuis 2021 avec le projet en cours du futur bâtiment.

Cela se matérialise par une augmentation considérable des immobilisations en 2023 financées par les subventions d'investissement attribuées à l'association depuis 2021.

La trésorerie à fin 2023 est en baisse par rapport aux 2 exercices précédents mais reste à un niveau confortable pour la structure : + de 4 mois d'exploitation (la trésorerie à fin 2021 était anormalement élevée puisque aucun décaissement n'était constaté sur le programme numérique).

Identité

Siret 32794647100031  
 Statut juridique Association  
 ETP 21  
 Site(s) Bordeaux (siège à la MECA)  
 Président(s) Bernard DE MONTFERRAND  
 Directeur(rice) Elfi TURPIN  
 DAF Maud MEUNIER

Date de création/fusion Créée en 1982

Missions Soutenir la création contemporaine par la constitution d'une collection d'œuvres d'art pour la porter à la connaissance du plus grand nombre.

Relations avec la région

Gouvernance 22,7% d'élus Région  
 5 élus régionaux

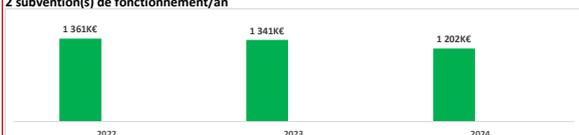
Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 1 341 000€ voté - 2024 : 1 306 000€ voté

Accompagnement financier de la Région

2024

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2022 et 2023 ont été intégralement versées. Il reste à verser le solde de 2024 (104K€).

Concernant les autres subventions, le FRAC MECA a reçu :  
 - en 2022 : 30K€ d'aide pour le projet "Itinéraire photographique et citoyen" ;

- en 2023 : 30K€ de subvention d'investissement pour le programme d'acquisition d'œuvres.

Analyse financière

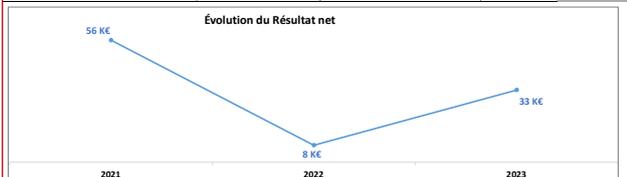
Fin 2023

(Source : Comptes certifiés)

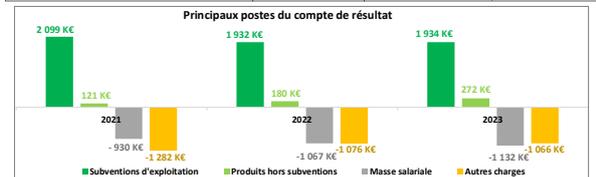
Compte de résultat simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	2 221 K€	2 112 K€	-5%	2 206 K€	+4%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	2 099 K€	1 932 K€	-8%	1 934 K€	+0%
<b>Charges d'exploitation</b>	-2 212 K€	-2 143 K€	-3%	-2 197 K€	+3%
<i>Dont Masse salariale</i>	-930 K€	-1 067 K€	+15%	-1 132 K€	+6%
<i>Dont services extérieurs</i>	-706 K€	-737 K€	+4%	-773 K€	+5%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	47 K€	39 K€	-17%	25 K€	-38%
<b>Résultat net</b>	56 K€	8 K€	-86%	33 K€	+324%

Capacité d'autofinancement	125 K€	63 K€	-50%	-112 K€	+22327%
----------------------------	--------	-------	------	---------	---------



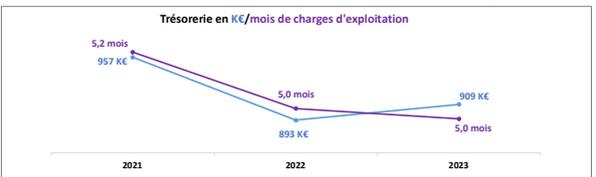
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	3%	0%	2%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	95%	91%	88%
Sub fin Région/Prod. d'exploitation			
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	42%	51%	51%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	32%	35%	35%



Bilan simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	5 551 K€	6 160 K€	+11%	6 552 K€	+6%
<b>Stocks et en-cours</b>	0 K€	0 K€		0 K€	
<b>Créances</b>	487 K€	432 K€	-11%	204 K€	-53%
<b>Trésorerie</b>	957 K€	893 K€	-7%	909 K€	+2%
<b>Autres Actif</b>	18 K€	16 K€	-9%	20 K€	+24%
<b>Actif</b>	7 012 K€	7 501 K€	+7%	7 685 K€	+2%
<b>Capitaux propres</b>	6 408 K€	7 052 K€	+10%	7 322 K€	+4%
<b>Prov. pour risques et charges</b>	98 K€	111 K€	+13%	116 K€	+4%
<b>Dettes financières</b>	0 K€	0 K€		0 K€	
<b>Dettes exploitation</b>	461 K€	293 K€	-36%	238 K€	-19%
<b>Autres Passif</b>	45 K€	44 K€	-1%	9 K€	-80%
<b>Passif</b>	7 012 K€	7 501 K€	+7%	7 685 K€	+2%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	91%	94%	95%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	956 K€	1 003 K€	886 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,2 mois	5,6 mois	4,8 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	-1 K€	110 K€	-23 K€
BFR/(Produits d'exploit./12) (mois)	0,0 mois	0,6 mois	-0,1 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	957 K€	893 K€	909 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,2 mois	5,0 mois	5,0 mois



Commentaires

L'activité du FRAC MECA est en hausse sur les 5 dernières années (Pour rappel, exercice 2021 impacté par la crise sanitaire avec des projets initialement prévus en 2020 et qui ont été reportés sur 2021) L'exercice 2023 affiche de nouveau un résultat excédentaire (33K€) comme l'ensemble des résultats de la période.

Les charges de personnel, représentant 51% du total des charges d'exploitation, sont en hausse en 2023 avec notamment la réévaluation de certains postes, la revalorisation du point d'indice et 3 ruptures conventionnelles sur cet exercice. (Pour rappel, l'exercice 2022 a été marqué par 2 nouveaux CDI, postes qui étaient externalisés les années précédentes)

Les exercices 2022 et 2023 font figure de référence dans la structure du bilan (impact du déménagement à la Méca visible les années précédentes).

Ce total du bilan est en évolution constante sur la période et prend en compte la spécificité des FRAC à savoir le recours aux subventions d'investissements (dans les fonds propres) qui permettent de financer l'acquisition d'œuvres d'art (dans les immobilisations).

La trésorerie à fin 2023 est égale à 5 mois d'activité mais ne représente pas nécessairement le niveau de trésorerie moyen observé sur l'exercice. En effet, la période d'avril/mai est relativement tendue avant le versement de l'acompte.

Identité

Siret 33129227600044  
 Statut juridique Association  
 ETP 9  
 Site(s) Angoulême  
 Linazay  
 Président(s) Charline CLAVEAU  
 Directeur(rice) Irène ARISTIZABAL  
 Administrateur(rice) Béatrice PAILLER

Date de création/fusion Créée en 1983

Missions Soutenir la création contemporaine par la constitution d'une collection d'œuvres d'art pour la porter à la connaissance du plus grand nombre.

Relations avec la région

Gouvernance 21,1% d'élus Région  
 4 élus régionaux

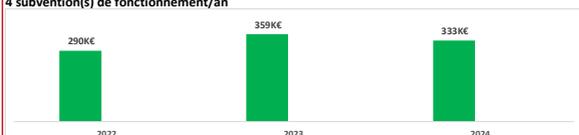
Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 359 000€ voté - 2024 : 359 000€ voté

Accompagnement financier de la Région

2024

Montant mandaté en K€

4 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2022 et 2023 ont été versées en intégralité. Les subventions de fonctionnement 2024 se décomposent de la manière suivante :  
 - 327 000 € au titre de la Culture pour le fonctionnement et la mise en oeuvre des projets de l'association ;  
 - 32 000 € au titre de la Jeunesse et de la Citoyenneté pour la participation au "Nouveau Festival".  
 Il reste à verser le solde de 26 000 € de ces subventions.

Concernant les subventions d'investissement, le FRAC Poitou-Charentes a reçu respectivement 2K€ pour un appel à projets sur les "Cultures Connectées" en 2023 et 7K€ pour un appel à projets sur la "Coopération, création et Territoires" en 2024.

Analyse financière

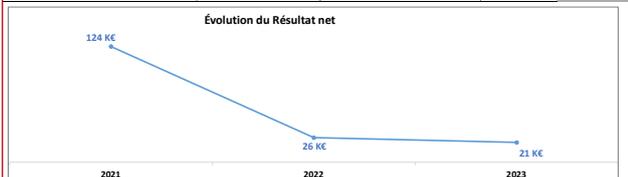
Fin 2023

(Source : Comptes certifiés)

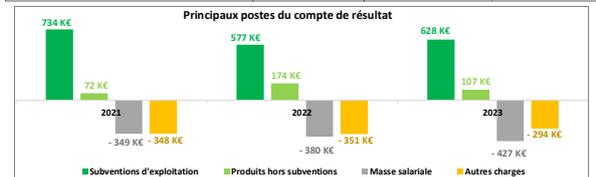
Compte de résultat simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	806 K€	751 K€	-7%	735 K€	-2%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	734 K€	577 K€	-21%	628 K€	+9%
<b>Charges d'exploitation</b>	-697 K€	-731 K€	+5%	-721 K€	-1%
<i>Dont Masse salariale</i>	-349 K€	-380 K€	+9%	-427 K€	+12%
<i>Dont services extérieurs</i>	-280 K€	-211 K€	-24%	-149 K€	-29%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	16 K€	7 K€	-58%	7 K€	+7%
<b>Résultat net</b>	124 K€	26 K€	-79%	21 K€	-19%

Capacité d'autofinancement	85 K€	-9 K€	-110%	6 K€	-688%
----------------------------	-------	-------	-------	------	-------



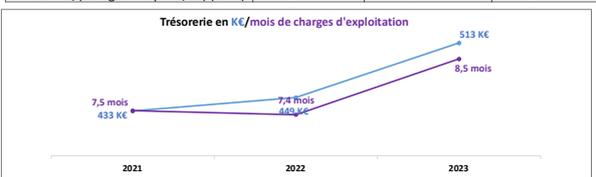
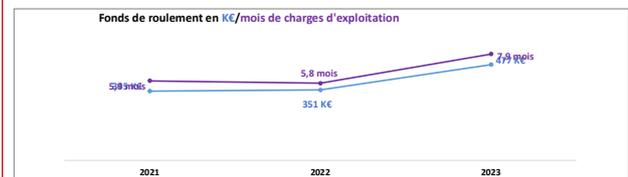
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	15%	4%	3%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	91%	77%	85%
Sub fin Région/Prod.d'exploitation	46%	39%	49%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	43%	51%	58%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	35%	28%	20%



Bilan simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	4 123 K€	4 236 K€	+3%	4 226 K€	-0%
<b>Stocks et en-cours</b>	2 K€	2 K€	+0%	3 K€	+30%
<b>Créances</b>	162 K€	85 K€	-48%	52 K€	-39%
<b>Trésorerie</b>	433 K€	449 K€	+4%	513 K€	+14%
<b>Autres Actif</b>	5 K€	5 K€	-4%	4 K€	-13%
<b>Actif</b>	4 725 K€	4 776 K€	+1%	4 797 K€	+0%
<b>Capitaux propres</b>	4 377 K€	4 496 K€	+3%	4 625 K€	+3%
<b>Prov. pour risques et charges</b>	91 K€	91 K€	-0%	78 K€	-14%
<b>Dettes financières</b>	0 K€	0 K€		0 K€	
<b>Dettes exploitation</b>	246 K€	190 K€	-23%	95 K€	-50%
<b>Autres Passif</b>	11 K€	0 K€	-100%	0 K€	
<b>Passif</b>	4 725 K€	4 776 K€	+1%	4 797 K€	+0%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	93%	94%	96%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	345 K€	351 K€	477 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,9 mois	5,8 mois	7,9 mois
<b>Besoins en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	-88 K€	-98 K€	-37 K€
BFR/(Produits d'exploit./12) (mois)	-1,3 mois	-1,6 mois	-0,6 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	433 K€	449 K€	513 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	7,5 mois	7,4 mois	8,5 mois



Commentaires

L'activité du FRAC Poitou-Charentes est en légère baisse sur la période (Exercice 2021 a été marqué par l'attribution des aides Covid). Le résultat net est en baisse mais reste excédentaire en 2023 (+21 K€).

Les charges de personnel, représentant 59% du budget de la structure, sont en nette augmentation en 2023, l'exercice ayant été marqué par le versement d'indemnités de rupture conventionnelle.

Le total du bilan est relativement stable sur les 3 derniers exercices, il prend en compte la spécificité des FRAC à savoir le recours aux subventions d'investissements (dans les fonds propres) qui permettent de financer l'acquisition d'œuvres d'art (dans les immobilisations).

Le niveau de trésorerie à fin 2023 est très confortable puisqu'il représente 8,5 mois d'exploitation, il n'est en revanche pas représentatif du niveau moyen de trésorerie constaté sur l'exercice puisque la structure a observé des décalages dans l'acquisition des œuvres. De plus, l'association constate une période de tension identifiée en avril/mai liée aux versements des subventions.

Identité

Siret 83263513000020  
 Statut juridique Association  
 ETP 6  
 Site(s) Paris  
 Président(s) Philippe NAUCHE  
 Directeur(rice) Sébastien AUFORT  
 DAF Ludmila VOLYNKINA

Date de création/fusion Créée en 2003

Missions L'association a pour objet le développement, la valorisation et la promotion, du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, de ses territoires, de ses acteurs, de ses activités et projets dans les secteurs économique, touristique, gastronomique, culturel, scientifique et universitaire.  
 Il est proposé à la location des salles de réunion à destination en priorité à des acteurs de la région Nouvelle-Aquitaine, selon une grille préférentielle, puis à tout demandeur hors région selon le planning des disponibilités.

Relations avec la région

Gouvernance 19,4% d'élus Région  
 6 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 638 010€ voté - 2024 : 702 323€ voté

Accompagnement financier de la Région

2024

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2022 et 2023 ont été versées en intégralité. Il reste à verser le solde de 2024 (158K€).

Concernant les autres subventions, la MAISON NOUVELLE-AQUITAINE a reçu :  
 - en 2022 : 117K€ d'aide dont 100K€ pour l'aménagement des locaux et 17K€ pour le projet de transformation numérique ;

- en 2023 : 72K€ d'aide pour l'aménagement du sous-sol du bâtiment.

Analyse financière

Fin 2023

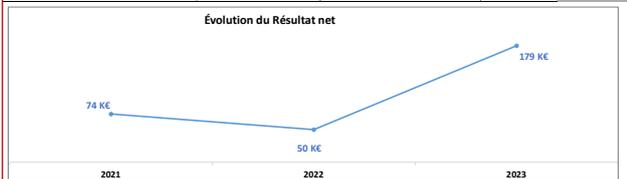
(Source : Comptes certifiés)

Compte de résultat simplifié

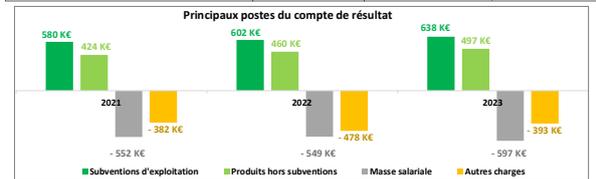
En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	1 004 K€	1 062 K€	+6%	1 135 K€	+7%
Dont subventions d'exploitation	580 K€	602 K€	+4%	638 K€	+6%
<b>Charges d'exploitation</b>	-934 K€	-1 027 K€	+10%	-990 K€	-4%
Dont Masse salariale	-552 K€	-549 K€	-1%	-597 K€	+9%
Dont services extérieurs	-302 K€	-320 K€	+6%	-322 K€	+1%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	4 K€	15 K€	+299%	35 K€	+137%
<b>Résultat net</b>	74 K€	50 K€	-32%	179 K€	+258%

Capacité d'autofinancement

	107 K€	146 K€	+36%	160 K€	+43731%
--	--------	--------	------	--------	---------



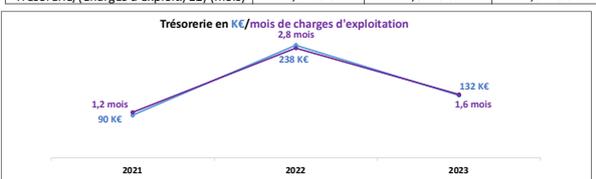
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	7%	5%	16%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	58%	57%	56%
Sub fin Région/Prod.d'exploitation	58%	55%	56%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	55%	52%	53%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	30%	30%	28%



Bilan simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	216 K€	205 K€	-5%	368 K€	+80%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	234 K€	204 K€	-13%	415 K€	+103%
Trésorerie	90 K€	238 K€	+165%	132 K€	-44%
Autres Actif	15 K€	12 K€	-20%	13 K€	+8%
<b>Actif</b>	553 K€	658 K€	+19%	928 K€	+41%
Capitaux propres	346 K€	431 K€	+25%	700 K€	+63%
Prov. pour risques et charges	0 K€	88 K€		49 K€	-45%
Dettes financières	5 K€	0 K€	-98%	0 K€	-92%
Dettes exploitation	203 K€	139 K€	-31%	174 K€	+25%
Autres Passif	0 K€	0 K€		5 K€	
<b>Passif</b>	553 K€	658 K€	+19%	928 K€	+41%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	62%	65%	75%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	135 K€	314 K€	381 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	1,7 mois	3,7 mois	4,6 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	45 K€	77 K€	249 K€
BFR/(Produits d'exploit./12) (mois)	0,5 mois	0,9 mois	2,6 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	90 K€	238 K€	132 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	1,2 mois	2,8 mois	1,6 mois



Commentaires

Les résultats de l'association sont régulièrement positifs depuis 2020, à des niveaux relativement élevés comparés à son budget. Le niveau des capitaux propres a ainsi fortement augmenté, passant de 155 K€ en 2019 (14,6% des produits d'exploitation) à 505 K€ en 2023. L'association est aujourd'hui dans une situation financière très favorable. L'atterrissage 2024 prévoit un excédent de 126 K€.

Identité

Siret 49379523100023  
 Statut juridique Association  
 ETP 12  
 Site(s) Bordeaux, Limoges  
 Président(s) Nicolas MARTIN  
 Directeur(rice) Jean-Baptiste SOUBAIGNE  
 DAF Valérie NOUJAREDE

Date de création/fusion Créée le 03/01/2017, par le regroupement de la MOPA, de la FROTSI Poitou-Charentes et de la FROTSI Limousin.

Missions La MONA est à la fois un organisme partenaire du Conseil Régional et la tête de réseau des Offices de tourisme de la région Nouvelle-Aquitaine. La MONA met en œuvre, en cohérence avec les grandes orientations stratégiques de la politique régionale en matière de développement touristique durable contenues dans le SRDTLNA.

Relations avec la région

Gouvernance 26,1% d'élus Région  
 6 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 540 406€ voté - 2024 : 552 400€ voté

Accompagnement financier de la Région

2024

Montant mandaté en K€

5 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2022 a été versée en intégralité et une part de celle de 2023 a été proratisée (aide à la réalisation d'actions collectives). Il reste les soldes 2024 à verser (94K€ et 82K€).

Concernant les autres subventions, MONA a reçu 53K€ d'aide dont 13K€ de subvention d'investissement et 40K€ d'aide pour l'action collective de formation des salariés en 2023.

Analyse financière

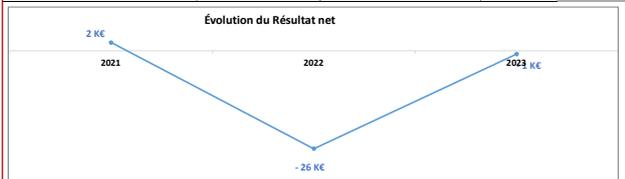
Fin 2023

(Source : Comptes certifiés)

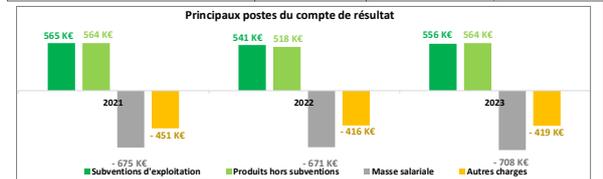
Compte de résultat simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	1 129 K€	1 059 K€	-6%	1 120 K€	+6%
Dont subventions d'exploitation	565 K€	541 K€	-4%	556 K€	+3%
<b>Charges d'exploitation</b>	-1 126 K€	-1 087 K€	-3%	-1 127 K€	+4%
Dont Masse salariale	-675 K€	-671 K€	-1%	-708 K€	+6%
Dont services extérieurs	-384 K€	-356 K€	-7%	-359 K€	+1%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	-1 K€	1 K€	-231%	6 K€	+371%
<b>Résultat net</b>	2 K€	-26 K€	-1295%	-1 K€	-97%

Capacité d'autofinancement	2021	2022	N-1	2023	N-1
	14 K€	-17 K€	-218%	5 K€	-327%



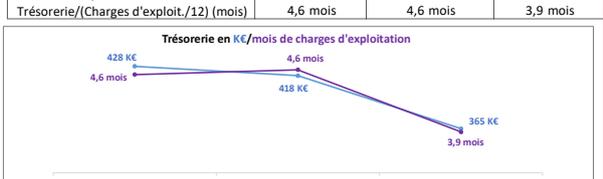
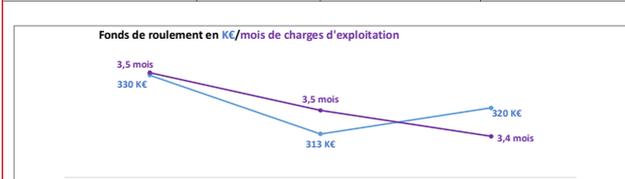
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	0%	-2%	0%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	50%	51%	50%
Sub fin Région/Prod.d'exploitation	49%	44%	48%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	60%	63%	63%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	34%	34%	32%



Bilan simplifié

En K€	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	26 K€	22 K€	-16%	30 K€	+39%
<b>Stocks et en-cours</b>	0 K€	0 K€		0 K€	
<b>Créances</b>	116 K€	135 K€	+16%	201 K€	+49%
<b>Trésorerie</b>	428 K€	418 K€	-2%	365 K€	-13%
<b>Autres Actif</b>	10 K€	9 K€	-9%	12 K€	+30%
<b>Actif</b>	580 K€	584 K€	+1%	607 K€	+4%
<b>Capitaux propres</b>	327 K€	300 K€	-8%	312 K€	+4%
<b>Prov. pour risques et charges</b>	28 K€	33 K€	+19%	36 K€	+10%
<b>Dettes financières</b>	1 K€	1 K€	+0%	2 K€	+100%
<b>Dettes exploitation</b>	225 K€	250 K€	+11%	257 K€	+3%
<b>Autres Passif</b>	0 K€	0 K€		0 K€	
<b>Passif</b>	580 K€	584 K€	+1%	607 K€	+4%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	56%	51%	51%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	330 K€	313 K€	320 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,5 mois	3,5 mois	3,4 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	-98 K€	-106 K€	-45 K€
BFR / (Produits d'exploit./ 12) (mois)	-1,0 mois	-1,2 mois	-0,5 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	428 K€	418 K€	365 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,6 mois	4,6 mois	3,9 mois



Commentaires

La santé financière de MONA est marquée par une relative stabilité, malgré un creux d'activité en 2022 ayant ponctuellement dégradé son résultat. Cette baisse d'activité s'est produite dans un contexte post-covid de baisse des actions de formation et d'accompagnement réalisée par l'association en secteur concurrentiel. Le modèle économique de cette association se caractérise en effet par une part significative de ressources propres, contribuant partiellement au financement de ses missions d'intérêt général. Les ventes de prestations réalisées en 2024 permettront de dégager à nouveau un résultat positif, ce qui équilibre les finances de l'association sur la période. Le niveau des capitaux propres pourra ainsi se maintenir à un niveau satisfaisant, aux alentours de 27% des produits d'exploitation.

Le budget 2025 est préparé avec une certaine prudence, compte tenu à la fois du contexte budgétaire régional et de la demande potentielle de formations payantes à destination des professionnels du tourisme, émanant des donneurs d'ordre publics (offices de tourisme).

Identité

Siret 33885159500052  
 Statut juridique Association  
 ETP 11  
 Site(s) Bordeaux (siège à la MECA)  
 Président(s) Fabien JANNELLE  
 Directeur(rice) Joël BROUCH  
 DAF Evelyne GEN

Date de création/fusion Créée le 01/05/1986

Missions Agence culturelle du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine agissant dans le champ du spectacle vivant : structurer cette filière (1), favoriser la production et diffusion de spectacles des artistes néo-aquitains (2), promouvoir une offre culturelle et artistique équitable (3). (cf site internet)

Relations avec la région

Gouvernance 28,6% d'élus Région  
 6 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 4 ans + avenant 2023  
 Convention(s) financière(s) 2023 : 3 765 037€ voté - 2024 : 3 700 037€ voté

Accompagnement financier de la Région

2024

Montant mandaté en K€

4 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2022 et 2023 ont été versées intégralement. Il reste à verser le solde de la subvention principale 2024 (254K€).

Analyse financière

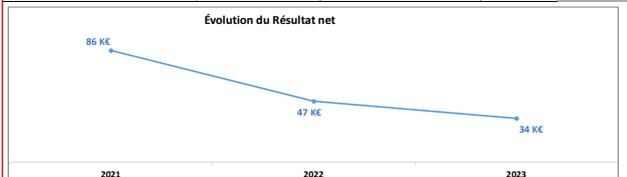
Fin 2023

(Source : Comptes certifiés)

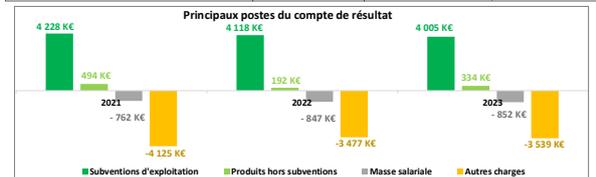
Compte de résultat simplifié

En K €	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	4 722 K€	4 310 K€	-9%	4 339 K€	+1%
Dont subventions d'exploitation	4 228 K€	4 118 K€	-3%	4 005 K€	-3%
<b>Charges d'exploitation</b>	-4 886 K€	-4 324 K€	-12%	-4 391 K€	+2%
Dont Masse salariale	-762 K€	-847 K€	+11%	-852 K€	+1%
Dont services extérieurs	-819 K€	-675 K€	-18%	-764 K€	+13%
<b>Autres produits &amp; charges</b>	250 K€	61 K€	-76%	85 K€	+41%
<b>Résultat net</b>	86 K€	47 K€	-45%	34 K€	-28%

Capacité d'autofinancement	200 K€	-26 K€	-113%	-26 K€	+2174%
----------------------------	--------	--------	-------	--------	--------



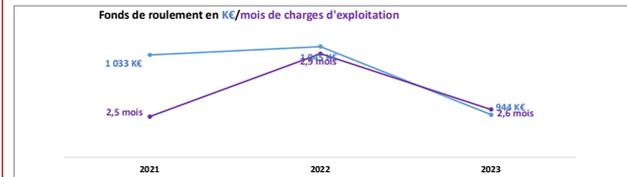
Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Résultat net rapporté à l'activité</b>			
Résultat net/Prod.d'exploitation	2%	1%	1%
<b>Dépendance subventions</b>			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	90%	96%	92%
Sub fin Région/Prod.d'exploitation	110%	63%	87%
<b>Poids de la Masse salariale</b>			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	16%	20%	20%
<b>Poids des services extérieurs</b>			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	17%	16%	18%



Bilan simplifié

En K€	2021	2022	N-1	2023	N-1
<b>Immobilisations</b>	718 K€	736 K€	+3%	633 K€	-14%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	883 K€	814 K€	-8%	317 K€	-61%
Trésorerie	1 010 K€	734 K€	-27%	1 067 K€	+45%
Autres Actif	15 K€	14 K€	-7%	18 K€	+24%
<b>Actif</b>	2 626 K€	2 299 K€	-12%	2 034 K€	-12%
Capitaux propres	1 621 K€	1 715 K€	+6%	1 509 K€	-12%
Prov. pour risques et charges	130 K€	67 K€	-48%	67 K€	+0%
Dettes financières	0 K€	0 K€		0 K€	
Dettes exploitation	876 K€	518 K€	-41%	458 K€	-12%
Autres Passif	0 K€	0 K€		0 K€	
<b>Passif</b>	2 626 K€	2 299 K€	-12%	2 034 K€	-12%

Ratios et indicateurs	2021	2022	2023
<b>Structure financière</b>			
Fonds propres/Bilan	62%	75%	74%
<b>Capacité de désendettement</b>			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
<b>Fonds de roulement</b>			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	1 033 K€	1 045 K€	944 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	2,5 mois	2,9 mois	2,6 mois
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>			
Stocks + Créances - Dettes CT	23 K€	311 K€	-123 K€
BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	0,1 mois	0,9 mois	-0,3 mois
<b>Trésorerie</b>			
Disponibilités + VMP	1 010 K€	734 K€	1 067 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	2,5 mois	2,0 mois	2,9 mois



Commentaires

OARA parvient à dégager des résultats positifs chaque année depuis 2019, ce qui lui a permis de renforcer progressivement ses capitaux propres, qui sont passés de 498 K€ en 2019 (14,5% des produits d'exploitation) à 984 K€ en 2023 (22,7% des produits d'exploitation). De plus, OARA supporte peu de charges fixes, l'essentiel de son budget étant redistribué à des tiers. Le niveau des capitaux propres constitue donc une marge de manoeuvre appréciable pour l'association.

OARA est essentiellement financée sur fonds publics, l'évolution des financements alloués aura donc un impact direct sur son volume d'activités. Il faut noter que l'agence est hébergée gratuitement par la Région sur le site de la MECA, ce qui veut dire qu'elle ne supporte pas de dynamique de charge sur les postes de dépenses afférents (loyer, charges, fluides), mais également qu'elle n'a pas de levier d'économie de ce côté-là.

**Annexe : Liste des mandats spéciaux entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024**

Sont indiqués dans le tableau d'information ci-dessous les mandats spéciaux effectués et les remboursements des frais engagés autres que ceux directement pris en charge par la région dans le cadre du marché public transport et hébergement

<b>CONSEILLERS REGIONAUX</b>				
<b>Nom Prénom</b>	<b>Dates du déplacement</b>	<b>Motif et intérêt régional</b>	<b>Lieu</b>	<b>Montant des frais remboursés directement à l'élu</b>
ANFRAY Stéphanie	Du 18 au 20 janvier 2024	Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) Rencontre du réseau régions des conseils régionaux des jeunes (CRJ)	Strasbourg (067)	280,00 €
ANFRAY Stéphanie	Du 28 au 31 octobre 2024	14ème Congrès de l'ANACEJ : Réseau National de la participation enfance jeunesse	Saint-Brieuc (022)	675,60 €
BACHE Alain	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	422,88 €
BARAT Geneviève	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BAUDE Vital	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BAZUS Julien	Du 25 au 28 janvier 2024	Salon des Thermalies	Paris (075)	404,90 €
BAZUS Julien	Le 15 février 2024	Visite des thermes de Pansicosa	Pansicosa (Espagne)	146,18 €
BAZUS Julien	Du 6 au 8 novembre 2024	Rencontres nationales du thermalisme	Gréoux les bains (004)	1 089,56 €
BERGE Mathieu	Du 29 et 30 janvier 2024	Comité de programmation POCTEFA	Jaca (Espagne)	162,12 €
BERGE Mathieu	Le 6 mars 2024	Comité Exécutif POCTEFA	Toulouse (031)	350,72 €
BERGE Mathieu	Du 08 au 11 avril 2024	Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique	Sines (Portugal)	571,18 €
BERGE Mathieu	Du 21 au 22 avril 2024	Comité exécutif Communauté de travail des Pyrénées	Saragosse (Espagne)	601,99 €
BERGE Mathieu	Le 3 mai 2024	Rencontre avec le gouvernement basque sur le programme interrégional POCTEFA	Pampelune (Espagne)	148,90 €
BERGE Mathieu	Le 30 mai 2024	Lancement du programme POCTEFA	Jaca (Espagne)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BERGE Mathieu	Du 16 au 18 juin 2024	Séminaire exécutif Comité exécutif Communauté de travail des Pyrénées	Collioure (066)	739,96 €
BERGE Mathieu	Le 16 juillet 2024	Dans le cadre de sa délégation, M Bergé accompagne le Président Alain ROUSSET à la rencontre du Président de l'Aragon	Saragosse (Espagne)	361,84 €
BERGE Mathieu	Du 2 au 4 octobre 2024	Assemblée générale de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM désignation n°389)	Gozo (Malte)	983,77 €
BERGE Mathieu	Du 26 octobre au 3 novembre 2024	Commission Arc Atlantic - Mission multipartite dans le cadre du projet TRANSATLANTIC	Rimouski et Montréal (Canada)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BERGE Mathieu	Du 4 au 5 novembre 2024	Mission régionale avec l'Euskadi-Navarre	Bilbao (Espagne)	285,84 €
BERGE Mathieu	Le 7 novembre 2024	Rencontre avec Mme Isabelle Martin Retortillo Leguina, Directrice des fonds européens	Pampelune (Espagne)	105,36 €
BERGE Mathieu	Du 2 au 3 décembre 2024	Borders Forum de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)	Paris (075)	140,00 €
BEYRIS Maryline	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BLANCHARD Gérard	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BŒUF Gilles	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement

BOUDINEAU Isabelle	Le 12 juin 2024	Intervention lors de la conférence "L'Europe après les élections" dans le cadre de la coopération entre les régions Nouvelle-Aquitaine, Wielkopolska, le land de Hess et la province d'Emilie-Romagne	Bruxelles (Belgique)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BOURDIN Katia	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	382,90 €
BROUILLE Andréa	Du 7 au 12 janvier 2024	CES de Las Vegas (salon annuel des innovations technologiques)	Las Vegas (Etats-Unis)	364,88 €
BROUILLE Andréa	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BROUILLE Andréa	Du 24 au 27 septembre 2025	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	306,30 €
BROUILLE Andréa	Du 5 au 8 novembre 2024	Mission régionale avec l'Euskadi-Navarre et l'Espagne	Bilbao et Madrid (Espagne)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CARUHEL Maud	Du 5 au 6 février 2024	30 ans du Concours National Agropôle	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CARUHEL Maud	Le 7 février 2024	Séminaire de la Commission Transition écologique consacré aux politiques déchets et économique circulaire à Régions de France	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CARUHEL Maud	Du 12 au 13 février 2024	Forum Européen de l'ESS	Liège (Belgique)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CARUHEL Maud	Du 15 au 16 février 2024	Séminaire et Conseil d'administration du RTES	Lille (059)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CARUHEL Maud	Du 27 au 29 février 2024	Inauguration du stand de la coopération agricole au Salon de l'agriculture ESS France : Union pour le réemploi solidaire	Paris (075)	280,00 €
CARUHEL Maud	13 et 14 mars 2024	Conférence nationale sur les déchets ménagers	Paris (075)	160,00 €
CARUHEL Maud	Le 3 avril 2024	Réunion de travail des Elus en charge de l'Economie Sociale et Solidaire avec Régions de France	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CARUHEL Maud	Le 30 mai 2024	Intervention au Printemps des territoires	Le 30 mai 2024	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CARUHEL Maud	Le 14 novembre 2024	Colloque : "L'ESS, un cap pour une transition juste dans nos territoires ? Réalités et perspectives 10 ans après la loi sur l'ESS", co-organisé par le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES), la sénatrice Antoinette Guhl, les sénateurs Jean-Jacques Michau et Hervé Gillé.	Paris (075)	160,00 €
CARUHEL Maud	Du 18 au 19 novembre 2024	RDV de l'économie circulaire dans le BTP : focus réemploi / réutilisation et matériaux de construction - Commission Transition Ecologique de Régions de France : atelier filière REP emballages	Paris (075)	140,00 €
CAVITTE Pascal	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CHADOURNE Sandrine	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	492,97 €
CHARPENEL Frédérique	Du 7 au 12 janvier 2024	CES de Las Vegas (salon annuel des innovations technologiques)	Las Vegas (Etats-Unis)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CHARPENEL Frédérique	Du 22 au 25 mai 2024	Salon Vivattech – signature officielle de l'accord entre SIRENA Start-Up et Le Camp	Paris (075)	30,80 €

CHARPENEL Frédérique	Du 5 au 8 novembre 2024	Mission régionale avec l'Euskadi-Navarre et l'Espagne	Bilbao et Madrid (Espagne)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CHERET Pierre	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CLAVEAU Charline	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CLAVEAU Charline	11 et 12 avril 2024	25 <sup>ème</sup> Congrès National de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la Culture	Marseille (013)	483,57 €
COSTE Pascal	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CUVELIER Marie-Laure	Du 11 au 15 février 2024	Rencontre Européenne de l'économie sociale	Liège (Belgique)	537,05 €
CUVELIER Marie-Laure	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CUVELIER Marie-Laure	Du 12 au 13 juin 2024	Congrès de l'Economie Sociale et Solidaire France sur les 10 ans de la loi sur l'ESS	Paris (075)	176,94 €
CUVELIER Marie-Laure	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	335,40 €
CUVELIER Marie-Laure	Du 8 au 10 octobre 2024	Rencontre nationale des tiers-lieux : "Faire tiers-lieux"	Toulouse (031)	294,20 €
CUVELIER Marie-Laure	Du 17 au 18 octobre 2024	Convention annuelle de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire	Paris (075)	11,50 €
CUVELIER Marie-Laure	Du 28 octobre au 2 novembre 2024	2ème édition du forum des jeunes leaders de l'économie sociale et solidaire	Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)	784,67 €
CUVELIER Marie-Laure	Le 14 novembre 2024	Colloque : "L'ESS, un cap pour une transition juste dans nos territoires ? Réalités et perspectives 10 ans après la loi sur l'ESS", co-organisé par le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES), la sénatrice Antoinette Guhl, les sénateurs Jean-Jacques Michau et Hervé Gillé.	Paris (075)	7,20 €
DELRIEUX Benjamin	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DERVILLE Sandrine	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DERVILLE Sandrine	Le 27 mai 2024	RDV avec le Ministre M Stanislas GUERINI	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DERVILLE Sandrine	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	348,52 €
DESROSES Karine	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DESROSES Karine	Du 10 au 16 septembre 2024	Finales mondiales des Olympiades des Métiers - Accompagnement des 8 compétiteurs Néo-aquitains	Lyon (069)	198,90 €
DESROSES Karine	Du 15 au 16 octobre 2024	Régions de France : 3 <sup>e</sup> rencontres inter-régions sur l'orientation	Marseille (013)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DEWAELE Brigitte (Amandine)	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	344,16 €
DUFORESTEL Pascal	Du 26 octobre au 1er novembre 2024	Mission politique et technique à Agadir - Région du Souss Massa Maroc - Signature de l'accord-cadre de partenariat	Agadir - Région du Souss Massa (MAROC)	327,88 €

DURRIEU Michel	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DUTOYA Emilie	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
ETCHECAHARRETA Bixente	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
ETCHECAHARRETA Bixente	Le 4 avril 2024	Journée "Connecting Europe Days - Mobility and Transports" - Présentation des 3 projets ferroviaires : La transversale du Sud de la France	Bruxelles (Belgique)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
FREYCHET Albin	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	724,18 €
GRAVAL Christine	Le 28 novembre 2024	Séminaire des Contrats Locaux de Santé avec l'ARS "Territoires et Santé : pour une territorialisation des politiques de santé contractualisée"	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
GUIBERT Olivier	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	466,00 €
GUIBERT Olivier	Du 24 au 27 septembre 2025	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	1 101,50 €
GUILLEM Jérôme	Le 7 février 2024	Séminaire de la Commission Transition écologique consacré aux politiques déchets et économique circulaire à Régions de France	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
HAZOUARD Mathieu	Du 27 au 28 mars 2024	Forum international de la Cybersécurité	Lille (059)	135,60 €
HAZOUARD Mathieu	Du 22 au 25 mai 2024	Salon Vivatech Technology	Paris (075)	22,15 €
HERAUD Lydia	Du 24 au 25 janvier 2024	Comité d'Orientation Stratégique de VitiREV	Paris (075)	48,12 €
HERAUD Lydia	Du 11 au 14 février 2024	Les nuits des V d'Or le 11/02 et Salon WINE Paris du 12 au 14/02	Paris (075)	567,04 €
HERAUD Lydia	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
HERAUD Lydia	Du 07 au 10 avril 2024	Présentation programme et enjeux de vitiREV auprès de la Commission Européenne	Bruxelles (Belgique)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
HERNANDEZ Sandrine	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
HERNANDEZ Sandrine	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JACQUINET Claire	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEANSON Françoise	Le 8 février 2024	Séminaire Administrateur Cosmetic Valley & Conseil National Silver Economie	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEANSON Françoise	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEANSON Françoise	Du 29 avril au 1er mai 2024	Rendez-vous avec le Ministre délégué à la santé	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEANSON Françoise	Le 24 mai 2024	Salon VIVATECH	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEANSON Françoise	Le 29 mai 2024	Colloque E-Santé	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JUSTINIEN Rémi	Le 30 mai 2024	Visite du parc éolien en mer	St Nazaire (044)	41,28 €
LA DUNE Catherine	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LA DUNE Catherine	Du 5 au 6 septembre 2024	Participation à des épreuves des Jeux Paralympiques	Paris (075)	20,00 €

LA DUNE Catherine	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LABROUSSE Mathieu	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LAFARGUE Marie-Laure	Le 28 novembre 2024	Séminaire des Contrats Locaux de Santé avec l'ARS "Territoires et Santé : pour une territorialisation des politiques de santé contractualisée"	Bordeaux (033)	277,60 €
LAFRIQUE Philippe	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LAFRIQUE Philippe	Du 29 juin au 1er juillet 2024	Invitation pour assister au départ du tour de France 2024 dans le cadre de la coopération entre la région Nouvelle-Aquitaine et la province d'Emilie-Romagne	Bologne (Italie)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LAFRIQUE Philippe	Du 25 au 27 juillet 2024	Représentation Président à la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024	Paris (075)	380,00 €
LAGRAVE Renaud	Du 7 au 8 février 2024	Journée de travail avec Roch Brancour, Vice-Président Mobilités du Conseil Régional Pays de la Loire	Nantes (044)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LAGRAVE Renaud	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LANGLADE Colette	Du 27 au 28 novembre 2024	Journées "Reprise entreprise", dans le cadre de sa délégation	Paris (075)	140,00 €
LAPREE Véronique	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LEBRAUD Virginie	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
MARKOWSKI Pascal	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	734,80 €
MOTOMAN Laurence	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	140,00 €
NAUCHE Philippe	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
NEMBRINI Jean-Louis	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
NEMBRINI Jean-Louis	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
PERREAU Thierry	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	488,09 €
PEYRAT Jérôme	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
PINVILLE Martine	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
PLEZ Jean-Philippe	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
RAYNAUD Jean-Pierre	Du 25 au 29 février 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
RAYNAUD Jean-Pierre	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	335,32 €
RAYNAUD Jean-Pierre	Le 18 décembre 2024	Convention InVivo et Congrès de La Coopération Agricole	Paris (075)	120,00 €
REQUENNA Pascale	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
RIOU Guillaume	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	307,38 €

RIOU Guillaume	Le 15 mars 2024	Evènement « POWR Earth Summit 2024 » - Intervention au sein de la table ronde « La Transition Energétique dans la Ruralité : valoriser et préserver un territoire précieux ».	Puteaux (092)	47,38 €
RIOU Guillaume	Du 24 au 25 avril 2024	Journée dédiée aux enjeux d'agriculture et de décarbonation organisée par le département Recherche et Développement d'EDF	Écuellen (077)	539,80 €
RIOU Guillaume	Le 30 mai 2024	Visite du parc éolien en mer	St Nazaire (044)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
RIOU Guillaume	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	295,40 €
ROUEDE Laurence	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
ROUEDE Laurence	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	295,32 €
ROUSSET Alain	Du 29 au 30 janvier 2024	Conseil d'administration de l'ADAMI à Paris (29.01.2024) Rendez-vous avec un/une Commissaire Européen à Bruxelles (30.01.2024) Vœux au Bureau de représentation de la Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles (30.01.2024)	Paris (075) et Bruxelles (Belgique)	345,93 €
ROUSSET Alain	Du 5 au 6 février 2024	30ème anniversaire du Concours national Agropole à Paris (05.02.24) Déjeuner "Tribunes de la Presse" (06.02.24) Commission "Aménagement et développement des territoires" de Régions de France à Paris (06.02.24)	Paris (075)	282,43 €
ROUSSET Alain	Du 27 au 29 février 2024	Salon international de l'agriculture	Paris (075)	610,86 €
ROUSSET Alain	Le 9 avril 2024	- Commission aménagement du territoire de Régions de France - Rendez-vous ministériel avec M Bruno LEMAIRE - Interview "Pouvoirs Locaux"	Paris (075)	22,00 €
ROUSSET Alain	Le 18 avril 2024	Rencontre avec le 1er Ministre	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
ROUSSET Alain	Le 2 mai 2024	Commission Aménagement du Territoire de Régions de France, en présence de la Ministre de la Politique de la Ville ; Réunion « Ecole de vétérinaire »	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
ROUSSET Alain	Du 15 au 16 juillet 2024	<b>Rencontre avec le Président du gouvernement de l'Aragon</b> - Signature de la convention de coopération transfrontalière - Signature de la déclaration conjointe sur la poursuite du projet de ligne ferroviaire internationale Saragosse-Canfranc-Pau - Conférence de Presse	Saragosse (Espagne)	227,10 €
ROUSSET Alain	Du 24 au 26 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	200,00 €

ROUSSET Alain	Du 01 au 02 octobre 2024	Dîner à Paris (en attente) (01.10.24) Rencontre avec Mme Ursula VON DER LEYEN, Présidente de la Commission européenne à Bruxelles (en attente) (02.10.24) - Rendez-vous avec M. Olivier GUERSENT, DG Concurrence à Bruxelles (en attente) (02.10.24) Rendez-vous avec Mme Stéphanie RISO, DG Budget à Bruxelles (en attente) (02.10.24) Déjeuner avec M. Philippe LEGLISE COSTA, Représentant permanent de la France auprès de l'UE à Bruxelles (confirmé) (02.10.24) Participation à un événement sur la politique de cohésion post 2027 à Bruxelles (confirmé) (02.10.24)	Paris (075) et Bruxelles (Belgique)	88,00 €
ROUSSET Alain	Le 23 octobre 2024	Conférence de presse du Festival Neo Terra Déjeuner de presse - Commission « Aménagement du territoire » de Régions de France Rendez-vous avec M. Marc FERRACCI, Ministre chargé de l'industrie (en attente de confirmation)	Paris (075)	93,80 €
ROUSSET Alain	Le 25 octobre 2024	Réunion et visite avec Jorge AZCON, Président de l'Aragon, et Óscar PUENTE, Ministre des transports espagnol.	Canfranc (Espagne)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
ROUSSET Alain	Du 05 au 06 novembre 2024	Mission d'affaires au Pays-Basque espagnol (Saint-Sébastien & Bilbao)	Saint-Sébastien et Bilbao (Espagne)	137,80 €
SABAROT Henri	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
SAINTE-MARIE Andde	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
SAINTE-MARIE Andde	Du 23 au 25 octobre 2024	Congrès des parcs régionaux	Narbonne (011)	319,00 €
SOLA Margarita	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	255,98 €
TARIOL Béatrice	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
TAUZIN Arnaud	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
WEBER Sophie	Du 24 au 26 juin 2024	Congrès national des élus Natura 2000	Bussang (088)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement

**CONSEILLERS REGIONAUX - Mandats spéciaux accordés en 2023 ayant fait l'objet d'un remboursement après le CA 2023**

Nom Prénom	Dates du déplacement	Motif et intérêt régional	Lieu	Montant des frais remboursés directement à l'élu
CAVITTE Pascal	Le 04 octobre 2023	Représentation du Président à la 2ème édition des Rencontres inter-Régions sur l'orientation	Saint-Ouen (093)	115,90 €

<b>MEMBRES DU CESER</b>				
<b>Nom Prénom</b>	<b>Dates du déplacement</b>	<b>Motif et intérêt régional</b>	<b>Lieu</b>	<b>Montant des frais remboursés directement au membre du CESER</b>
AUGE Jean-Guy	5 avril 2024	Journée de lancement du projet BATTENA, Des Formations Batterie en Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux (033)	55,40 €
BARBERO MAESTRE Samantha	6 novembre 2024	5ème colloque régional "Sport, Santé, Bien-être" à l'invitation du Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux (033)	518,28 €
BELGY Benoît	26 février 2024	Rencontre du CESER avec Laurence ROUEDE, Vice-Présidente du Conseil Régional, chargée de l'aménagement du territoire et des politiques contractuelles	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BORDONNEAU Louis	26 février 2024	Rencontre du CESER avec Sandrine DERVILLE, Vice-Présidente du Conseil Régional, chargée des finances	Bordeaux (033)	38,00 €
BOYRIE Gérard	9 décembre 2024	Journée d'échanges sur le thème de « L'eau, une ressource vitale », à l'invitation du CESE, de CESER de France et de la Coordination nationale des Conseils de développement	Paris (075)	184,30 €
CHABOT Olivier	4 mars 2024	Rencontre du CESER avec Jean-Louis NEMBRINI, Vice Président du Conseil Régional, chargée de l'orientation, de l'éducation et de la jeunesse	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CHASSERIAUD Christian	25 mai 2024	Présentation du rapport "Enrayer la fabrique de la pauvreté" lors d'une réunion publique de la Ligue de l'Enseignement du Lot et Garonne	Sainte-Livrade (047)	142,24 €
CHASSERIAUD Christian	9 décembre 2024	Présentation du rapport du CESER « Enrayer la fabrique de la pauvreté » dans le cadre d'une conférence organisée par le Conseil de développement de Mont de Marsan Agglomération	Mont de Marsan (040)	86,47 €
CHASSERIAUD Christian	24, 25 et 26 Septembre 2024	Plénière de CESER DE France puis 20ème Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	625,00 €
CHASSERIAUD Christian	12 juin 2024	Rencontre avec le Président et la Vice-Présidente sur la mission « Evaluation » de la CRC (Chambre régionale des comptes) Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux (033)	142,72 €
DECHE Bernard	14 décembre 2024	Séminaire annuel des élu.es du Val de Garonne Agglomération et intervention du CESER sur les politiques publiques aux citoyens	Samazan (047)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DESPUJOLS Philippe	11 avril 2024	Rencontre avec Bixente ETCHECAHARRETA, porte-parole du Conseil régional et conseiller délégué à la communication	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DESPUJOLS Philippe	19 mai 2024	92ème congrès national de la Ligue des droits de l'homme	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DESPUJOLS Philippe	13 novembre 2024	Rencontre du CESER avec la Coordination régionale des Conseils de développement	Bordeaux (033)	29,90 €
DESPUJOLS Philippe	5 décembre 2024	30ème anniversaire de Cap Sciences, à l'invitation du Président du Conseil régional et de Bordeaux Métropole	Bordeaux (033)	6,30 €

DESPUJOLS Philippe	11 juin 2024	Rencontre avec la coordination des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
EPRON Jean-Jacques	23 novembre 2024	Rencontres « Vie associative » à l'invitation du Conseil de développement de l'Agglomération Royan Atlantique	Royan (017)	90,00 €
FOURNEYRON Emmanuelle	13 mars 2024	Réunion d'installation du nouveau Bureau de l'Association des CESER de l'Atlantique	Paris (075)	135,00 €
FOURNEYRON Emmanuelle	8 novembre 2024	Lancement du 4ème Plan Régional Santé-Environnement (PRSE) à l'invitation de la Préfecture de Région, de l'ARS et du Conseil régional	Angoulême (016)	35,50 €
FOURNEYRON Emmanuelle	25 et 26 septembre 2024	20ème Congrès de Régions de France	Strasbourg (067)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
Isabelle LOULMET	4 décembre 2024	2ème rencontre du cycle « Formations urbaines et consommation d'espaces », organisée par le Club Observation et Stratégie foncière	Limoges (087)	4,70 €
JEAN Yves	21 février 2024	2ème rencontre transfrontalière d'économie sociale à l'invitation du CBE du Seignaux	Bordeaux (033)	317,72 €
JEAN Yves	26 février 2024	Rencontre du CESER avec Sandrine DERVILLE, Vice-Présidente du Conseil Régional, chargée des finances Rencontre du CESER avec Laurence ROUEDE, Vice-Présidente du Conseil Régional, chargée de l'aménagement du territoire et des politiques contractuelles	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	4 mars 2024	Rencontre du CESER avec Andréa BROUILLE, Vice Présidente du Conseil Régional, chargée du développement économique Rencontre du CESER avec Jean-Louis NEMBRINI, Vice Président du Conseil Régional, en charge de l'orientation, de l'éducation, de l'éducation et de la jeunesse	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	13 mars 2024	Installation du Bureau des CESER de l'Atlantique	Paris (075)	296,97 €
JEAN Yves	27 mars 2024	Les rencontres européennes du CESE des 27 & 28 mars 2024	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	11 avril 2024	Rencontre avec Bixente ETCHECAHARRETA, porte-parole du Conseil régional et conseiller délégué à la communication	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	16 avril 2024	Rencontre avec le Délégué régional de la Poste et la Déléguée territoriale pour le Lot et Garonne	Bordeaux (033)	210,72 €
JEAN Yves	6 mai 2024	Assemblée Générale de l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de NA	Poitiers (086)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	21 mai 2024	« Journée de la Région Nouvelle-Aquitaine » du salon de l'agriculture dans le cadre de la foire internationale de Bordeaux	Bordeaux (033)	189,22 €
JEAN Yves	21 mai 2024	Visite de la plateforme aéroportuaire à l'invitation du Président de l'aéroport de Bordeaux Mérignac	Mérignac (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement

JEAN Yves	21 mai 2024	Soirée du 100ème anniversaire des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine au Château Luchey-Halde	Mérignac (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	22 mai 2024	Entretien protocolaire avec Alain ROUSSET, Président du Conseil régional	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	7 juin 2024	Journée « Vis ma vie d'artisan » organisée par l'U2P	Parthenay (079)	95,37 €
JEAN Yves	10 juin 2024	Commemoration nationale des 80 ans de la libération	Oradour sur Glane (087)	69,36 €
JEAN Yves	11 juin 2024	Rencontre avec le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine + Rencontre avec la coordination des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	12 juin 2024	Rencontre avec le Président et la Vice-Présidente sur la mission « Evaluation » de la CRC (Chambre régionale des comptes) Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	17 juin 2024	Comité de pilotage de l'analyse « ESPON » commandée par la Commission de l'Arc Atlantique (CAA) de la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM)	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	20 juin 2024	Assises régionales de la biodiversité organisées par l'Agence régionale de la biodiversité (ARB)	Poitiers (086)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	26 juin 2024	Rencontre Mme Lisa WILLIAMS et Mme Suzanne RABAUD	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	6 septembre 2024	Journée régionale GEIQ Nouvelle-Aquitaine sur le thème : « Entreprises, emploi et territoires : les GEIQ au coeur des transitions » de 9h30 à 16h	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	14 septembre 2024	Journée d'échanges et table ronde de la jeune Chambre Economique sur le thème "Quels leviers pour une dynamique économique et humaine des territoires ?"	Bergerac (024)	106,82 €
JEAN Yves	17 septembre 2024	Présentation et échanges autour du cahier n°4 d'Acclimaterra dans le cadre des travaux de la commission n° 3 du CESER	Blanquefort (033)	228,42 €
JEAN Yves	7 novembre 2024	Journée nationale de la Coordination nationale des Conseils de développement sur le thème "Promesses de la démocratie intercommunale"	Paris (075)	136,92 €
JEAN Yves	13 novembre 2024	Rencontre du CESER avec la Coordination régionale des Conseils de développement	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement

JEAN Yves	15 novembre 2024	Conférence-débat "Familles et évolutions sociétale" organisée par l'Union Régionale des Associations Familiales (URAF)	Limoges (087)	20,00 €
JEAN Yves	19 novembre 2024	Assises régionales de l'Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine	Poitiers (086)	46,92 €
JEAN Yves	27 novembre 2024	Table ronde sur l'adaptation des territoires face aux risques littoraux organisée par l'Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie (IHEST)	Bordeaux (033)	204,42 €
JEAN Yves	5 décembre 2024	Conférence avec le Président du CESE sur la crise démocratique, à l'invitation de Sciences Po Bordeaux	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	5 décembre 2024	30ème anniversaire de Cap Sciences, à l'invitation du Président du Conseil régional et de Bordeaux Métropole	Bordeaux (033)	211,42 €
JEAN Yves	6 décembre 2024	Rencontre avec le Président du CESE, Thierry Beaudet	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	11 décembre 2024	3ème édition de la journée scientifique et technique « J'Eau 2024 » organisée par le Réseau de recherche régionale sur l'eau (R3 Naïades)	Poitiers (086)	46,92 €
JEAN Yves	11 décembre 2024	Table ronde consacrée à la participation citoyenne et à la crise démocratique, organisée par le Conseil de développement de Grand Poitiers	Saint-Benoît (086)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	03 et 04 Octobre 2024	Séminaire et Forum du RTA (Réseau Transnational Atlantique)	Huelva (Espagne)	822,17 €
JEAN Yves	25 et 26 septembre 2024	20ème Congrès de Régions de France	Strasbourg (067)	588,92 €
JEAN Yves	du 29/04/2024 au 30/04/2024	Réunion de la Commission d'Evaluation des Politiques Publiques (CEPP)	Bordeaux (033)	240,22 €
JEAN Yves	du 29/04/2024 au 30/04/2024	Assemblée Générale du Comité Régional Olympique et Sportif NA (CROS)	Talence (033)	240,22 €
JEAN Yves	du 29/04/2024 au 30/04/2024	Rencontre avec G. RIOU, Vice-Président du Conseil régional en charge de la transition écologique ... et de la feuille de route "Néo Terra"	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LAVIGNE Brigitte	13 mars 2024	Colloque de l'OPCO des entreprises de proximité sur le thème "Comment faciliter la mobilité internationale des apprentis ?"	La Rochelle (017)	357,46 €
LAVIGNE Brigitte	27 mars 2024	Les rencontres européennes du CESE des 27 & 28 mars 2024	Paris (075)	316,02 €
LAVIGNE Brigitte	12 et 13 juin 2024	5èmes rencontres européennes sur les stratégies de bassins et stratégies macro-régionales de l'UE (co-organisées par la DG MARE et la DG REGIO de la Commission Européenne)	Bruxelles (Belgique)	698,82 €
LOULMET Isabelle	26 février 2024	Rencontre du CESER avec Laurence ROUEDE, Vice-Présidente du Conseil Régional, chargée de l'aménagement du territoire et des politiques contractuelles	Bordeaux (033)	161,50 €
MAUGET Chisttine	4 mars 2024	Rencontre du CESER avec Andréa BROUILLE, Vice-Présidente du Conseil Régional, chargée du développement économique	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement

MOREL Pascale	6 novembre 2024	5ème colloque régional "Sport, Santé, Bien-être" à l'invitation du Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux (033)	52,60 €
MOREL Pascale	8 novembre 2024	Lancement du 4ème Plan Régional Santé-Environnement (PRSE) à l'invitation de la Préfecture de Région, de l'ARS et du Conseil régional	Angoulême (016)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
MOREL Pascale	18 décembre 2024	Assises régionales de la cybersécurité organisées par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Campus Cyber	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
PINEAUD Hervé	27 mars 2024	Journée de retours d'expériences et de prospective sur le thème "Risques d'érosion côtière et de submersion marine : quelles préparations des littoraux de Nouvelle-Aquitaine pour s'adapter au changement climatique ?"	Lacanau (033)	199,41 €
PINEAUD Hervé	6 mai 2024	Comité consultatif du volet "Déchets" du SRADET	Pessac (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
PINEAUD Hervé	11 juin 2024	Colloque « Territoires et Industrie » sur l'innovation durable	Figeac (046)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
PINEAUD Hervé	03 et 04 Octobre 2024	Séminaire et Forum du RTA (Réseau Transnational Atlantique)	Huelva (Espagne)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
PINEAUD Hervé	27 septembre 2024	Animation d'une table-ronde dans le cadre de la préparation d'un colloque sur le 20ème anniversaire de la Charte de l'environnement prévu au Pôle Juridique et Judiciaire de l'université de Bordeaux	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
REBIERE Laurent	21 février 2024	2ème rencontre transfrontalière d'économie sociale à l'invitation du CBE du Seignaux	Bordeaux (033)	178,58 €
REBIERE Laurent	13 mars 2024	Colloque de l'OPCO des entreprises de proximité sur le thème "Comment faciliter la mobilité internationale des apprentis ?"	La Rochelle (017)	393,32 €
REBIERE Laurent	19 octobre 2024	7ème édition de l'événement "Les jeunes néo-aquitains s'engagent" à l'invitation de la Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine	Cassen (040)	39,60 €
ROUGER Jany	9 décembre 2024	Journée d'échanges sur le thème de « L'eau, une ressource vitale », à l'invitation du CESE, de CESER de France et de la Coordination nationale des Conseils de développement	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
SILVA-VARISCO Rita	28 mars 2024	Les rencontres européennes du CESE des 27 & 28 mars 2024	Paris (075)	206,15 €
SILVA-VARISCO Rita	4 octobre 2024	Forum du RTA (Réseau Transnational Atlantique)	Huelva (Espagne)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
THOMAS Flavien	28 juin 2024	Journée de rencontre organisée par la Coordination des Conseils de développement (CoDev) de Nouvelle-Aquitaine	Mont de Marsan (040)	15,30 €
THOMAS Flavien	7 novembre 2024	Journée nationale de la Coordination nationale des Conseils de développement sur le thème "Promesses de la démocratie intercommunale"	Paris (075)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement

THOMAS Flavien	9 décembre 2024	Présentation du rapport du CESER "Enrayer la fabrique de la pauvreté en NA" à l'occasion de la conférence du Conseil de développement de Mont de Marsan sur la précarité chez les jeunes	Mont de Marsan (040)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
TOHIER Gwladys	4 mars 2024	Rencontre du CESER avec Andréa BROUILLE, Vice Présidente du Conseil Régional, chargée du développement économique	Bordeaux (033)	Au 31/12/2024 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
TOHIER Gwladys	5 avril 2024	Journée de lancement du projet BATTENA, Des Formations Batterie en Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux (033)	77,18 €

**MEMBRES DU CESER - Mandats spéciaux accordés en 2023 ayant fait l'objet d'un remboursement après le CA 2023**

Nom Prénom	Dates du déplacement	Motif et intérêt régional	Lieu	Montant des frais remboursés directement à l' élu
GAUDIN Anne	31 mars 2023	Présentation du rapport CESER "Patrimoines" dans le cadre du programme SUDOE LIVHES 2021-2023	Pau (064)	74,60 €

**Autorisation de programme** - constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements.

**Autorisation d'engagement** - constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des dépenses de fonctionnement.

**Encours de dette ou capital restant dû** - La somme globale des crédits en cours, mesurée à un instant précis. Cette somme correspond donc au montant total des emprunts restant à rembourser.

**Épargne brute** - différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cet excédent, appelé aussi autofinancement brut, finance la section d'investissement et doit couvrir à minima le remboursement du capital de la dette.

**Épargne nette** - mesure l'épargne disponible pour financer les dépenses d'investissement. Ce ratio s'obtient en déduisant les remboursements de la dette de l'épargne brute.

**Capacité de désendettement** - représente le nombre d'années nécessaires pour le remboursement complet de la dette par l'épargne brute.

**Fonds de roulement** - le fonds de roulement de clôture correspond au cumul des excédents ou des déficits antérieurs, corrigés du résultat de l'exercice. Il permet de vérifier l'équilibre de la structure financière en couvrant le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

**Section de fonctionnement** - retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes inhérentes aux interventions et au fonctionnement de la Région (gestion courante et régulière).

**Section d'investissement** - retrace les opérations modifiant de façon durable la valeur du patrimoine, soit de la Région, soit de tiers. Ces opérations concernent notamment les biens mobiliers, immobiliers, détenus par la Région (travaux dans les lycées...), ses créances et ses dettes (remboursement en capital de la dette, souscription d'emprunts...) ou des recettes destinées au financement des dépenses d'investissement (les subventions d'équipement).

# SIGLES ET ACRONYMES

**AE** : Autorisation d'engagement

**AP** : Autorisation de programme

**CVAE** : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

**DCRTP** : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle

**DGD** : Dotation Générale de Décentralisation

**DGF** : Dotation Globale de Fonctionnement

**DRES** : Dotation Régionale d'Équipement Scolaire

**FCTVA** : Fonds de Compensation pour la TVA

**FEDER** : Fonds européen de développement régional

**FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

**FSE** : Fonds Social Européen

**FPSPP** : Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels

**IFER** : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau

**IRA** : indemnités de remboursements anticipés

**TICPE** : Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques



14 rue François-de-Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex

T. 05 57 57 80 00 - F. 05 56 51 86 95